



ISABELLE HACHEY
À Londres
Do you speak anything? page A8



AGNÈS GRUDA
À La Haye
Milosevic et la justice page A10



YVES BOISVERT
À Salt Lake City
Mal jugés de la terre, unissez-vous! Cahier Plus



CLAUDE PICHER
Enrichissement et inégalités
Cahier La Presse Affaires, page E5



Le phénomène Madonna a 20 ans
Cahier Actuel, page A21



Véro top-danseuse dans Music Hall
Cahier Arts+Spectacles, page D1



Luc Picard, collectionneur de rôles
Cahier Cinéma, page C1



Le goût des croisières
Cahier Vacances / Voyage, page H1

MONTRÉAL | SAMEDI 23 FÉVRIER 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 123 > 244 PAGES > 14 CAHIERS | 2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELEINE 2,50 \$ | FLORIDE 2,60 \$ U.S.

Charest abandonne son idée de « défusion »

Du moins à Montréal, le maire Tremblay en a eu l'assurance

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Même s'il promet de permettre aux villes fusionnées de force de revenir en arrière, Jean Charest « ne touchera pas à Montréal ».

Pas question de permettre que la ville fusionnée, qui a élu son maire en novembre dernier, soit dépeçée à la faveur de référendums locaux.

Des collaborateurs de Jean Charest ont en effet donné cette assurance à l'état-major de Gérald Tremblay. Tout en promettant, a-t-on appris, que le maire de Westmount, Peter Trent, ne sera pas candidat du Parti libéral du Québec aux prochaines élections, en dépit des attentes de plusieurs ténors des anciennes villes de banlieue.

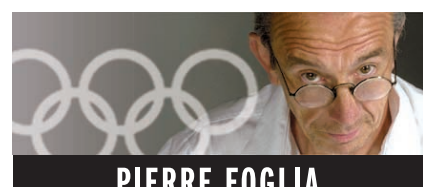
En revanche, il n'est pas question que Jean Charest s'engage officiellement à ce que les référendums menant à des défusions puissent se tenir dans les anciennes municipalités de l'île.

Voir CHAREST en A2

L'OR POUR L'AMÉRIQUE!



C'est demain à 15 h qu'on déterminera qui du Canada ou des États-Unis remportera la médaille d'or du tournoi de hockey des Jeux olympiques de Salt Lake City. Les Canadiens ont facilement accédé à la finale hier en éliminant les Biélorusses 7 à 1. Les Américains ont eu la tâche plus compliquée. Le gardien Mike Richter (qui reçoit ici l'accolade de son coéquipier Brian Leetch) a réussi des arrêts prodigieux dans la victoire de 3 à 2 contre les Russes. La dernière médaille d'or de l'équipe canadienne de hockey remonte à 1952 aux Jeux d'Oslo, il y a un demi-siècle. À lire dans le cahier Salt Lake 2002, pages G1 à G3.



Retour d'investissement

Vous allez voir qu'on va tirer de grandes conclusions sur l'état du sport d'élite dans la nation à partir des résultats « un peu décevants » de Salt Lake. Vous allez voir que l'on va parler d'argent. Ça finit toujours comme ça, les bilans. Ah si on avait plus d'argent pour se payer des entraîneurs, des masseurs, des soigneurs, des stages en altitude...

Vous allez voir que les athlètes ne seront pas les derniers à se plaindre. Puisque le sport est une jolie métaphore de la société, il n'y a aucune raison pour que les athlètes se plaignent moins que les infirmières et que les profs...

Bradley Snyder est un bon lanceur de poids canadien, il a terminé huitième au dernier championnat du monde, une performance qui équivaut à la 7^e place d'une Geneviève Simard, ou la 8^{ns} d'un Jean-Philippe Roy, aux présents Jeux de Salt Lake. Je vous parle d'athlètes qui appartiennent à l'élite mondiale sans être des stars, ils sont peu connus du public et les commanditaires ne se disputent pas le privilège de les parrainer. Avez-vous une idée de comment vit cette élite mondiale canadienne?

« De l'extérieur, s'amuse Brad Snyder, les athlètes amateurs canadiens ont l'air d'être en croisière. Il fait beau. C'est le fun. Il semble qu'on manque de rien. On fait quelque chose qu'on aime. Il y a plein de monde sur le pont qui rigole. On dirait qu'on est toujours en party. Sauf qu'à y regarder de plus près, ces gens qui s'amusent sur le pont ce ne sont pas des athlètes, ce sont peut-être des dirigeants et des employés permanents de fédérations sportives, des commanditaires, des fonctionnaires, des journalistes, mais pas des athlètes. Nous les athlètes nous sommes dans la soute, c'est nous qui faisons avancer le navire, c'est nous aussi qui habitons 10 par chambre. »

« Je vis avec les 13 000 \$ par année que m'octroie Sport Canada. Cet hiver, on m'a coupé le téléphone pendant deux mois, j'allais chez mon coach pour téléphoner. Et je jure devant Dieu qu'il m'arrive souvent de diner de toasts au beurre de peanut. Oui j'ai une voiture, une Datsun 1980, vous devriez me voir quand j'essaie d'en sortir. Je mesure six pieds cinq et je pèse 275 livres... »

Je ne vous ai pas traduit cette entrevue que Snyder a accordée à la revue *Athletics* pour vous faire pleurer. Je ne pleure pas, moi.

C'est un choix de société comme on dit à propos de tout et n'importe quoi, et je serais porté à trouver que, pour une fois, comme société, on fait le bon choix en ne faisant pas, du sport d'élite, une priorité nationale, comme le font les Français par exemple, ou les Italiens. Je trouve notre système de carding tout à fait raisonnable. C'est pas beaucoup, 13 000 \$ par année? Que l'entreprise privée fasse le reste.

Voir PIERRE FOGLIA en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles cahiers C et D	Loteries A2, C12	Monde A14-A17
- horaires-spectacles D17	Mon toit cahier J	Mots croisés H21
- Télé-horaire D2	Mot mystère H21	Ni bête ni méchant! H23
Avis B9, F12	Petites annonces F2	- immobilier F2-F6
Bridge H23	- marchandises F6	- emploi F6, F11
Carrières cahier I	- automobile F11, F12	- affaires E6
- formation I17, I18	Philatélie H23	Plus B1-B7
Décès B10, B11	Politique A3-A5	Restaurants D18
Échecs H23	Vacances-voyage cahier H	Vin D19
Éditorial A18	Sports et les Jeux cahier G	
Encans B8		
Êtes-vous observateur? F2		
Feuilleton A19		
Forum A19		
Horoscope H21		
Jardiner J13		
La grille des mordus H14		
La Presse Affaires E1-E12		

MÉTÉO Voir C12
Ensoleillé
Maximum -3 > minimum -12



Une vidéo montre le journaliste du Wall Street Journal égorgé, puis décapité

Agence France-Presse

ISLAMABAD — La vidéo de l'assassinat du journaliste du *Wall Street Journal*, Daniel Pearl, montre que ses ravisseurs l'ont égorgé, puis décapité, selon une description écrite envoyée hier à l'Agence France-Presse par l'agence de presse pakistanaise Online.

« Pendant les deux premières minutes de la cassette, il est en train de parler. Il semble calme, et il dit que sa mère et son père étaient juifs et qu'il est lui-même allé en Israël », selon le compte rendu de l'agence Online, qui a

reçu une copie de la cassette.

« Il déclare aussi que les musulmans sont opprimés et brutalisés en Palestine, au Cachemire et dans d'autres parties du monde. »

« Alors qu'il finit la déclaration, une main apparaît de derrière et saisit sa tête, pendant qu'une autre main apparaît et, avec une arme tranchante, lui coupe la gorge. »

Puis un message des ravisseurs, d'une durée de 16 secondes, est lu en ourdou par une personne qui n'est pas identifiable.

Dans ce message, les ravisseurs réclament « que les atrocités contre les musulmans dans le monde cessent », que les prisonniers de na-

lionalité pakistanaise détenus à la base américaine de Guantanamo à Cuba soient libérés, et que des avions de combat F-16 américains dont la livraison au Pakistan a été suspendue par les États-Unis soient livrés, indique l'agence Online.

« (Le message des ravisseurs) avertit que si leurs exigences ne sont pas acceptées, alors les Américains et les Juifs doivent être prêts à subir un sort semblable à celui de Daniel Pearl », selon Online.

Daniel Pearl, journaliste du quotidien *Wall Street Journal*, avait été enlevé le 23 janvier à Karachi, alors qu'il enquêtait sur les organisations islamistes.

Voir VIDÉO en A4

L'étoile de Bernard Landry pâlit: un sondage CROP-La Presse, à lire en page A3

Voyagez maintenant. Ne payez rien après. Une chance sur 50 à l'achat d'un voyage de ne rien payer.

Canada AIR-CHARTER
Vols directs de Montréal
Lisbonne • Madrid • Reykjavik • Copenhague • Tunis
Rome • Kingston • Haïti • Martinique • Dakar • Abidjan

Plaisirs d'Europe • Circuits en français • Réservez tôt et épargnez jusqu'à 1 020 \$ par couple.

Paris, Provence, Côte d'Azur France, Suisse, Italie	9 jours	À partir de 1 295 \$
Trésors Ibérique	14 jours	1 919 \$
Allemagne, Suisse, Autriche	15 jours	2 219 \$
Panorama anglais	16 jours	2 099 \$
Corse, Italie	16 jours	2 399 \$
La Grèce	16 jours	2 129 \$

Circuits accompagnés en français de Montréal

La Grèce	20 septembre	3 089 \$	16 jours
L'Espagne	14 septembre	2 439 \$	16 jours
L'Italie	19 septembre	3 299 \$	16 jours
La Tunisie	19 septembre	1 759 \$	16 jours

multi-voyages la méga agence
Vol à partir de :
Paris 599 \$
Londres 625 \$
Lyon 699 \$
Toulouse 699 \$
Nice 749 \$
(514) 858-0011 • 1 888 302-6221
jaibesoindvacances.com
Ouvert le dimanche jusqu'à 20 h

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Victor-Lévy Beaulieu sur Victor Hugo

Pour marquer le bicentenaire de Victor Hugo, né le 26 février 1802, *La Presse* a demandé à Victor-Lévy Beaulieu, bien évidemment, de saluer cet énorme écrivain qui a changé sa vie et l'a sorti de la misère intellectuelle à laquelle il se croyait condamné. D'autres voix se joignent à lui et feront découvrir un Hugo plus d'actualité que jamais.

À lire demain dans le cahier Lectures

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Suivez les derniers jours des Jeux cyberpresse.ca/saltlake

> Toutes nos critiques de cinéma cyberpresse.ca/films

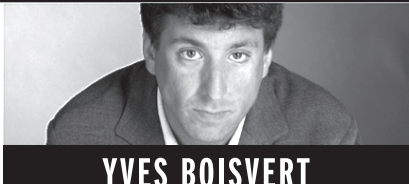
> Participez à nos cinq concours en ligne cyberpresse.ca/concours

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Santé

Des soignants nouveau genre qui vont vers les gens. À lire demain dans le cahier Santé



> Salt Lake 2002

Notre chroniqueur aux Jeux olympiques d'hiver. À lire demain dans le cahier Sports



> Vos finances personnelles

Des placements sans risque à potentiel élevé. À lire demain dans les pages Affaires

LOTERIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 0-6-5 > À quatre chiffres : 4-9-9-3

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9



	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h à 2 h Samedi et dimanche: 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30 Sam: 7 h à midi / Dim: 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi: 8 h 30 à 21 h Vendredi: 8 h 30 à 20 h 30 Samedi et dimanche: 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

SUITES DE LA UNE

Daniel Gourd
Précision

La Presse a publié dans son numéro du 1^{er} février dernier un article intitulé Vincent, Daniel, Sébastien et le conflit d'intérêts?

La Presse tient à préciser qu'elle n'a jamais voulu insinuer que le directeur général des programmes de la télévision de la société Radio-Canada, Daniel Gourd, se soit placé en situation de conflit d'intérêts du fait que son fils Vincent fasse carrière comme producteur et représentant d'artistes ou encore que M. Gourd aurait participé à quelque décision que ce soit mettant en cause un dossier dans lequel son fils ou d'autres membres de sa famille peuvent être impliqués.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir à *La Presse* par l'entremise de ses avocats, M. Gourd tient à préciser que toutes les décisions impliquant son fils ne sont pas référées à un niveau hiérarchique inférieur, mais plutôt directement à Michèle Fortin, supérieur immédiat de M. Gourd, le tout dans le plus profond respect des politiques des ressources humaines applicables à la Société Radio-Canada.

La direction

« Les libéraux ne toucheraient pas à Montréal, ou à tout le moins rendront les règles si compliquées que ce qui est fusionné le resterait », ont confié à *La Presse* des collaborateurs du maire de Montréal, Gerald Tremblay. C'est la conclusion très claire, a-t-on fait valoir, d'une longue conversation avec notamment le principal conseiller de Jean Charest, Pierre Bibeau, lors d'un match de hockey au Centre Molson, il y a quelques jours.

« On n'a pas intérêt, d'aucune façon, à brasser le dossier municipal; ni pour ni contre », a dit M. Bibeau, soutenant qu'il n'avait rien dit à ses amis municipaux qui soit contraire à la position officielle du PLQ dans le dossier des fusions municipales.

À l'invitation d'une compagnie privée, il y a deux semaines, le chef de cabinet de M. Tremblay, Martial Filion, le responsable des communications, Jean-Luc Trahan, et le communicateur André Morrow, organisateur de la campagne de M. Tremblay, ont assisté au match Montréal-Pittsburgh dans une loge où se trouvaient plusieurs stratégies

du PLQ. Outre Pierre Bibeau, on y retrouvait le directeur général du PLQ, Joël Gauthier, le président du parti, Marc-André Blanchard, et le responsable du financement, Marc Bibeau.

Jusqu'ici, le chef libéral, Jean Charest, avait une stratégie consistant à marcher sur des oeufs dans le dossier municipal. Pour marquer des points contre le gouvernement péquiste, les libéraux s'étaient engagés à permettre aux populations des villes fusionnées de réclamer des référendums susceptibles de les démanteler.

Cette position, alors rémunératrice politiquement, devient de plus en plus difficile à tenir, une fois les fusions réalisées. Défaire ce qui a été fait entraînerait un véritable chaos politique et administratif, prévoit-on.

Or, dans leur volonté de se rapprocher de l'administration de Montréal — un appui du premier citoyen de Montréal est toujours un bon coup de pouce en campagne électorale —, les libéraux se sont clairement fait dire qu'il ne saurait y avoir de tête-à-tête entre MM.

Tremblay et Charest tant que le chef du PLQ n'aurait pas ajusté sa position contre les fusions.

Problème de taille pour le PLQ qui avait décidé de cacher sous le boisseau tout ce débat acrimonieux. « En temps et lieu, cette rencontre aura lieu », dit-on du côté du PLQ, où on rappelle que M. Tremblay, ancien ministre de Robert Bourassa, est déjà passablement identifié au PLQ. Du côté du maire Tremblay, on souligne que cette rencontre ne saurait avoir lieu sans que Jean Charest mette publiquement de l'eau dans son vin dans le dossier des fusions municipales.

Selon nos sources, d'entrée de jeu lors de la rencontre du Centre Molson, les libéraux ont établi une nette différence entre les « défusions » dans des villes comme La Baie et Grand-Mère, et le cas de Montréal.

L'entourage de Gerald Tremblay était semble-t-il par-dessus tout inquiet de l'éventualité d'une candidature forte du côté des maires antifusion, ce qui, advenant une victoire du PLQ aux élections, au-

rait mis une constante pression sur l'administration Tremblay. On était surtout préoccupé par la candidature d'un Peter Trent, le maire de Westmount, mais ce scénario a vite été écarté par l'organisateur Pierre Bibeau. Même chose pour l'ancienne mairesse de Mont-Royal, Vera Danyluk, qui ne sera pas candidate libérale, a assuré M. Bibeau.

« Pour nous, d'aucune façon on ne touche au municipal », a dit M. Bibeau. « Notre politique a été établie et on n'en changera pas, soutient-il. Il y a clairement des enjeux plus importants que le municipal dans le moment. »

Des organisateurs libéraux expliquent qu'il n'y aura aucun effort de mis du côté du PLQ pour « remettre de l'huile sur le feu » dans le dossier municipal. Les fusions forcées n'ont pas été un enjeu central des élections partielles et les remettre à l'avant-scène risquerait de faire oublier l'ensemble du bilan du gouvernement péquiste, explique-t-on. « Plus le temps passera, moins les fusions seront un enjeu, c'est ce qu'on espère de notre côté », a conclu un stratège du PLQ.

CHAREST

Suite de la page A1

Commanditer des skieurs comme Geneviève Simard et Jean-Philippe Roy qui viennent de se révéler à Salt Lake, ce n'est pas de la philanthropie, bien au-delà du reçu d'impôt, ce serait un placement avisé. Les gens de chez Rona (Geneviève Jeanson), Home Depot (Caroline Brunet), Réno-Dépôt (Mélanie Turgeon) pour ne citer qu'eux l'ont bien compris. Mais la commandite d'athlètes est encore, chez nous, une pratique confidentielle. Si les entreprises canadiennes avaient un tant soit peu de culture sportive elles n'auraient pas laissé à McDonald's une « aubaine », un placement aussi juteux que le plongeur Alexandre Despaties...

Mais revenons au bilan de ces Jeux qui s'annoncent aigre-doux et qui, comme d'habitude, ne signifiera rien du tout. Comme d'habitude on additionnera des médailles d'inégale valeur — celles du hockey féminin sont bidon; celles du ski de fond sont à haut taux d'hémoglobine; celles du patinage courte piste sont une joke une fois sur deux; celles du curling sont des breloques de vente de garage. Comme d'habitude, on tirera des conclusions d'un classement des nations où l'on voit par exemple la Croatie, trois médailles d'or, une d'argent, devancer le Japon, sauf que c'est la même athlète — Janica Kostelic — qui a remporté les quatre médailles.

Le Canada a tout lieu d'être satisfait. Il investit peu dans le sport d'élite, il reçoit beaucoup pour ce peu d'engagement. Sport Canada avait placé la barre très haute pour Salt Lake, plus de 20 médailles et une troisième place au classement des nations. Des attentes aussi maladroites que présomptueuses. Si le Canada a à rougir de quelque chose après Salt Lake, ce n'est certainement pas de ses résultats plutôt flatteurs. Si le Canada a à rougir de quelque chose, c'est encore une fois de s'agiter trop du drapeau, et de son énorme investissement symbolique dans une équipe-nation. Un sulfureux concept.

L'affaire Salé-Pelletier (suite)

Le sumo, vous savez le sumo? Bon eh bien les combats de sumo sont jugés par un arbitre unique qui porte un couteau à sa ceinture, symboliquement cela veut dire qu'il est prêt à s'ouvrir le ventre s'il se trompe. Cet arbitre est placé sous la haute surveillance de quatre juges qui peuvent, à tout moment, se consulter pour infirmer ou confirmer une de ses décisions. Mais il n'y a pas de système parfait. Celui-là pas plus qu'un autre, et il arrive que des combats de sumo soient mal jugés. Vous me suivez? C'est pas compliqué, pour l'instant ça ressemble beaucoup au patinage artistique et je sais que

vous êtes des experts en patinage artistique. Mais attention, à partir d'ici on va s'en éloigner considérablement.

Au sumo, en cas d'erreur manifeste, et c'est une règle d'honneur jamais transgressée, le lutteur lésé, son entraîneur, ses supporters, ne contestent jamais la décision de l'arbitre ou la décision finale des juges. Jamais. Au point où les journalistes ne mentionnent même pas qu'il y a eu erreur d'arbitrage. C'est voulu. C'est comme ça. C'est le code, la tradition. La victoire et les prix qui y sont attachés vont à celui qui ne la mérite pas, ce qui n'empêche pas que, pour tout le monde, le lésé est le véritable vainqueur « en essence ». Pour tout le monde, mais personne ne dit un mot. Vous me suivez toujours? Ça m'étonne un peu, mais si vous le dites... C'est pas fini.

Le faux vainqueur pourrait dire: « Je ne mérite pas cette victoire, j'y renonce. » Il pourrait. Mais s'il le faisait, il passerait par-dessus la décision de l'arbitre, et ce serait comme s'il l'insultait. Le code d'honneur l'astreint donc à rester le faux vainqueur, à prendre sa médaille et à fermer sa gueule. Vous êtes encore là? Et vous n'avez pas un petit peu mal au ventre? C'est parce que vous avez une grosse santé. Je vous félicite.

Robert Bélanger
Précision

La Presse a publié en page 2 du cahier A de son numéro du 14 février, sous la rubrique Précision, un court article sur M. Robert Bélanger.

La Presse tient à préciser que dans le cadre de la plainte déposée le 14 mars 2001 par le bureau du syndic de l'Ordre des ingénieurs du Québec contre M. Bélanger, celui-ci n'a pas été accusé d'avoir falsifié des rapports d'enquête de la CSST. En outre, cette plainte a d'abord fait l'objet d'une requête préliminaire en rejet de la part des avocats de M. Bélanger. Dans une décision rendue le 13 décembre 2001, le Comité de discipline a rejeté cette requête préliminaire. Cette décision du Comité de discipline fait maintenant l'objet de la part de M. Bélanger d'une demande de permission d'appeler devant le Tribunal des professions. La plainte au mérite contre M. Bélanger reste toutefois à être entendue.

Nos excuses.

La direction

PIERRE FOGLIA

Suite de la page A1

vous êtes des experts en patinage artistique. Mais attention, à partir d'ici on va s'en éloigner considérablement.

notre événement

Duvets

Linen Chest offre la plus importante sélection de couettes, de housses, draps et accessoires assortis pour couettes aux prix garantis les plus bas.

« Le supercentre de la made maison »

Centre Rockland : (514) 341-7810
 La Cathédrale (Centre-Ville) : (514) 282-9225
 Place Portobello, Brossard : (450) 671-2202
 Les Galeries Laval : (450) 681-9090
 Magasin d'Entrepôt Carrefour Langueville : (514) 254-3636

	A saison	Duvet std	Duvet d'oe blanche std	Pima
SIMPLE	89 ⁹⁵	99 ⁹⁵	129 ⁹⁵	159 ⁹⁵
DOUBLE	109 ⁹⁵	129 ⁹⁵	159 ⁹⁵	189 ⁹⁵
GRAND	119 ⁹⁵	139 ⁹⁵	179 ⁹⁵	209 ⁹⁵
TRES GRAND	149 ⁹⁵	179 ⁹⁵	199 ⁹⁵	259 ⁹⁵

Duvet blanc à partir de

89⁹⁵

ACTUALITÉS

LE CLIMAT POLITIQUE AU QUÉBEC

SONDAGE ◀ ▶ CROP / LA PRESSE

> S'il y avait des élections provinciales aujourd'hui au Québec, pour lequel des partis suivants voteriez-vous? Est-ce...

ENSEMBLE (n: 527)	%
...Le Parti libéral du Québec	44
...Le Parti québécois	34
...L'Action démocratique du Québec	22

Après répartition

> À quel chef politique faites-vous le plus confiance pour diriger le Québec?

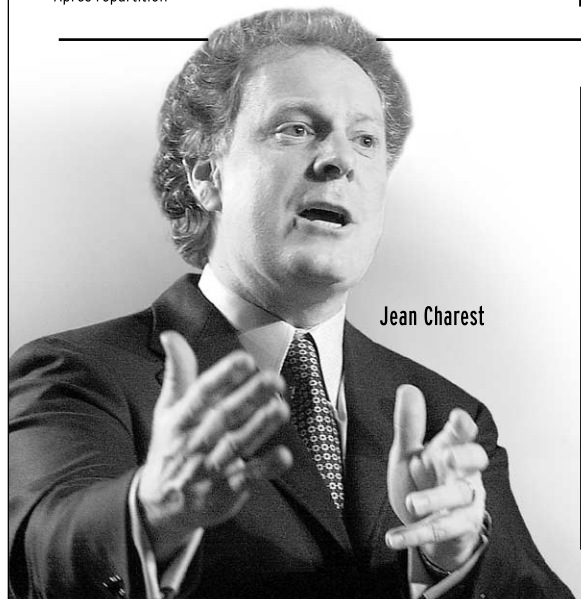
ENSEMBLE (n: 527)	%
Jean Charest	29
Mario Dumont	25
Bernard Landry	28
Aucun	10
NSP/refus	8

> Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du présent gouvernement du Québec?

ENSEMBLE (n: 527)	%
très satisfait(e)	5
plutôt satisfait(e)	38
plutôt insatisfait(e)	29
très insatisfait(e)	24
NSP/refus	4

> Bernard Landry dirige le Parti québécois depuis bientôt un an. Diriez-vous que votre opinion quant à l'aptitude de M. Landry à gouverner le Québec s'est améliorée, détériorée ou qu'elle n'a pas changé depuis son accession à la direction du Parti québécois?

ENSEMBLE (n: 527)	%
amélioration	15
détérioration	29
pas de changement	51
NSP/Refus	5



Jean Charest

> Comme vous le savez, Jean Charest dirige le Parti libéral du Québec depuis 1998. Diriez-vous que votre opinion quant à l'aptitude de M. Charest à gouverner le Québec s'est améliorée, détériorée ou qu'elle n'a pas changé depuis son accession à la direction du Parti libéral du Québec?

ENSEMBLE (n: 527)	%
amélioration	22
détérioration	12
pas de changement	59
NSP/Refus	7

> Selon vous, avec quel chef le Parti québécois aurait-il le plus de chances de remporter les prochaines élections au Québec? Est-ce avec...

ENSEMBLE (n: 527)	%
Bernard Landry	39
François Legault	15
Pauline Marois	23
Aucun de ceux-ci	14

Mario Dumont et Bernard Landry



Les résultats du sondage reposent sur 527 entretiens téléphoniques effectués les 20 et 21 février 2002 pour le quotidien *La Presse*. Les répondants ont été choisis à l'aide d'une grille de sélection aléatoire parmi les personnes de 18 ans et plus présentes dans les ménages sélectionnés au moment du sondage et aptes à répondre aux questions en français ou en anglais. La provenance des répondants se distribue comme suit : le Grand Montréal 262, ailleurs en province 265. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=527) est précis à 4 points près, 19 fois sur 20.

L'étoile de Landry pâlit sérieusement

Un sondage CROP-*La Presse* révèle que la popularité du gouvernement accuse une nouvelle baisse



DENIS LESSARD

QUÉBEC – L'étoile de Bernard Landry et de son gouvernement a sérieusement pâli dans la population après la crise d'Oxygène 9 et les démissions surprises du ministre Gilles Baril et du directeur du PQ, Raymond Bréard.

Mais Bernard Landry, continue d'avoir la cote chez les péquistes, qui le préfèrent toujours, clairement, à Pauline Marois et à François Legault.

Tenue les 20 et 21 février auprès de 527 personnes une enquête CROP réalisée pour *La Presse*, montre que la satisfaction à l'endroit du gouvernement a de nouveau baissé; en novembre 48 % des gens étaient satisfaits du gouvernement, ils étaient 46 % au début février et n'étaient plus que 43 % dans cette enquête plus récente, dont la marge d'erreur est de 4 points de pourcentage 19 fois sur 20.

Les gens insatisfaits du Québec sont en croissance, à 53 % maintenant selon le sondage, six points de plus qu'au début du mois, tout de suite après l'imposant remaniement ministériel.

Autre bien mauvaise nouvelle pour Bernard Landry, pour la première fois, même de justesse, Jean Charest le coiffe comme politicien en qui les gens « ont le plus confiance pour diriger le Québec ».

À cette question, Jean Charest est le choix de 29 % des répondants, Bernard Landry de 28 % et Mario Dumont de 25 %. Jean Charest qui était passé brièvement devant Lucien Bouchard quand il a atterri en politique provinciale, au printemps 1998, n'avait depuis jamais fini premier au palmarès.

Une enquête précédente CROP, en novembre dernier, s'interrogeait aussi sur la « confiance » dégageée par les chefs de parti, dans le contexte de la période difficile suivant le 11 septembre.

M. Landry dominait alors nettement avec 33 % d'appuis contre 26 % à Jean Charest et 16 % à Mario Dumont.

Pour le spécialiste de CROP, Claude Gauthier, le fait que les trois leaders soient à égalité laisse perplexé, on peut penser qu'on observe un vacuum au niveau du leadership, « il y a un problème de



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Si des élections avaient eu lieu cette semaine, la composition de l'Assemblée nationale aurait probablement été sensiblement transformée.

confiance quand deux chefs qui ont la possibilité de prendre le pouvoir se retrouvent au même niveau que celui du tiers parti ».

Au sein de leurs partis respectifs, les chefs ont un ascendant variable — M. Landry fait le plein avec 72 % d'appuis chez les électeurs péquistes, Mario Dumont obtient 76 % de la confiance des voteurs de l'ADQ, mais Jean Charest ne récolte que 68 % des appuis des supporteurs du PLQ.

Fait à signaler, selon M. Gauthier, M. Landry récolte toujours un appui significativement élevé chez les plus jeunes — les 18-34 ans ont à 62 % une opinion favorable du premier ministre contre 44 % dans l'ensemble de la population.

Landry «détérioré»

Mauvaise nouvelle pour M. Landry : il a perdu des plumes dans la population depuis qu'il est premier

ministre. Pour 29 % des répondants, « l'aptitude de M. Landry à gouverner » s'est « détériorée » depuis son accession à la barre du PQ. Inversement, 15 % pensent que le premier ministre s'est amélioré et 51 % estiment que c'est le statu quo.

Or, c'est le contraire pour Jean Charest, 22 % des gens pensent que « son aptitude à gouverner » s'est « améliorée » depuis qu'il est devenu chef du PLQ, et 12 % pensent qu'il a perdu des plumes. Aussi, 59 % estiment que M. Charest n'a pas changé.

« C'est comme s'il y avait une « réappréciation » de M. Charest, résume M. Gauthier.

Quant aux intentions de vote, l'enquête indique une nette victoire libérale : avec une répartition la plus probable des indécis — majoritairement libéraux —, on constate que le PLQ obtiendrait 44 % des voix, contre 34 % au PQ et 22 % à l'ADQ.

L'écart passé à 10 points s'est creusé depuis le début février — il était de sept points alors avec 44 % d'appuis aux libéraux et 37 % au PQ. C'est l'ADQ qui paraît avoir gagné de la défection de trois points touchant le PQ.

Chez les francophones, le PQ reste le plus populaire, mais l'écart se réduit avec les libéraux — le parti de M. Landry obtiendrait 40 % des voix francophones contre 34,6 % au PLQ. L'ADQ a l'appui de plus d'un électeur sur quatre,

soit 26 %. Mais Bernard Landry demeure la meilleure carte pour le PQ selon CROP. Avec la ministre des Finances, Pauline Marois, à sa tête, le PQ récolterait 30 % des suffrages au lieu de 44 % ; l'écart avec le PLQ serait de 12 points au lieu de 10.

Avec le titulaire de la Santé à la barre, François Legault, le PQ se ramasserait à 27 % des suffrages, 18 points derrière les libéraux.

Palmarès

Bernard Landry n'est plus le péquiste le plus populaire : 44 % des gens ont une opinion « favorable ou plutôt favorable » du premier ministre contre 46 % qui sont d'avis contraire.

Pauline Marois obtient 46 % de faveur populaire contre 44 % de gens qui ont d'elle une opinion négative. Pour M^{me} Marois et M. Landry, seulement 10 % des gens ont soutenu ne pas avoir d'opinion.

Encore là, M. Landry a la cote chez les supporteurs du PQ, qui ont à 84 % une opinion favorable de leur chef. Pauline Marois a une

bonne note de 73 % des électeurs péquistes.

M^{me} Marois obtient l'appui de 47 % des femmes contre 41 % qui ont une bonne opinion du premier ministre. « C'est là qu'il y a un peu de baume pour M. Landry, il conserve la confiance des partisans du PQ, il n'y a pas de raison de changer de chef. »

Quand on demande aux gens avec quel chef le PQ aurait plus de chances de gagner, M. Landry demeure premier avec 39 % d'appuis, contre 23 pour M^{me} Marois et 15 % pour François Legault.

Chez les supporteurs du PQ, la domination de M. Landry est plus nette encore avec 59 % d'appuis contre 20 % à M^{me} Marois et 12 % à M. Legault.

La notoriété d'un François Legault est bien moindre : il laisse indifférent 33 % des répondants.

Mais pas moins de 41 % des gens disent avoir une bonne opinion du titulaire de la Santé contre seulement 27 % qui sont d'avis contraire. Pour CROP 55 % des électeurs péquistes ont une bonne opinion de lui.

« Il y a un problème de confiance quand deux chefs qui ont la possibilité de prendre le pouvoir se retrouvent au même niveau que celui du tiers parti ».

VIDÉO

Suite de la page A1

Un responsable de l'agence Online, qui a son siège à Karachi, a confirmé à l'AFP le contenu de la vidéo, déclarant qu'elle avait été « très difficile à regarder ».

Le directeur exécutif de l'agence, Sohail Iqbal, a déclaré par téléphone de New York que la vidéo « avait été apportée à nos bureaux de Karachi mercredi, adressée à l'un de nos reporters ».

« Nos reporters ont regardé la vidéo, qui avait été enregistrée sur une caméra. Nous en avons discuté avec les officiels des États-Unis (à Karachi) et jeudi soir nous avons remis la cassette », a-t-il dit.

Le contenu de la vidéo a alors été révélé par le *Wall Street Journal* et par des responsables de Washington.

Le reporter auquel la cassette était destinée « a été interpellé par la police et il est actuellement interrogé », a déclaré M. Iqbal. « Les autorités nous ont assurés qu'elles veulent seulement l'interroger et qu'elles coopéreront avec nous », a-t-il dit.

Entre-temps, les États-Unis ont cherché hier à conforter le gouvernement du Pakistan, allié capital dans la bataille contre le terrorisme, malgré ses efforts infructueux pour empêcher le meurtre du journaliste du *Wall Street Journal*.

Le département d'État a souligné avec insistance « l'excellente coopération » des autorités pakistanaises tout au long de l'enquête, s'abstenant de toute critique qui fragiliserait le pouvoir du président Pervez Musharraf, mais l'invitant aussi à ne pas relâcher ses efforts.

« Les États-Unis et le Pakistan se sont engagés à identifier les responsables de ce meurtre et à les traduire en justice », a déclaré le porte-parole du département d'État, Richard Boucher.

« Nous allons continuer de travailler étroitement avec les autorités pakistanaises, qui ont coopéré de manière excellente tout au long de l'enquête », a-t-il ajouté.

M. Boucher s'est également félicité des propos fermes du président pakistanais, qui a promis de « liquider complètement » le terrorisme au Pakistan, après cet assassinat.

« Nous nous félicitons de la déclaration de M. Musharraf enjoignant aux autorités de redoubler d'efforts pour appréhender tous ceux qui sont impliqués dans l'enlèvement et le meurtre de M. Pearl », a-t-il dit.

Malgré de multiples perquisitions et interpellations, les enquêteurs pakistanais n'ont eu qu'un succès notable avec l'arrestation le 12 février de Sheikh Omar, militant islamiste qui avait avoué être le commanditaire du rapt de Daniel Pearl.

Les États-Unis exercent une forte pression depuis des mois sur le Pakistan pour qu'il prenne des mesures décisives contre les groupes islamistes extrémistes présents sur son sol, actifs notamment dans le conflit avec l'Inde sur le Cachemire ou en Afghanistan.

Washington apporte dans le même temps un fort soutien politique au président Musharraf, qui s'est rangé résolument aux côtés des Américains après les attentats du 11 septembre, malgré l'opposition d'une grande partie de sa population.

JEUNES PHOQUES

Les vendeurs de peaux peuvent être poursuivis

SUE BAILEY
Presse Canadienne

OTTAWA — Les chasseurs de phoque de Terre-Neuve jugent la situation injuste et insensée, mais la plus haute cour au pays n'en estime pas moins qu'Ottawa a le droit d'appliquer la législation fédérale interdisant la vente de peaux de bébés phoques.

Dans un jugement unanime rendu à Ottawa, hier, la Cour suprême du Canada a statué que le gouvernement fédéral avait pleine juridiction, en 1996, lorsqu'il a intenté des poursuites contre 101 Terre-Neuviens qui vendaient de façon illégale des peaux de jeunes phoques.

Les chasseurs devront donc maintenant faire face à la justice, en vertu du règlement sur les mammifères marins. Ils sont passibles d'amendes.

« Nous nous sommes opposés à la loi, et la loi a gagné », a déclaré Earle McCurdy, président de l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve, comptant 20 000 membres.

« Nous pensons toujours qu'il s'agit d'une loi injuste », a-t-il signalé, ajoutant que les responsables fédéraux « satisfont les défenseurs des droits des animaux depuis des années ».

Le syndicat avait décidé d'appuyer Ford Ward, qui contestait la constitutionnalité des pouvoirs d'Ottawa à réglementer la vente de peaux de bébés phoques. On estimait également qu'Ottawa empiétait sur les champs de compétence provinciaux.

CARTE SANTÉ À PUCE

La CAI s'inquiète de dérapages possibles

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La Commission d'accès à l'information (CAI) estime que l'avant-projet de loi sur la carte santé à puce comporte d'importantes zones grises qui nécessitent un véritable débat public.

Dans le mémoire qu'elle doit présenter en commission parlementaire à la mi-mars, la CAI s'inquiète notamment de la centralisation des renseignements et s'interroge sur la réelle pertinence de créer un mégafichier central.

En décembre dernier, au moment où l'ancien ministre de la Santé, Rémy Trudel, a déposé son avant-projet de loi, la commission avait posé une série de questions concernant la carte à microprocesseur. Après avoir pris connaissance en profondeur du texte législatif, la CAI détaille maintenant ces interrogations dans son mémoire.

« La portée de l'avant-projet de loi est donc beaucoup plus large que ne le laisse entendre une première lecture. (...) La Commission croit que les orientations de l'avant-projet de loi pourraient entraîner des surprises insoupçonnables pour l'instant », peut-on lire dans le document d'une vingtaine de pages. En ce sens, la CAI souligne aussi que la Régie de l'assurance-

maladie du Québec (RAMQ) a acquis au fil des ans un nombre croissant de banques de données qui sont dépourvues de lien avec son rôle d'assureur.

La CAI reconnaît qu'une plus grande circulation de l'information permettrait aux professionnels d'assurer à leurs patients une meilleure continuité des soins. Mais avant d'investir 160 millions de dollars — sans compter les coûts d'informatisation des établissements —, elle suggère d'examiner les besoins réels du milieu.

« Les technologies de l'information ne sont qu'un outil et non pas une fin en soi. Il faut d'abord déterminer les réels besoins des professionnels de la santé et de leurs patients et, dans un deuxième temps, les technologies qui répondent à ces besoins », écrit la commission.

Présentant son mémoire devant la Commission des affaires sociales plus tôt cette semaine, le Collège des médecins avait lui aussi souligné cet élément. Les médecins souhaitent notamment des outils qui leur permettraient de mieux connaître la médication de leurs patients. Pour ce faire, une meilleure communication avec les pharmaciens est nécessaire, mais la carte à puce n'est pas le seul moyen d'y arriver.

Dans son mémoire, la CAI s'attarde également à l'aspect local des soins donnés. S'ap-

payant sur des statistiques de la RAMQ, elle rappelle que plus de 90 % des personnes consultent un omnipraticien de leur région et 80 % en ce qui a trait aux médecins spécialistes. Pour quelle raison serait-il nécessaire de centraliser l'information à grande échelle si la majorité des services de première ligne sont dispensés localement, s'interroge la commission.

Dans la conclusion de son mémoire, elle suggère même que les groupes de médecine de famille — une proposition du rapport Clair — représentent un milieu adéquat pour tester de nouvelles technologies de l'information utilisées localement.

Ligne directrice du rapport, la confidentialité des renseignements des patients est évidemment au cœur des préoccupations de la commission. En ce sens, elle considère que la carte santé à puce et la carte d'habilitation des professionnels représentent un moyen sûr d'accéder aux renseignements personnels. « Mais il ne faut pas confondre sécurité et confidentialité », écrit-elle.

La CAI estime en effet que les couplages de données et les fuites risquent de se multiplier avec un seul fichier central. Sans compter que le gouvernement n'a jamais mentionné clairement quels intervenants auraient accès au fichier, ni à quelle catégorie d'information, rappelle-t-elle.

Les rédacteurs du gouvernement en manque d'inspiration?

MARC THIBODEAU

Les rédacteurs du gouvernement souffrent-ils d'un manque d'inspiration ?

La question se pose à la lecture des multiples communiqués publiés au cours des derniers mois pour souligner les investissements alloués en vue d'améliorer les infrastructures du réseau de l'éducation.

Le 10 décembre dernier, le député d'Abitibi-Est, André Pelletier, révélait par communiqué l'octroi d'une somme de près de deux millions à la commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. « Nos jeunes ont l'avenir du Québec et, par cet investissement, le gouvernement confirme qu'il croit à l'importance

de créer les conditions essentielles à leur réussite scolaire », indiquait-il en conclusion.

Une formule quasi identique revient quelques jours plus tard dans un communiqué daté du 17 décembre du député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, aujourd'hui ministre délégué aux Affaires intergouvernementales. Idem dans un communiqué du 20 décembre du député d'Arthabaska, Jacques Baril, qui est ministre délégué aux Transports.

L'ex-ministre de l'Éducation, François Legault, qui multipliait les annonces d'immobilisations avant d'être nommé à la tête du réseau de la santé, reprend la même formule dans des communiqués datés du 10, du 11 et du 14 janvier.

Des intervenants du milieu scolaire estiment que ces annonces multiples s'inspirent de la volonté du gouvernement d'exploiter politiquement chaque dollar versé en éducation avant le lancement de la prochaine campagne électorale. Les investissements relevés découlent du budget spécial présenté par le gouvernement à l'automne dernier.

Nicolas Girard, porte-parole du ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, ne voit rien d'incongru au fait que le gouvernement multiplie les annonces en matière d'infrastructures en détaillant l'enveloppe globale annoncée lors du budget.

Ce sont souvent les commissions scolaires elles-mêmes qui demandent au ministre ou aux élus locaux de se déplacer pour officialiser les

investissements, dit-il. « Ce sont des projets qui sont très attendus », indique M. Girard.

Il est par ailleurs « tout à fait normal », ajoute-t-il, que les communiqués du Parti québécois relatifs aux immobilisations reprennent, sur une période de deux mois, une formule similaire relativement à l'importance des jeunes et de l'éducation.

« Que l'éducation est fondamentale, nous l'avons prouvé à plusieurs reprises depuis notre arrivée au pouvoir à Québec. Que les jeunes représentent l'avenir, plusieurs ministres le répètent et nous avons amplement démontré l'importance de cette question par nos politiques. Il n'y a rien d'étrange là-dedans », dit le porte-parole.



Voici la toute première concentration de fourrures

Jusqu'au **24 février**, à notre magasin de la rue Sherbrooke seulement. Économisez de **40 % à 60 %** sur le prix courant de splendides fourrures griffées Michael Kors, Vera Wang, Carolina Herrera, Bisang et plus encore!

Ne manquez pas cette occasion unique. Hâtez-vous, **le solde prend fin demain.**

HOLT RENFREW

RUE SHERBROOKE, ANGLE DE LA MONTAGNE (514) 842-5111 WWW.HOLTRENFREW.COM

Bourque demande l'annulation du Sommet de Montréal

Le chef de l'opposition évoque le conflit d'intérêts

ÉRIC TROTTIER

ÉVOQUANT un conflit d'intérêts de plus en plus flagrant, l'opposition a demandé l'annulation pure et simple du Sommet de Montréal, hier, alors que s'accumulent de nouveaux éléments embarrassants pour l'administration de Gérard Tremblay au sujet du contrat de 850 000 \$ accordé à un organisme fondé par le maire en 1999.

Le cahier de charges envoyé aux 16 soumissionnaires qui ont répondu à l'appel d'offres de la Ville de Montréal pour le contrat d'accompagnement au Sommet de Montréal était calqué en partie — des paragraphes entiers — sur le document qui circulait à l'hôtel de ville une semaine avant le lancement de l'appel d'offres.

Or, ce document présentait déjà l'Institut pour le progrès socio-économique (IPSE), une firme fondée par Gérard Tremblay, comme le maître d'oeuvre du Sommet.

Par ailleurs, le cahier de charges montre un échéancier des travaux pratiquement impossible à respecter... à moins d'avoir commencé le contrat avant même le lancement de son appel d'offres. Ainsi, le document de la Ville explique que le site Web du sommet devra être prêt pour le 1^{er} mars, soit 10 jours après l'attribution du contrat. Un site Web de ce genre prend près de trois mois à aménager, estiment les spécialistes.

« Ce ne sont que des éléments de plus, a déclaré le chef de l'opposition, Pierre Bourque. Il y a trop de collusion là-dedans, trop de faits étranges qui montrent que tout a été

fait à l'avance pour favoriser l'Institut de M. Tremblay. Dans les circonstances, je pense que la sagesse commande au maire d'annuler le Sommet et le contrat accordé à l'IPSE. »

Au sujet du document mis en circulation à l'hôtel de ville dès le 21 janvier, le maire Tremblay a par ailleurs rectifié le tir, hier. La veille, devant tous les journalistes, il avait affirmé n'avoir jamais vu ce fameux document. Hier, il a admis l'avoir lui-même distribué à Pierre Bourque, le 21 janvier. Ce matin-là, M. Tremblay était accompagné d'Érik Ryan, le président du sommet, et de son adjoint, Alain Cardinal. Selon des témoins, MM. Ryan et Cardinal ont présenté le document à plusieurs employés de la Ville, durant cette semaine-là, et ils étaient absolument enthousiastes par rapport au sommet et à la méthode de travail développée par l'IPSE.

Deux soumissions

Huit jours plus tard, un appel d'offres était publié dans les quotidiens pour l'attribution du contrat. Seize entreprises se sont montrées intéressées, mais seulement deux ont finalement déposé une soumission, après avoir étudié le cahier de charges.

Le jury a voté à l'unanimité en faveur de l'IPSE, même si son prix était de 250 000 \$ plus élevé que celui de son concurrent. Le jury était composé notamment d'Érik Ryan et d'Alain Cardinal, les mêmes qui se montrèrent si enthousiastes huit jours avant le lancement de l'appel d'offres.

Pierre Bourque estime qu'il y a là suffisamment d'éléments pour justifier une en-



Photo ROBERT SKINNER ©
Pierre Bourque, chef de Vision Montréal.

quelconque à retirer de ce contrat, d'autant plus que l'IPSE est un organisme à but non lucratif.

Or, comme *La Presse* l'a déjà révélé, l'IPSE ne compte pas accomplir lui-même le contrat : il le refila plutôt en sous-traitance à deux entreprises : le Groupe Forest, qui est lié notamment aux deux vice-présidents de l'IPSE, et à Technomédia, une entreprise de formation en ligne dont un des administrateurs est le fils de Claude Béland, Philippe.

Ayant appris que *La Presse* était au courant de ce fait, Philippe Béland a appelé à la rédaction, hier. « Mon père ne savait pas que je faisais partie du conseil d'administration de Technomédia, a-t-il dit. Il l'a en fait appris ce matin en m'appelant. Et je ne savais pas non plus qu'il était président de l'IPSE. »

M. Béland fils a tenu à préciser que de toute façon il n'était pas actionnaire de Technomédia et qu'il ne retirait pas d'argent de son poste d'administrateur : « Je fais ça pour aider un ami », a-t-il conclu.

Enfin, le dossier du contrat accordé à l'IPSE ne sera pas étudié à la réunion du conseil municipal de lundi. Une nouvelle disposition dans la charte de la Ville fait en sorte que tout contrat ayant fait l'objet d'un appel d'offres qui a reçu au moins deux soumissions peut être attribué par le comité exécutif, sans la sanction du conseil.

[cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca) Des articles, des éditoriaux et des hyperliens sur le Sommet de Montréal et son organisation à www.cyberpresse.ca/tremblay

L'IPSE travaillait sur le Sommet depuis décembre

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Dès la mi-décembre, l'Institut pour le progrès socio-économique avait commencé à travailler sur le Sommet de Montréal, un mois avant que le contentieux de la Ville ne demande au cabinet du maire de procéder par appel d'offres pour cet important contrat.

Des sources à la Ville de Montréal ont révélé hier à *La Presse* que c'est le contentieux de la Ville qui avait forcé M. Tremblay et son entourage à passer par un appel d'offres pour la préparation du Sommet. L'appel d'offres a été lancé le 29 janvier, les soumissions furent ouvertes le 15 février, le jury s'est réuni le 18 et le conseil exécutif a pris sa décision le 20 février.

Dans l'entourage du maire Tremblay, on confie même que l'on avait vérifié la possibilité de donner le contrat « de gré à gré », sans soumissions, à l'IPSE. Le directeur général de la Ville, Guy Coulobme, a indiqué qu'il « n'y aurait pas de problème », or le contentieux de la Ville était d'un tout autre avis.

« Il ne fera pas chaud lundi à l'hôtel de ville », de dire un haut fonctionnaire devant ces déclarations ; déjà les relations entre le maire et M. Coulobme ne sont pas très bonnes, constate-t-on.

L'attribution du contrat de 850 000 \$ à l'IPSE pour la préparation du Sommet a plongé l'administration Tremblay dans le pétrin toute la semaine. L'IPSE avait été fondée par le maire, et son dirigeant, le « stratège » Érik Ryan, est depuis longtemps un protégé de l'ancien ministre libéral.

Pierrette Gagné, qui dit avoir été contactée par Érik Ryan de l'IPSE à la mi-janvier travaillait déjà à ce projet dès la mi-décembre, rue Gosford, expliquant, dans les coulisses, des hauts fonctionnaires de Montréal.

Ils s'insurgent surtout du fait que Claude Béland, défendant l'IPSE, a vanté la firme qui pouvait, après avoir été choisie le 20 février, rencontrer l'échéance de la fin du mois.

« Ce qui s'est passé, c'est que l'IPSE avait commencé le travail à la mi-décembre, le premier document date du 7 janvier », explique-t-on. Des contractuels avaient été embauchés dès le début janvier pour faire des « portraits d'arrondissements ». Ils furent récupérés momentanément par la Ville au moment où le contentieux a demandé au maire Tremblay de passer par un appel d'offres public au lieu de donner le contrat directement à la firme qu'il avait fondée.

Solde d'entrepôt Kanuk jusqu'à lundi 25 février

chez Kanuk, 485, rue Rachel Est, Mtl

 L'AZOTE Rég. : 555\$ 385\$	 LE GRABUGE Rég. : 653\$ 395\$	 LE GAROLOU Rég. : 613\$ 385\$
--	---	---

 LE MONT-JOLI (SANS FOURRURE) Rég. : 691\$ 587\$	 LE CASTOR JUNIOR Rég. : 327\$ 195\$	 LE LYNX Rég. : 651\$ 425\$
---	---	--

HEURES D'OUVERTURE DU SOLDE D'ENTREPÔT KANUK

Samedi 23 fév. . . . de 8 h 00 à 17 h 00
Dim 24 fév. . . . de 8 h 00 à 17 h 00
Lundi 25 fév. . . . de 8 h 00 à 21 h 00

Atelier-magasin Kanuk
485, rue Rachel Est, Montréal
(métro Mont-Royal)

Nous acceptons :
MasterCard, Visa, carte de débit et argent comptant

Tous les manteaux Kanuk sont en solde !

Des milliers de manteaux Kanuk à prix-chocs

COUPON-CADEAU Nul après le 25 février 2002.

du solde KANUK

foulard Kanuk

(couleur unie)
Valeur de 34\$

Valable du 20 au 25 février 2002.

Au moment de l'achat d'un vêtement de 350\$ ou plus (avant taxes).
Un seul coupon par vêtement.
Un seul vêtement par coupon.

Valide pendant le Solde d'entrepôt, du 20 au 25 février 2002. Chez Kanuk seulement, 485, rue Rachel Est à Montréal.

FABRICANT / INSTALLATEUR • UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Fibro 25 ans DE GARANTIE

Piscines monoocoques en fibre de verre

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre en Amérique du Nord dans une ambiance de détente.

Nous avons aussi un grand choix de piscines de petites dimensions pour les espaces restreints.

SPA DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

CARACTÉRISTIQUES

- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

Chaise longue thérapeutique incorporée à la piscine

À l'achat d'une piscine Fibro obtenez GRATUITEMENT une lumière à fibre optique de quatre couleurs d'une valeur de 1 200 \$

Cette offre est valide jusqu'au 25 février 2002

VENEZ VOIR NOS PROMOTIONS

www.fibro.ca

PISCINE **Fibro** CANADA LTÉE
(450) 622-2664
(450) 628-0088
1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval (sortie 16, Autoroute des Laurentides)
3028982

La Technobase Rive-Sud, une coquille vide ?

« Il n'y a plus d'argent », accuse la bloquiste Caroline St-Hilaire

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La députée fédérale de Longueuil, Caroline St-Hilaire, a fait part de sa stupéfaction hier aux Communes face à ce qu'il est advenu de la Technobase Rive-Sud de Saint-Hubert, accusant le gouvernement fédéral d'avoir réduit ce projet de revitalisation de l'ancienne base militaire à une « coquille vide ».

« Le gouvernement fédéral, a affirmé hier la députée bloquiste, a investi 6 millions de dollars plus un autre million de la Défense pour promouvoir la région de Saint-Hubert, qui est maintenant la grande région de Longueuil, et aujourd'hui on constate, à la suite de l'assemblée générale de mercredi dernier, qu'il reste trois millions dans ce fonds. Ces 3 millions ne sont plus gérés par la Technobase, mais par Développement économique Canada (DEC). Donc, il n'y a plus d'argent à la Technobase, on n'y fait plus d'analyses et on se demande finalement quel est le but de la Technobase actuellement. »

Depuis 1997, année de la créa-



Caroline St-Hilaire, députée fédérale de Longueuil.

tion de la Corporation de développement de la base militaire et de la zone aéroportuaire de Saint-Hubert, aussi appelée Technobase Rive-Sud, plusieurs projets ont été développés afin de réparer les torts causés par la fermeture de la base

militaire, notamment la perte de 1300 emplois. Il s'agissait de favoriser la revitalisation et le développement de la base militaire et de la zone aéroportuaire de Saint-Hubert ainsi que le développement technologique de Longueuil.

À l'automne 2000, on apprenait que le Fonds d'adaptation technique de la Technobase était en faillite technique. Selon le bilan financier du fonds au 30 avril 2001, la plupart des entreprises dans lesquelles la Technobase a investi ont cessé d'exister, on fait faillite ou ne se sont simplement jamais installées à Saint-Hubert.

La députée bloquiste de Longueuil reconnaît cependant qu'il y a eu quelques bons projets, tel celui de Cité-cinéma, mais beaucoup de projets suscitent des interrogations, affirme-t-elle, en raison de ces faillites. Mme St-Hilaire a rappelé de plus qu'un rapport de Samson Blair Deloitte Touche concernant la contre-performance de certains dossiers faisait ressortir des failles majeures dans l'évaluation approfondie des projets soumis. La firme a jugé l'évaluation inappropriée et

incomplète et a imputé cela au « manque de compétence et d'expérience du directeur aux investissements de l'époque », sans toutefois remettre en cause son intégrité.

Hier, la députée a tenté de faire admettre en Chambre au secrétaire d'État responsable du développement économique du Québec, Claude Drouin, que la Technobase n'avait toujours pas de plan de redressement et qu'en plus, depuis avril 2001, aucun prêt visant à créer des emplois n'a été accordé.

M. Drouin a soutenu que les deux fonds totalisant 7 millions avaient permis de créer au-delà de 600 emplois, ce que conteste le Bloc. Il a confirmé que les 3 millions non utilisés étaient désormais entre les mains de Développement économique Canada, assurant que l'organisme continuera le travail.

« Ce que l'on dénonce, a commenté Mme St-Hilaire, c'est que cette Technobase est actuellement gérée par M. Clément Joly, qui est payé 300 \$ l'heure. La Technobase actuellement ne fait rien. Il n'y a plus d'analyses, il n'y a pas de plan d'affaires et il n'y a pas de

fonds. Et on se demande si le gouvernement n'est pas en train de maintenir en vie une coquille vide pour payer le président directeur général par intérim à 300 \$ l'heure. »

Stéphane Bergeron, le député bloquiste de Verchères-Les-Patriotes, croit pour sa part qu'il serait préférable « au lieu de miser sur une coquille vide dirigée par un libéral notoire », de confier la relance du projet de développement de la base de Saint-Hubert à des acteurs du milieu. Il a estimé que la seule raison pour laquelle le gouvernement libéral s'obstinait à maintenir artificiellement en vie la Technobase, c'était la présence à sa tête de Clément Joly, « un ancien bailleur de fonds du Parti libéral du Canada, un ami du régime qui reçoit 300 \$ l'heure pour diriger un organisme qui ne fait plus rien pour créer des emplois sur la Rive-Sud de Montréal ? »

Le gouvernement a rejeté ces allégations.

La France demande au Canada de ratifier Kyoto en 2002

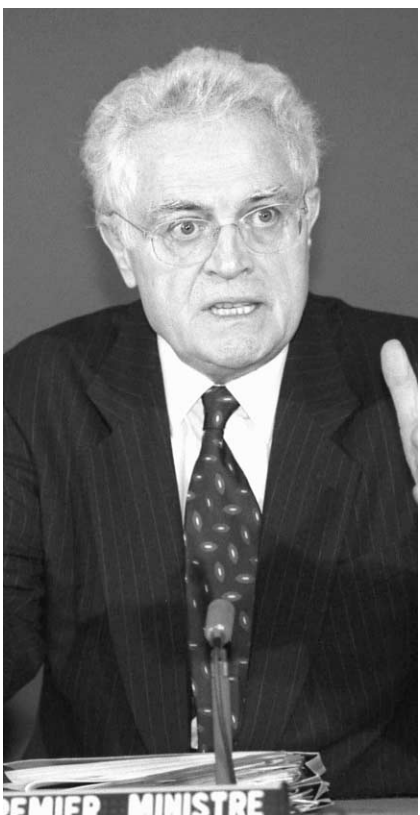
ÉRIC CLÉMENT

LYON, France — Dans ses habits tout neufs de candidat déclaré à la présidence de la République française, le premier ministre Lionel Jospin a appelé, hier, le Canada à se joindre à la France pour que le protocole de Kyoto entre en vigueur dès cette année.

Le candidat socialiste, en campagne depuis deux jours, mais qui parlait au nom de « (son) gouvernement », a profité de son passage à Lyon où se déroule la Conférence sur la mondialisation et le développement durable, pour rappeler que le protocole de Kyoto « représente une avancée sans précédent » pour la préservation de l'environnement, notamment la diminution de l'émission dans l'atmosphère de gaz à effet de serre.

La France, a-t-il annoncé, ratifiera le protocole avant le prochain Sommet de la Terre, qui doit se tenir à Johannesburg, en septembre, 10 ans après celui de Rio.

Même s'il existe des oppositions fortes de la part de plusieurs provinces canadiennes, tel que l'a révélé avec éclat le premier ministre albertain Ralph Klein, récemment à Moscou, le Canada devrait également ratifier Kyoto d'ici l'été. Une réunion des ministres de l'Énergie et de l'Environnement aura d'ailleurs lieu à Victoria sur le sujet



Lionel Jospin, premier ministre de France.

lundi. Jusqu'à présent, le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, souhaitait faire ce geste avant la réunion des représentants

des pays du G8 à Kananaskis, en juin.

M. Jospin a donc tenu à raffermir la fragile coalition des pays plutôt favorables à Kyoto, mais récalcitrants compte tenu des pressions exercées par Washington pour faire mourir cet accord qui représente pourtant, pour la communauté scientifique, un minimum dans la lutte contre la pollution atmosphérique.

« J'appelle les pays qui ont finalisé ces accords avec nous à Marrakech, en particulier le Japon, le Canada et la Russie, à se joindre à nous pour que Kyoto entre en vigueur dès cette année », a dit M. Jospin.

Le président Georges Bush vient toutefois de proposer une solution de rechange à Kyoto qui a pour conséquence de stabiliser et non de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en stimulant la recherche sur les énergies propres et les innovations technologiques et en soutenant des activités agricoles « écologiques » qui stockent le carbone et ce, par des déductions fiscales.

M. Jospin a rejeté cette solution du revers de la main, la trouvant insuffisante : « Les propositions du président Bush ont certes le mérite de prendre en compte le problème du réchauffement climatique, mais elles sont loin d'être à la hauteur

des enjeux, a-t-il dit. Chacun doit être conscient, et la première puissance industrielle au premier chef, de sa responsabilité dans l'équilibre de la planète. »

M. Jospin a d'ailleurs rendu hommage au Canadien Maurice Strong, président du Conseil de la Terre, et à l'ex-président soviétique Mikhaïl Gorbatchev pour leur « légitime ambition » de faire avancer la réflexion sur les questions touchant à la mondialisation et à ses conséquences sur les environnements terrestres.

M. Gorbatchev préside les destinées de Green Cross (Croix-Verte), une fondation internationale basée en Suisse qui, à l'instar de la Croix-Rouge pour les démunis et les blessés de la Terre, se spécialise dans l'aide humanitaire apportée... à notre planète. Elle a pour objet de s'intéresser aux problèmes de l'environnement et M. Gorbatchev ne manque pas d'ambition.

Il désire rien de moins que convaincre les nations de créer un Tribunal international de l'environnement qui « jugera les crimes commis contre la nature ». Les pays, les entreprises et les individus seraient soumis à un nouveau volet du droit international consacré aux désastres écologiques et aux infractions commises par l'homme.

« Aux Pays-Bas et en Suède, la

question a été soulevée, a-t-il dit. Les tribunaux sont là pour juger les crimes qui ne peuvent rester impunis. À Rio, des engagements avaient été pris par les nations. Pourtant Kyoto a été signé mais non encore ratifié. La situation est trop grave pour laisser faire. Comment faire pression sur les États-Unis, la Chine et la Russie si ce n'est en trouvant des solutions juridiques et de possibles sanctions ? »

Ayant noté qu'une chambre du Tribunal international de La Haye étudie déjà les requêtes liées à des problèmes écologiques, il a ajouté que cette idée sera présentée et discutée lors du prochain Sommet de Johannesburg. Mais Maurice Strong ne se fait pas d'illusions. Réaliste, il a mentionné que les problèmes environnementaux que connaît la planète ne pourront pas être résolus du jour au lendemain.

« Il faut travailler en profondeur, à long terme, sensibiliser et ne pas lâcher », dit-il. Il croit que les nations devront trouver une solution durable avant 30 ans, sinon les effets de la pollution seront irréversibles et la lutte que se livrent (selon son expression) « les écosystèmes et les égosystèmes » sera vaine.

cyberpresse.ca Notre dossier sur le protocole de Kyoto à : www.cyberpresse.ca

kyoto

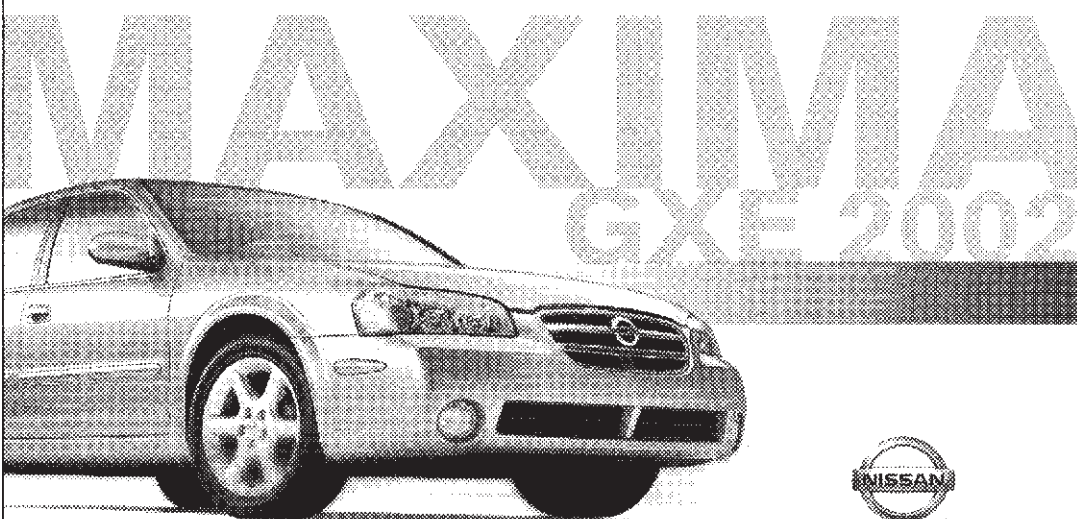
CETTE ANNÉE, PROMETTEZ-VOUS DE MIEUX VOUS CONDUIRE

399\$ /mois*

0\$ acompte disponible
Transport et préparation inclus!

• Transmission automatique • Sièges avant chauffés • Radio AM/FM/CD avec 6 haut-parleurs, 120 watts • Climatiseur avec régulateur automatique • Freins ABS et à disque aux 4 roues • Moteur V6 de 255 chevaux • Système antivol et antidémarrage avec clé à puce

4,8%
financement à l'achat**



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Maxima GXE 2002 (U4RG72 AA00). Acompte ou échange équivalent de 3 995 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 4,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. TOUJOURS PLUS LOIN et le logo NISSAN sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissanmontreal.com www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Le printemps est arrivé !

Cours intensifs d'anglais, langue seconde - 2002

Vive le printemps, la saison du renouveau ! Profitez-en pour raviver vos connaissances en anglais. Que ce soit pour entrer dans une université anglophone, pour être plus à l'aise en anglais dans votre vie professionnelle ou sociale, Concordia vous offre le cours qu'il vous faut. Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

TEMPS PLEIN : 2 avril – 7 juin
du lundi au jeudi9 h – 15 h
vendredi9 h – 13 h
10 semaines (240 h)1 900 \$
Dépôt (non remboursable)300 \$

Paiement par chèque certifié ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia, ou par Visa, MasterCard ou Interac. *L'argent comptant et les chèques personnels ne sont pas acceptés.*

Inscription en personne, paiement et test de niveau avant le 8 mars, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.

Les candidats devront passer un test de niveau avant d'être admis.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

Pour plus d'information :

1600, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
(métro Guy-Concordia, sortie Guy)
Téléphone : (514) 848-3600
Télécopieur : (514) 848-2806
Internet : www.concordia.ca/conted
Courriel : celi@alcor.concordia.ca



Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

YVES BOISVERT

CHAQUE MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI.

La Presse
cyberpresse.ca

3028768

Clément Richard claque la porte

La gestion de la future salle de concert par l'OSM transformerait la Place des Arts en éléphant blanc

LOUISE LEDUC

Craignant que la gestion de la future salle de l'Orchestre symphonique de Montréal n'échappe à la Place des Arts, le président de son conseil d'administration, Clément Richard, a remis sa démission, hier. L'évolution du projet de 281 millions lui fait croire qu'on se dirige tout droit vers un gaspillage éhonté et vers la transformation de la Place des Arts en un gros éléphant blanc.

« En fait, en installant une nouvelle salle à côté de la Place des Arts sans lui en confier la gestion, le gouvernement vient cannibaliser directement sa propre salle d'État, à même les fonds publics », a déclaré M. Richard en conférence de presse en après-midi.

Son coup d'éclat est venu jeter une ombre sur l'annonce officielle de l'ouverture en 2006 d'une « Maison de l'OSM » faite quelques heures plus tôt par le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et par le premier ministre Bernard Landry, accompagné pour l'occasion par trois de ses ministres. Bizarrement, on n'avait pas cru bon attendre pour faire cette annonce le retour d'Okinawa (une petite île du Pacifique) du chef d'orchestre Charles Dutoit, qui s'est contenté, à peine audible, de dire toute sa joie en un message téléphonique retransmis par les haut-parleurs pendant la conférence de presse.

À la salle de concert de 2000 pla-



Peu après que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, accompagné du premier ministre Bernard Landry, de la ministre de la Culture, Diane Lemieux, et des ministres André Boisclair et Joseph Facal, eut annoncé l'ouverture, pour 2006, de la Maison de l'OSM, le président du conseil d'administration de la Place des Arts, Clément Richard, à droite, remettait sa démission afin de pouvoir dénoncer ce qu'il a appelé un gaspillage éhonté.

ces (qui coûtera 97 millions) sera juxtaposé le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à Montréal (43,7 millions), et une grande tour à bureaux qui sera l'équivalent du Complexe G de Québec et où travailleront 2000 fonctionnaires (139,8 millions). Des lieux publics extérieurs de même qu'un stationnement de 500 places viendront compléter le complexe d'un coût total de 281 millions construit dans le quadrilatère bordé par les rues Sainte-Catherine, Jeanne-Mance, de Maisonneuve et de Bleury.

Que l'Orchestre symphonique de Montréal puisse profiter d'une salle à l'acoustique mieux adaptée, tant mieux, fait valoir M. Richard. Que cet organisme privé puisse en venir

à la gérer, à l'abri du regard scrutateur de l'Assemblée nationale et du vérificateur général, serait cependant inacceptable, selon l'ancien ministre péquiste. « L'OSM devrait créer pour ce faire une nouvelle structure de gestion, avec ce que cela suppose en salaires, alors que la Place des Arts pourrait très bien s'acquitter de cette tâche. »

Sa sortie n'est-elle pas un peu prématurée, dans la mesure où Diane Lemieux, ministre de la Culture, jure que le mode de gestion de la nouvelle salle n'est pas encore arrêté? « Un débat public s'impose sur la question et je veux récupérer mon droit de parole tout de suite, a expliqué M. Richard. Je croyais l'affaire réglée, mais voilà qu'un comité d'experts est mis en



PHOTOS ROBERT SKINNER, La Presse ©

Selon M. Richard, la concurrente Maison de l'OSM pourrait très bien faire perdre à la Place des Arts un million de dollars par année, perte qui ne pourrait être compensée que par de plus généreuses subventions ou par une hausse des loyers des compagnies résidentes (l'Opéra de Montréal et les Grands Ballets Ccanadiens) déjà étranqlées financièrement.

Un parc des Festivals

Le Festival de Jazz de Montréal et les FrancoFolies, qui se tiennent chaque année en plein dans le quadrilatère en cause, devront s'ajuster au chantier à venir, mais y gagneront au change. Un parc des Festivals, un lieu public, est en effet prévu du côté ouest de la rue Jeanne-Mance, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard René-Lévesque. « On nous dit que ce Parc des Festivals sera prêt dès 2003, d'expliquer Alain Simard, président de l'Équipe Spectra et organisateur de ces événements. D'ici là, nous composerons avec les travaux, comme nous avons réussi à le faire lors de la construction du Musée d'art contemporain et du pavillon de l'UQAM, rue Président-Kennedy. »

Le gouvernement du Québec estime que la construction de la Maison de l'OSM créera 1800 emplois directs et 2200 emplois indirects.

La Ville de Montréal cédera aux fins du projet des terrains d'une valeur de 4,9 millions, mais touchera annuellement 7,5 millions en taxes.

Ce projet de 281 millions devrait être terminé en 2006, soit trois ans après l'ouverture de la Grande Bibliothèque, un projet de 90 millions celui-là.

L'OSM à la Maison

CLAUDE GINGRAS

ENCORE QUATRE ANS à attendre, donc. Ainsi qu'il a été annoncé hier, l'Orchestre symphonique de Montréal aura enfin sa propre salle... mais celle-ci ne sera prête qu'en septembre 2006.

Charles Dutoit, qui réclame cette salle depuis le quart de siècle qu'il est parmi nous, aura alors 70 ans. Et il ne fait aucun doute qu'il sera encore le chef de l'OSM à ce moment-là.

On peut même dévoiler le programme de ce premier concert, qui marquera le début de la 73^e saison consécutive de l'OSM : la célèbre *Neuvième Symphonie* de Beethoven. Dutoit nous a en effet confié récemment qu'il songeait à ouvrir désormais chaque nouvelle saison sur les accords de cette *Neuvième* qui, devenue chanson populaire pour des millions de personnes, n'en reste pas moins l'une des grandes créations du génie musical et, de toute façon, un choix tout à fait approprié à une fête.

La saison 2002-03 de l'OSM s'ouvrira donc, comme depuis 1963, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, mais avec la *Neuvième* de Beethoven. Et il en sera de même jusqu'à la saison 2006-07, laquelle sera lancée à quelques rues de là, dans la Maison de l'Orchestre symphonique de Montréal, angle de Maisonneuve et de Bleury.

Car la nouvelle salle portera ce nom. Un nom élégant, poétique, en fait tout un pro-

gramme. On s'étonne simplement que personne n'ait encore commenté ce choix. Pourquoi *Maison* et non *Salle*? On y reviendra.

La Maison de l'OSM, on le sait également, fera partie d'un vaste complexe s'étendant sur le quadrilatère Sainte-Catherine—de Bleury—de Maisonneuve—Jeanne-Mance et comprenant les deux Conservatoires (de musique et d'art dramatique) et une tour de bureaux gouvernementaux.

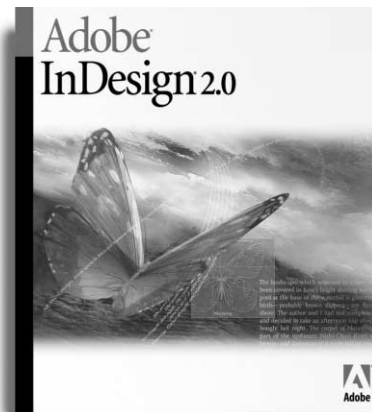
Mais ce qui nous intéresse dans l'immédiat, c'est la salle. Elle contiendra 2000 places. Dutoit et d'autres oreilles fines sont d'accord : 3000 (la capacité de W.-P.), c'est trop grand. *Briefé* sur le sujet par son ami Dutoit, le premier ministre Bernard Landry nous assure que la nouvelle salle suivra les grands modèles d'Europe et des États-Unis : a) elle sera en bois ; b) elle sera dotée d'un orgue.

Mais on ne sait pas encore quelle forme elle prendra. Circulaire, comme Carnegie Hall? Rectangulaire, comme le Musikverein? Avec un ou des balcons? ou une galerie tout autour? Tous ces détails seront décidés par les acousticiens qui, ensuite, les transmettront à l'architecte.

Et qui est l'architecte? Il sera choisi par voie de concours. Ce concours sera annoncé cet été. S'agira-t-il d'un concours local, national, nord-américain ou international? On ne le sait pas encore.

En fin de compte, on ne sait pas grand-chose sur cette Maison de l'OSM, sauf le nom du maître de céans.

Séminaire d'initiation gratuit!



Vous voulez découvrir le nouveau standard dans la mise en pages et la conception graphique professionnelle? Venez assister à ce séminaire offert gratuitement chez B.Mac par Adobe, en anglais, sur la version 2.0 du logiciel InDesign®.

Vous ne pourrez pas résister aux fonctionnalités de InDesign 2, comme la gestion simplifiée de tableaux et de documents longs ou l'importation-exportation de contenu XML. Et vous verrez comment InDesign 2 s'intègre parfaitement à la famille des applications Adobe, entre autres en préservant les couleurs entre Illustrator®, Photoshop® et InDesign.

Un rendez-vous à ne pas manquer chez B.Mac, au 5580, rue Paré
Inscrivez-vous à l'un des deux séminaires suivants :
18 mars - de 13 h 30 à 16 h et 9 avril - de 18 h à 20 h 30
Un goûter sera servi. Faites vite: le nombre de places est limité!
Pour plus d'information : (514) 738-9955, poste 221
Inscription en ligne : www.bmac.ca/seminaire



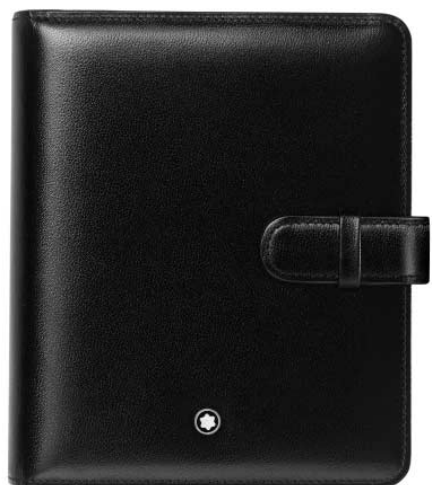
B.Mac
Le supermagasin Apple



Montréal : 5580, rue Paré • (514) 738-9955 Centre-ville : 463, rue Sainte-Catherine Ouest, 2^e étage • (514) 842-2571
Laval : 2600C, boul. Daniel-Johnson • (450) 688-4966

Adobe, le logo Adobe, InDesign, Photoshop et Illustrator sont des marques ou des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

MONT
BLANC



AGENDA

COLLECTION D'ACCESSOIRES EN CUIR
FABRIQUÉS À LA MAIN
360\$

BOUTIQUE DU
Stylo

- 977, rue Sainte-Catherine Ouest
- Montréal (niveau métro à la Maison Simons)
- Carrefour Laval, (Septembre 2002)
- Mail Champlain, Brossard
- Place Laurier à Sainte-Foy, Québec

Tél. : (514) 284-1295

GRANDE LIQUIDATION D'HIVER

du samedi 23 février au dimanche 3 mars

Nos meilleurs prix de l'hiver

- Manteaux isolés
- Vêtements de plein air
- Équipement de ski de fond
- Chaussures
- Vêtements et équipements de planche à neige (Montréal seulement)
- Raquettes



5190, boul. St-Laurent, Montréal
(514) 271-0773

1400, boul. des Récollets, Trois-Rivières
(819) 373-2815

363, 5e rue, Shawinigan
(819) 537-1142



Photo AP

Londres, son parlement, la Tamise... et des Britanniques de plus en plus incapables, pour cause d'unilinguisme, de se trouver du travail hors de Grande-Bretagne. Pendant ce temps, le marché de l'emploi de leur propre pays ouvre toutes grandes ses portes aux travailleurs européens polyglottes.

Do you speak anything?

Une entreprise sur 10 souffre du manque de compétences linguistiques des Britanniques

Les Québécois le savent sans doute mieux que quiconque, l'anglais est partout. C'est la langue d'Internet, de la diplomatie et des affaires internationales. La lingua franca du XXI^e siècle : on prédit que la moitié de la planète la maîtrisera d'ici 2050. Mais qui aurait cru que sa marche écrasante sur le monde menacerait aussi... la Grande-Bretagne ?



ISABELLE HACHEY

LA PRESSE À LONDRES

Dans un monde dominé par l'anglais, on pourrait penser que l'apprentissage d'une langue seconde dans les écoles britanniques n'a pas de quoi susciter le moindre débat. On se tromperait. Au pays de Shakespeare, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer davantage de cours de langues étrangères. Il y va, semble-t-il, de la survie économique et culturelle du pays.

Les Britanniques peuvent bien siroter des cappuccinos dans les cafés de Londres et déguster d'excellents bourgognes dans les bistrotis à la mode, la langue reste la plus grande barrière à leur intégration européenne. Ils sont, et de loin, les habitants les plus unilingues du continent. Pourquoi se forceraient-ils, après tout, quand ils parlent déjà une langue universelle ?

La recette d'un désastre

La logique est déjà bien implantée, et c'est de pire en pis. Dans les universités, l'inscription aux cours de langues modernes a chuté de 10 % l'an dernier. Des départements entiers ferment leurs portes, d'autres réduisent leurs programmes. Les professeurs de langues, de plus en plus rares, doivent être recrutés à l'étranger. Et le gouvernement propose maintenant d'abaisser de 16 à 14 ans l'âge des élèves tenus d'apprendre une deuxième langue au secondaire.

« Les Britanniques se trompent en adoptant cette attitude complaisante et en estimant ne pas avoir besoin d'apprendre une autre langue parce qu'ils parlent déjà l'anglais », tranche Michael Kelly, professeur de français à l'Université de Southampton. « C'est la recette d'un désastre économique et culturel pour notre pays ! »

M. Kelly est coauteur d'un rapport indépendant de la Fondation Nuffield, ayant conclu que sans un coup de barre majeur, le pays continuera de s'engluer dans un « déplorable unilinguisme ». Le verdict du rapport est sans appel : « Nous sommes chanceux de parler une langue universelle, mais, dans un monde intelligent et compétitif, s'en fier exclusivement à l'anglais laisse la Grande-Bretagne vulnérable et dépendante des compétences linguistiques et de la bonne volonté des autres. »

En Europe, où le recrutement des travailleurs n'est plus confiné aux frontières nationales, les Britanniques sont fortement désavantagés, explique Terry Lamb, président de l'Association pour l'apprentissage des langues. Unilingues, ils peuvent difficilement trouver du travail hors de la Grande-Bretagne alors que le marché de l'emploi de leur propre pays ouvre toutes grandes ses portes aux travailleurs européens polyglottes.

Malgré tout, la pénurie d'employés bilingues se fait de plus en plus sentir en Grande-Bretagne. « Une entreprise sur 10 souffre du manque de compétences linguistiques des Britanniques », dit M. Lamb. La moitié des appels passés en français dans les entreprises du pays ne franchissent pas l'étape de la réception, selon un sondage de l'organisme Linguatut. Pire, 70 % des interlocuteurs allemands et 77 % des italiens se font promptement raccrocher au nez par des secrétaires désemparés !

Relations diplomatiques

Les relations diplomatiques de la Grande-Bretagne sont aussi touchées. En août 2001, le commissaire européen Neil Kinnock a choqué ses collègues en suggérant que l'anglais devienne la seule langue officielle de l'Union européenne (UE), question d'épargner les coûts de traduction. Six mois plus tard, les ambassadeurs français, allemand, italien et espagnol en Grande-Bretagne viennent de lancer un appel désespéré au gouvernement de Tony Blair, l'exhortant à rendre les cours de langues obligatoires du primaire à l'université.

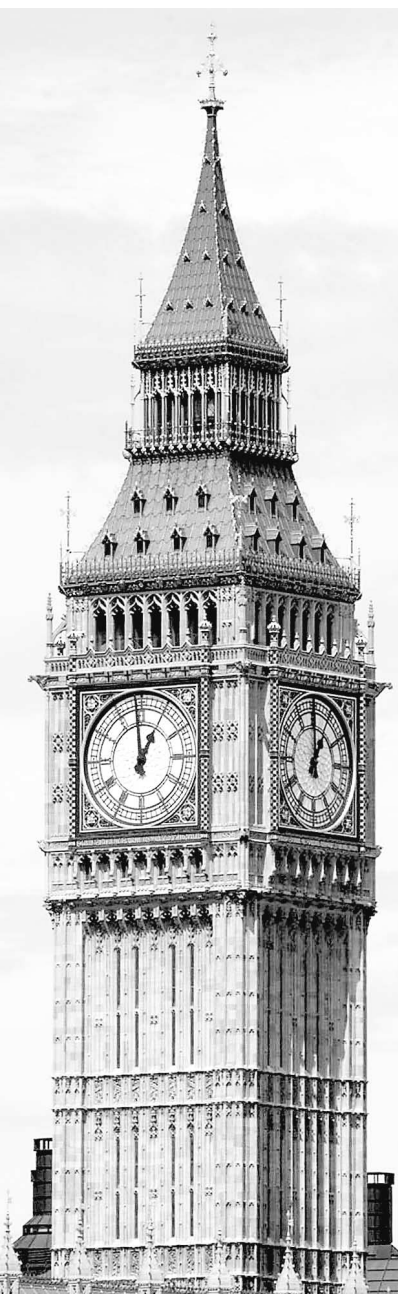


Photo Reuters

La tour de l'Horloge, à Londres. Des Britanniques croient que l'heure est venue de se mettre à l'apprentissage d'autres langues, ne serait-ce que pour des raisons économiques.

« Il y a une terrible pénurie de diplomates compétents, parce qu'ils n'ont pas une connaissance adéquate des langues étrangères », dit M. Kelly. En préférant rester unilingues, les Britanniques s'excluent eux-mêmes du marché du travail national et international. Et ils rapetissent aussi leurs horizons dans leur propre pays. À Londres seulement, les communautés parlent et vivent dans 300 langues ! »

Rien de tout cela ne semble convaincre le seul gouvernement de l'UE à avoir nommé un ministre des Affaires étrangères qui ne parle couramment qu'une seule langue, la sienne. La récente proposition d'abandonner les cours obligatoires à 14 ans fait partie d'un assouplissement général des programmes dans le but de lutter contre le décrochage.

Si la proposition est acceptée, les élèves britanniques n'auront plus que trois années de cours de langues obligatoires, entre 11 et 14 ans, alors que les enfants des autres pays européens commencent à 7 ou 8 ans à apprendre une langue seconde, à laquelle s'ajoutent souvent une ou deux autres langues en cours de route, jusqu'à l'université.

Cours facultatifs

Pour apaiser les critiques, le gouvernement propose d'introduire des cours de langues facultatifs au primaire, les enfants réceptifs ayant plus de facilité à apprendre une langue que les adolescents blasés. Présentement, moins de 15 % des écoles primaires du pays offrent ce genre de cours. Mais avec la pénurie de professeurs de langues, le gouvernement prévoit qu'il faudra encore attendre 10 ans avant d'étendre le programme à toutes les écoles primaires du pays.

Le compromis a fait rugir l'équipe du rapport Nuffield, qui a déploré la « pensée insulaire » du gouvernement, quelques mois après que la Commission européenne eut recommandé que les élèves maîtrisent au moins deux langues, en plus de leur langue maternelle, à la fin de leurs études. « C'est un recul inadmissible », dit M. Lamb. Quelle crédibilité aura un certificat en tourisme sans une langue seconde ? »

Murdoch et Black

Le gouvernement ne fait pourtant que répondre au manque d'en-

thousiasme des Britanniques. En plus d'une certaine complaisance, ces derniers sont peut-être influencés par l'image de l'Europe « pas toujours très positive » véhiculée par certains médias, dit poliment Brian Powell, directeur de l'Institut des langues modernes à l'Université de Hull. En fait, à lire les tableaux de Rupert Murdoch et de Conrad Black, on a parfois l'impression que les méchants « bureaucrates de Bruxelles » sont la source de tous les maux de la Grande-Bretagne...

Tout cela se passe au moment où de plus en plus de pays européens s'inquiètent de la suprématie de l'anglais et, suivant l'exemple de la France, adoptent des mesures pour préserver leur langue nationale. La Suède a réalisé une enquête majeure identifiant les secteurs où l'anglais est sur le point de prendre le dessus. La Pologne a adopté une

loi obligeant les entreprises à vendre et à étiqueter leurs produits en polonais. La Norvège a protesté contre une compagnie aérienne scandinave, dont le site Internet était exclusivement en anglais. Même l'Allemagne, la plus grande puissance européenne, a désormais sa Société pour la protection de la langue allemande, qui accorde un prix citron pour le « mutilateur de langue » de l'année.

« Certaines personnes pensent que l'anglais est une menace pour leur langue, mais en gé-

néral, les gens s'inquiètent davantage de la culture globale anglaise », estime le professeur Kelly. La langue n'est pas seulement un mode de communication, mais aussi un puissant véhicule de la culture et de l'identité. En ce sens, la Grande-Bretagne n'est pas moins à l'abri que le reste du monde. Car si la langue universelle du XXI^e siècle est celle de Shakespeare, la culture qu'elle transporte est sans aucun doute celle d'Hollywood, de CNN et de McDonald's.

« En préférant rester unilingues, les Britanniques s'excluent eux-mêmes du marché du travail national et international. Et ils rapetissent leurs horizons dans leur propre pays. »

La petite-nièce de Chrétien aux Affaires étrangères

Presse Canadienne

TORONTO — Caroline Chrétien, petite-nièce du premier ministre Jean Chrétien, a obtenu en douce un poste de direction fort rémunérateur au ministère fédéral des Affaires étrangères, l'automne dernier, a rapporté hier le *Toronto Sun*.

Bien que plusieurs personnes ayant précédemment occupé ce même poste aient eu à subir un examen approfondi permettant de juger de leurs compétences, M^{me} Chrétien se serait fait dire que cela n'était pas nécessaire, selon le quotidien torontois.

Caroline Chrétien, dont le père, Raymond, est l'actuel ambassadeur du Canada en France, a auparavant travaillé pour son grand-oncle, Jean, au cabinet du premier ministre. Elle y était assistante spéciale.

Carl Schwenger, porte-parole des Affaires étrangères, a confirmé que M^{me} Chrétien était désormais vice-responsable du protocole et directrice des services diplomatiques au ministère.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, qui lui vaudront un sa-

laire annuel pouvant atteindre 94 400 \$, la petite-nièce du premier ministre aura pour tâche d'accueillir à l'aéroport les dignitaires de passage au pays. Elle agira également à titre d'agente de liaison auprès des 8000 ressortissants étrangers profitant du statut diplomatique au Canada.

« Elle compte une grande expérience des séjours officiels et des questions de protocole », a affirmé M. Schwenger.

Le porte-parole a affirmé que M^{me} Chrétien n'avait pas eu à subir d'examen parce que cela n'était « pas obligatoire », son poste n'impliquant aucun déplacement à l'étranger. Il a cependant reconnu que plusieurs de ses prédécesseurs avaient été tenus de se soumettre à un examen.

La sénatrice conservatrice Marjory LeBreton a critiqué le premier ministre pour avoir donné le feu vert à une telle nomination. À ses yeux, cela démontre que Jean Chrétien considère l'appareil gouvernemental comme « son propre club privé ».

Yves Michaud poursuit Don MacPherson et *The Gazette*

CHARLES CÔTÉ

YVES MICHAUD, ancien journaliste et ex-député, poursuit *The Gazette* et son chroniqueur politique Don MacPherson en diffamation pour la somme de 95 000 \$, à la suite de la parution d'une chronique l'accusant d'avoir tenu des propos « xénophobes et antisémites ».

Le 2 décembre, M. MacPherson assistait à une réunion de la Coalition montréalaise pour la souveraineté. Le surlendemain, dans une chronique intitulée *Landry et ses amis*, il critiquait le premier ministre Bernard Landry d'y avoir côtoyé des personnages qu'il jugeait peu fréquentables, comme l'ex-felquiste Raymond Villeneuve, Pierre Dubuc, l'éditeur de *L'Aut'Journal*, le cinéaste Pierre Falardeau, Guy Bouthillier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal... et M. Michaud.

« Yves Michaud était dans la pièce, s'attardant près des tables des médias, d'une façon qui signifiait : Interviewez-moi », écrivait M. MacPherson. « Toutefois il n'y avait peu d'intérêt, même pas à l'approche du premier anniversaire de ses remarques xénophobes et antisémites... » ajoutait-il.

M. MacPherson faisait référence à la controverse qu'avaient soulevé un an plus tôt les propos de M. Michaud, devant les états généraux de la langue française. M. Michaud avait notamment souligné le fait qu'à Côte-Saint-Luc, au référendum de 1995, 12 sections de vote n'avaient enregistré aucun vote pour le OUI, contre 2275, au total, pour le NON.

« Alors que les Québécois eux, exercent leur liberté démocratique à 60 % contre 40 % en faveur du OUI, ou à 55 % contre 45 %, là, c'est 100 % contre la souveraineté du peuple québécois », avait-il dit, précisant qu'il s'agissait de « votes ethniques contre la souveraineté du peuple québécois ».

En outre, il s'en était pris à la volonté du B'nai B'rith de faire changer le nom de la station de métro nommée en l'honneur de Lionel Groulx, historien marquant de la première moitié du siècle dernier, à cause des propos antisémites que ce dernier a pu tenir.

Les propos de M. Michaud avaient soulevé une immense controverse, entraînant une motion de blâme de l'Assemblée nationale. M. Michaud avait dû par la suite renoncer à briguer l'investiture péquiste dans le comté de Mercier. Quelques semaines plus tard, le premier ministre Lucien Bouchard démissionnait.

Hier, M. Michaud persistait à affirmer qu'il n'y avait rien d'antisémite ni de xénophobe dans ses propos. « À chaque fois qu'on va m'accuser, je me défendrai, dit-il. C'est abject, c'est odieux et c'est infamant. Je joue au tennis et les gens disent : Je joue avec M. Michaud. N'est-ce pas celui qui est contre les juifs ? Je porte ce stigmate tous les jours. »

Il dit ne jamais avoir mentionné expressément le peuple juif dans ses propos, sauf pour en faire l'éloge.

La question du vote unanime dans certains secteurs de Côte-Saint-Luc, un quartier majoritairement juif, est, dit-il, « un fait politique et sociologique que l'on doit regarder. Si c'était la même chose pour le OUI ailleurs, il faudrait s'y pencher de la même façon ».

« Je ne reproche pas : je le constate, je le dis, je le regrette. Ce n'est pas une infamie. Ce serait normal que les journalistes ou des étudiants en sociologie s'intéressent à ce phénomène. Mais personne, à cause de la rectitude politique, n'ose se prononcer là-dessus. »

Il revendique aussi haut et fort le droit de critiquer le B'nai B'rith, un organisme qui combat l'antisémitisme. « Le B'nai B'rith a demandé à deux reprises de changer le nom de la station Lionel-Groulx. Or, Lionel Groulx est l'une des figures les plus admirées de notre histoire. Si je critique le B'nai B'rith, je ne critique pas le peuple juif en entier. »

M. MacPherson a référé *La Presse* à l'avocat de la *Gazette*, Mark Bantey. Ce dernier affirme que la poursuite de M. Michaud, qui doit leur être signifiée lundi, sera contestée « vigoureusement ». « C'est une question de « fair comment », dit-il, faisant référence au droit des journalistes de commenter l'actualité.

Le député Jacques Dupuis invité à collaborer avec la police

Presse Canadienne

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité publique Normand Jutras invite le député libéral Jacques Dupuis à collaborer étroitement avec la police dans l'enquête sur la présence de motards criminels au sein des gardiens de prisons.

« Je suis convaincu que M. Dupuis va s'offrir pour aller rencontrer la Sûreté du Québec. Quand vous êtes un parlementaire et que vous êtes au courant de telles informations, il faut en informer les policiers, car c'est une question de sécurité », a déclaré le ministre Jutras, hier, alors qu'il était de passage à l'Université Laval pour le lancement d'une campagne de lutte contre le crime.

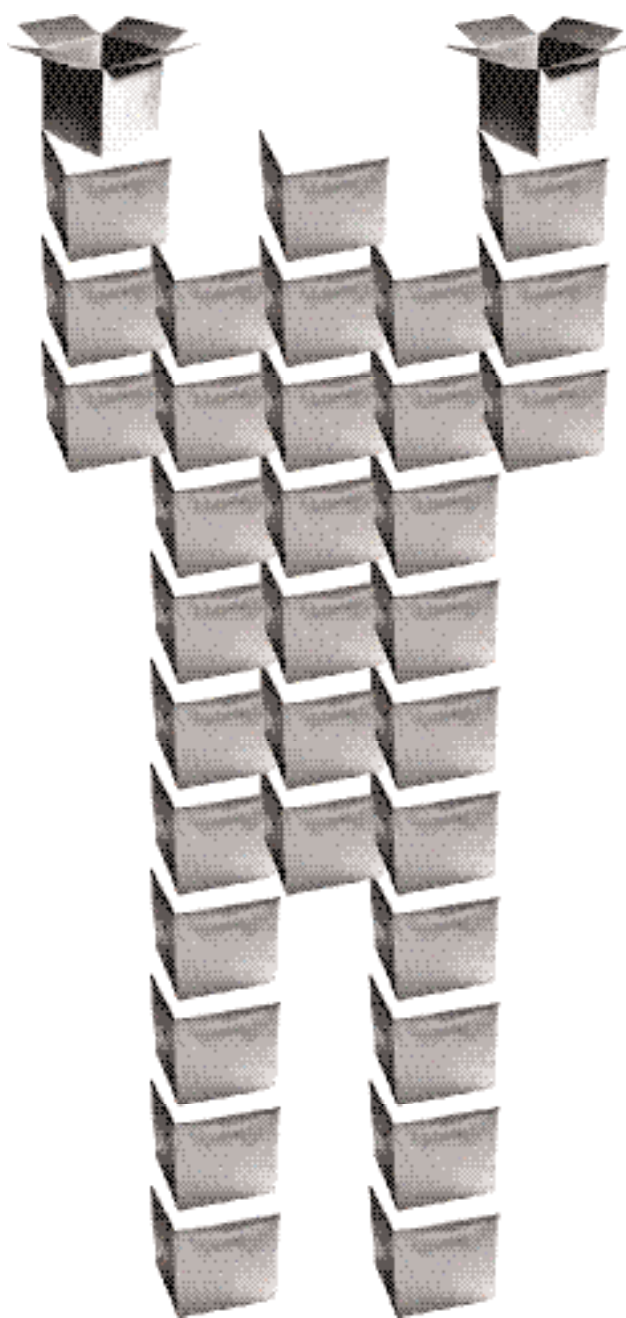
M. Dupuis avait stupéfié tout le monde, mardi, en faisant savoir qu'il détenait des informations selon lesquelles il y aurait eu infiltration de motards criminels au sein des services correctionnels québécois.

Ces informations ont été corroborées dans un premier temps par le président du Syndicat des gardiens de prisons, Réjean Lagarde, devant une commission parlementaire. Mais, dès le lendemain, M. Lagarde nuançait ses propos et devenait beaucoup plus évasif.

« Je ne peux pas croire qu'on fasse des affirmations aussi sérieuses et que ce ne soit que des propos en l'air », a dit le ministre Jutras. Ce dernier a demandé à la Sûreté du Québec de faire enquête et il attend toujours le rapport.

Le ministre de la Sécurité publique a rappelé que le député Dupuis a déclaré détenir ses informations d'une autre source que M. Lagarde.

« Il a donné des informations venant d'ailleurs », a constaté le ministre en invitant le député Dupuis à collaborer avec la police. « C'est une question de sécurité pour le personnel, pour les détenus, et c'est une question de crédibilité pour le système », a affirmé le ministre.



ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION

Grande liquidation jusqu'à épuisement des stocks. MODÈLES NEUFS, DÉMOS OU USAGÉS

	spécial	régulier
RÉCEPTEUR YAMAHA RXV-1000	799 \$	1499 \$
RÉCEPTEUR YAMAHA RXV-3000	2200 \$	3299 \$
RÉCEPTEUR YAMAHA RXV-395	200 \$	469 \$
AMPLIFICATEUR NAD 317	599 \$	1100 \$
LECTEUR À 5 C.D NAD	449 \$	650 \$
LECTEUR À 5 C.D YAMAHA CDC-575	179 \$	299 \$
RÉCEPTEUR DENON AVR-2801	799 \$	1300 \$
RÉCEPTEUR DENON AVR-3801	1199 \$	2030 \$
ENCEINTES ACOUSTIQUES McIntosh SL-6	1699 \$	3750 \$
ENCEINTES CENTRALE McIntosh	799 \$	1650 \$
ENCEINTES ACOUSTIQUES B & W DM-602S2 coul. cerisier	599 \$	900 \$
MINI-CHAÎNE YAMAHA CINÉMA MAISON GX-700	499 \$	800 \$
TÉLÉ STÉRÉO JVC AV-20220	319 \$	379 \$

3028126A

5690, rue Sherbrooke Est :::: Près du stade Olympique :::: (514) 254-6041 :::: www.fillion.qc.ca

FILLION
ÉLECTRONIQUE



De nombreux journalistes suivent le procès sur écran dans une salle attenante.

Photo AP

Milosevic fait la vie dure aux témoins

L'ancien président de la Yougoslavie Slobodan Milosevic fréquente les juges du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie depuis plusieurs mois. Mais depuis le début de son procès à La Haye, le 12 février, il ne se contente plus de contester systématiquement la légitimité du TPIY. Il semble s'être pris au jeu du procès et assure sa défense avec brio, constate notre envoyée spéciale.



Va-t-il parler ? Va-t-il se taire ? Au début du procès de Slobodan Milosevic, tout le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie était sur les dents. Et quand le célèbre accusé a entrepris de contre-interroger son premier témoin, tout le monde a soupiré d'aise.

L'ancien leader de la Yougoslavie a profité de chaque occasion pour contester la légitimité de son procès. De façon parfois puérile : depuis ses premières comparutions, M. Milosevic refuse de porter des écouteurs en cour, si bien qu'il a fallu lui installer des haut-parleurs pour s'assurer qu'il comprend bien les procédures. Pendant les audiences, il monte le volume. Le bruit dérange tout le

monde.

Autre geste de protestation : tous les documents que lui envoie le tribunal atterrissent, sans avoir été lus, dans une petite pièce aménagée à côté de sa cellule. Mais surtout, Slobodan Milosevic a refusé de se faire représenter par avocat.

L'ex-président yougoslave semblait vouloir saboter son procès, de manière à pouvoir clamer qu'il n'a pas été jugé de manière équitable. Car, comme le fait remarquer un juriste du TPIY, un procès équitable exige une bonne défense. Autrement, la qualité du jugement risque d'être remise en doute.

Une trentaine d'accusés ont déjà été traduits devant le Tribunal pénal international de La Haye. Tous ont pris un avocat. En décidant de se défendre seul, Milosevic a créé un précédent. Et le tribunal mourait de peur qu'il se contente de faire comme si ses juges n'existaient pas.

« Quand nous avons vu qu'il prenait des notes pendant la déposition du premier témoin, on a été très soulagés », confie un juriste du TPIY. C'était une moins bonne nouvelle pour les témoins...

Un adversaire redoutable

Exemple d'échange avec un témoin

Exemple d'échange, légèrement édité, entre M. Milosevic et un témoin.

Q Vous avez vu des membres de l'UCK (Armée de libération du Kosovo) dans votre village ?

R Non, ils ne faisaient que passer.

Q Combien étaient-ils ?

R Je ne sais pas.

Q Vous avez dit plus tôt que vous leur avez rendu des services. Alors combien étaient-ils ?

R Je ne sais pas, ils passaient par-là, je ne les ai pas comptés.

Q Mais vous les avez aidés ?

R Non, on leur a seulement apporté de la nourriture, des vêtements.

Q Vous leur avez apporté ces objets. Pourriez vous évaluer leur nombre ?

R Je ne sais pas, peut-être 200, ou 300.

Q Quand les tirs ont commencé, qui a tiré le premier ?

R L'armée serbe.

Q L'UCK a tiré de quel côté ?

R Je n'ai pas vu l'UCK quand le village a été encerclé.

Q Où était l'UCK ?

R Ils n'étaient pas là le 25 mars.

Q Bon. Ces 300 membres de l'UCK, quelles armes avaient-ils ?

Car M. Milosevic ne fait pas que prendre des notes. Tous les matins, il arrive au tribunal son attaché-case sous le bras. Il écoute religieusement les témoins et leur fait la vie dure en contre-interrogatoire.

En jouant le rôle d'avocat, M. Milosevic s'est un peu piégé. Il ne peut plus prétendre ignorer le TPIY. Après la comparution du premier témoin, il s'était plaint de ne pas avoir été averti de son identité.

« Mais ces documents ont été remis à l'accusé, c'est lui qui n'a pas voulu les consulter », a protesté le procureur Geoffrey Nice. Depuis, M. Milosevic a fait ses devoirs. Et deux fois plutôt qu'une.

Judi, il a contre-interrogé Fehim Elshani, un paysan du village de Nogovac, dans le sud du Kosovo. Au début de son témoignage, M. Elshani a raconté qu'il avait perdu son emploi après avoir refusé de signer une déclaration de loyauté à l'endroit du gouvernement serbe.

« N'avez-vous pas plutôt pris votre retraite, avec pleine pension » lui a lancé l'accusé. « Vous n'avez pas été congédié, vous avez pris votre retraite. J'ai reçu des informations à ce sujet », a-t-il poursuivi, forçant le témoin à décrire par le menu les modalités de son départ. Oui, il a eu sa retraite. Mais auparavant, il avait été écarté de ses fonctions. Etc.

Mais si M. Milosevic a « reçu des informations » au sujet de M. Elshani, c'est qu'il a consulté la liste des témoins, lu leurs déclarations et s'est préparé en conséquence, usant de toutes les ressources dont il dispose encore à Belgrade.

Quoi qu'il en dise, Slobodan Milosevic participe pleinement à son procès. Il joue parfaitement son rôle d'avocat de la défense, et quand il se fait ramener à l'ordre par le juge, il acquiesce poliment et passe à une autre question.

Il est agressif et brutal avec les témoins, il essaie de leur attribuer des déclarations qu'ils n'ont jamais faites, leur pose des questions suggestives et les accuse de mentir. Mais en même temps, il respecte les règles

du jeu. Du coup, il donne une légitimité à sa future sentence.

D'autant plus qu'il se défend avec un talent qui surprend tout le monde. Le TPIY s'était habitué à sa rhétorique habituelle sur l'OTAN et l'Occident. Mais cette semaine, le « Tout-La Haye » a été consterné de prendre la mesure de son talent. Slobodan Milosevic a étudié le droit, mais ne l'a jamais pratiqué. Il aurait pu. Il cuisine les témoins avec précision et il tisse ses pièges avec adresse. Jusqu'à maintenant, il a réussi à déstabiliser deux témoins sur trois.

Ses tactiques sont discutables. Il fait preuve d'une grande dureté à l'endroit des victimes venues témoigner contre lui. Parmi les témoins, il y a des gens simples, des paysans. Il se sert de leurs faiblesses pour essayer de leur faire dire ce qu'il veut entendre. Jusqu'à maintenant, le juge britannique Richard May, qui préside la Chambre, et l'équipe de procureurs, l'ont laissé faire. « C'est lui l'accusé, tout ce qu'il dit peut être retenu contre lui », a dit une porte-parole de la procureure générale, Florence Hartmann. Sous-entendu : il finira bien par se pendre lui-même au bout de sa corde.

Mais dans les coulisses, on dit que le tribunal met ses gants blancs parce que M. Milosevic se défend tout seul. On ne veut pas laisser le moindre place à des soupçons de partialité. Rusé, l'accusé profite pleinement de la situation.

La situation risque de changer si ses impitoyables contre-interrogatoires font fuir les témoins. Agim Zeqiri, dont toute la famille a été exterminée par les forces serbes en mars 1998, a interrompu son contre-interrogatoire, jeudi. Invoquant son état de santé (il est sous dialyse à cause des mauvais traitements qu'il a subis), il a refusé de répondre à d'autres questions.

Sa décision affectera le jugement de la cour sur la valeur de son témoignage, a fait savoir le juge Richard May. On imagine que les procureurs ne laisseront pas se perdre d'autres témoignages. Mais en attendant, Slobodan Milosevic marque des points.



Photo AP

L'ex-président Milosevic durant son procès devant le Tribunal international pour crimes de guerre.

La Presse
23 février 2002

Page A11 manquante



Groins et grogne

JUDITH LACHAPPELLE

EST-CE LES CITOYENS qui ont l'épiderme plus sensible ces temps-ci ou les producteurs de porc qui multiplient les projets de construction de nouvelles porcheries ? Une chose est sûre : tandis que les villes de Québec, de Lévis et de Sherbrooke veulent interdire l'établissement de porcheries sur leur territoire, des centaines d'autres projets soulèvent de l'inquiétude un peu partout au Québec.

Les délégués régionaux de l'Union paysanne se rencontrent d'ailleurs aujourd'hui en conseil national à Pintendre pour mettre au point des stratégies en vue d'une « mobilisation nationale » pour contrer « l'ampleur que prend l'expansion des mégaporcheries ». Déjà, une pétition sur le thème « Cent mille NON contre les coûts de cochon » a commencé à circuler un peu partout en province. L'Union paysanne prévoit également organiser une manifestation sur la colline parlementaire à Québec pour réclamer une consultation publique, une limitation du nombre d'animaux à l'hectare, l'interdiction de la gestion liquide des fumiers et une réforme du système de subvention des fermes, selon une lettre que l'organisme a envoyée au ministre de l'Environnement, André Boisclair.

Tandis que l'Union paysanne préparera son plan de confrontation, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) tiendra la première de six rencontres dans le cadre de son Forum itinérant sur l'agriculture durable. L'organisme souhaite établir entre citoyens et producteurs agricoles un dialogue pour réfléchir sur les façons d'adopter une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des communautés.

« Il nous apparaît très clair qu'il y a une augmentation des tensions concernant le développement des activités agricoles », dit Denis Boutin, de l'UQCN. Dans presque chacune des six régions où s'arrêtera le forum itinérant, on a d'emblée re-

vendiqué auprès de l'UQCN le statut de région où il y a le plus de tensions entre producteurs et citoyens ! Les attentes sont donc très grandes envers cette activité, reconnaît M. Boutin, qui met toutefois en garde ceux qui espèrent y régler tous les problèmes concernant le développement agricole.

Car chacun devra mettre de l'eau dans son vin, dit-il. « Ce n'est pas un débat aussi simple que certains le présentent. On ne vit pas dans un monde bipolaire. Oui, il y a des extrémistes, mais l'agriculture québécoise se trouve quelque part entre les deux. Ce ne sera pas une chasse au coupable », dit M. Boutin.

Tandis que les producteurs agricoles se sentent incompris et désabusés devant le manque de reconnaissance envers le travail qu'ils font, les citoyens ont l'impression que plus personne n'est là pour défendre leurs intérêts. « Il y a une perte de confiance envers les élus pour traiter de ces questions », dit-il. Pourtant, estime-t-on au ministère de l'Agriculture, les élus municipaux disposent maintenant « d'outils » pour décider eux-mêmes comment se développera le secteur agricole dans leur région, et c'est à eux de s'en servir. « Il y a une question de perception », dit Frédéric Krikorian, attaché de presse du ministre de l'Agriculture, Maxime Arseneau. « Les gens ont peut-être des inquiétudes qui sont tout à fait légitimes, on en est conscient. Il faut expliquer aux gens, les rassurer pour leur dire que le développement ne peut pas se faire n'importe où ni n'importe comment. Le défi est de rassurer les gens. »

Au cours des dernières semaines, les villes de Québec, Lévis et Sherbrooke ont manifesté leur intention d'interdire les nouvelles constructions de porcheries sur le territoire des nouvelles villes. La Fédération québécoise du saumon atlantique a également dénoncé l'établissement de porcheries qui risquent de polluer les rivières Ouelle, Humqui, du Goufre et Rimouski.

Des médecins québécois arrondissent leurs fins de mois en Ontario

RENÉE LAURIN
Le Droit

Pénurie ou pas, les médecins de l'Outaouais sont plusieurs à traverser la rivière pour profiter des nombreux avantages de pratiquer en Ontario.

Une recherche effectuée par *Le Droit* démontre, de fait, qu'environ 10 % des médecins de famille qui pratiquent en sol québécois pratiquent aussi dans des cabinets privés ou centres hospitaliers de la province voisine. Une façon de faire tout à fait légale qui s'observe dans la même proportion chez les médecins spécialistes, mais qui pourrait sembler inappropriée aux yeux de certains dans un contexte où il devient de plus en plus difficile, voire impossible, de se trouver un médecin de famille en Outaouais.

Pour effectuer la recherche, *Le Droit* s'est basé sur une liste récente de médecins pratiquant en Outaouais, fournie par la régie régionale de la santé et des services sociaux. En comparant cette liste avec celle du Collège des médecins de l'Ontario pour la région d'Ottawa, on constate que 27 médecins omnipraticiens de la région sur 304 voient actuellement des patients des deux côtés de la rivière. Certains d'entre eux n'acceptent plus de nouveaux patients au Québec, mais en appelant à leur bureau ontarien, *Le Droit* a pu constater qu'ils avaient toujours quelques places de

disponibles, mais pour des patients ontariens seulement.

Du côté des médecins spécialistes, 31 sur 274 ont choisi de bénéficier des avantages de pratiquer dans les deux provinces. Dans plusieurs cas, ces médecins consacrent environ une ou deux journées à leur cabinet ontarien.

Ces avantages seraient essentiellement pécuniaires selon le Dr Pascal Croteau, médecin de famille au Centre de santé du Pontiac. Avantages fiscaux, tarifs à l'acte plus élevés dans certains cas, et possibilité pour les médecins de famille de dépasser largement les limites de facturation imposées par Québec ne sont que quelques exemples des avantages financiers qu'un médecin québécois peut aller chercher en pratiquant en Ontario.

Personnellement, le Dr Croteau, admet qu'il pourrait gagner entre 50 000 \$ et 100 000 \$ de plus par année en pratiquant dans la province voisine. S'il a choisi de demeurer au Québec, c'est qu'il aime son milieu de vie et ses conditions de travail, deux aspects qui, selon lui, ne sont pas monnayables.

Il comprend très bien, toutefois, pourquoi plusieurs médecins de la région choisissent de travailler en Ontario.

« Les médecins ne sont pas différenciés des autres, souligne-t-il. Pour certains, c'est une question de principe. S'ils ne se sentent pas appréciés, ils iront là où ça paye le plus. » Pour d'autres, il croit qu'il peut y avoir des raisons politiques. On souhaiterait se garder une porte

de sortie advenant la souveraineté du Québec.

À la régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, le directeur général, Armand Boudreau, n'est pas surpris. « Nous n'avions pas fait le calcul précis, mais on s'imaginait que les médecins travaillant des deux côtés de la rivière représentaient environ 10 % de nos effectifs médicaux. »

Il rappelle qu'il n'y a rien d'illégal dans cette façon de faire. « Les médecins, dit-il, sont des travailleurs autonomes qui peuvent travailler là où bon leur semble. Nous n'avons pas de contrôle là-dessus. »

Il ne nie pas cependant que le temps que ces médecins consacrent à des patients de l'Ontario serait bienvenu en Outaouais ces jours-ci. « Rajoutez-moi 10 % de médecins dans la région et c'est bien évident qu'on va améliorer notre sort », dit-il.

Mais comment concurrencer des conditions salariales et des avantages fiscaux aussi alléchants que ceux offerts en Ontario ? Selon M. Boudreau, il est clair qu'il faut créer des mesures incitatives. Ces mesures pourraient ressembler à une meilleure organisation du travail des médecins québécois.

« Il faut réorganiser toute la médecine familiale en Outaouais, revoir comment on offre les services de sans rendez-vous, développer des liens informatisés entre les établissements pour simplifier le travail des médecins », dit-il.

Alberta: les enseignants reprennent la craie

d'après PC

EDMONTON — Près de 20 000 enseignants albertains sont retournés en classe hier mais leur syndicat contestera devant les tribunaux le décret de retour au travail adopté la veille par le gouvernement conservateur de Ralph Klein.

Une audience pourrait avoir lieu dès lundi afin de déterminer si le gouvernement avait le droit de dé-

créter jeudi une « situation d'urgence », et d'ordonner aux enseignants de mettre fin à leur grève dans 22 arrondissements scolaires de la province.

Selon Larry Booi, président de l'Association des enseignants de l'Alberta, le gouvernement aura fort à faire pour prouver que la grève a créé une « situation d'urgence » après moins de trois semaines. La semaine prochaine, a pré-

cisé M. Booi, les enseignants seront probablement avisés de ne plus accepter de faire du travail supplémentaire, comme l'entraînement d'équipes sportives ou la surveillance d'activités parascolaires.

« Si nous perdons en cour, je suis prêt à faire adopter une législation pour les obliger à rentrer au travail, car les élèves en ont assez », a déclaré le ministre de l'Éducation, Lyle Oberg.

« Nous formons des diplômés pour répondre aux besoins du monde du travail. » — Frederick Lowy, recteur

Un choix populaire

L'an dernier, 18 391 étudiants et étudiantes ont choisi Concordia

Choisir une université est une décision déterminante pour l'avenir des étudiants et des étudiantes. D'où l'importance de choisir une université qui leur propose le programme le plus susceptible de mener à leur réussite, quelle que soit leur définition du succès.

Un choix exceptionnel de programmes

Choisir Concordia, c'est choisir parmi quelque 230 programmes de baccalauréat, de certificat, de diplôme de 2^e cycle, de maîtrise et de doctorat en lettres et sciences humaines, en sciences sociales, en sciences naturelles, en gestion, en génie, en informatique et en beaux-arts, dont nombre qui jouissent d'une excellente réputation au pays comme à l'étranger.

Un choix unique

Choisir Concordia, c'est choisir une ambiance chaleureuse, des professeurs disponibles, des étudiants et étudiantes aux horizons multiples et une richesse culturelle sans égale.

Le choix pour l'avenir

Grâce à la générosité de milliers de donateurs dont bon nombre sont diplômés de Concordia, l'Université a entamé un plan d'investissement d'envergure afin de moderniser ses installations au cours des trois prochaines années et d'offrir à ses étudiants des conditions d'apprentissage optimales.

Un choix qui s'impose

Quels que soient vos besoins en formation, Concordia vous aidera à faire le choix qui s'impose dans vos circonstances et dans le respect des ambitions de votre personnel.

Journées d'accueil les mercredi 27 février et jeudi 28 février, de 10 h à 19 h et le vendredi 1^{er} mars 2002, de 10 h à 18 h
Hall du pavillon McConnell (bibliothèque Webster), 1400, boul. de Maisonneuve Ouest

Ensemble, parlons de choix et de succès.

303004A



UNIVERSITÉ
Concordia

On vous prépare pour le monde

1455, boul. de Maisonneuve O., Montréal (Québec) H3G 1M8 • Tél. : (514) 848-2668
Télex : (514) 848-2621 • Site Internet : www.concordia.ca

La preuve d'ADN est admise au procès d'Yvan Duhamel

L'infirmier est accusé d'avoir fait un enfant à une handicapée mentale

CHRISTIANE DESJARDINS

LA PREUVE d'ADN qui identifie l'infirmier Yvan Duhamel comme étant le père de l'enfant qu'une handicapée mentale a mis au monde alors qu'elle était patiente de l'hôpital Rivière-des-Prairies, a été admise à son procès, hier.

« Le privilège de ne pas s'incrimer se limite à la preuve testimoniale et n'a jamais visé la fouille d'une personne ou la saisie qui donne un élément matériel », a dit le juge Maximilien Polak, en rendant sa décision, hier, au procès de Duhamel. Cet infirmier de 38 ans est accusé d'agression sexuelle sur

une patiente lourdement handicapée qui demeurait à l'hôpital Rivière-des-Prairies, où il travaillait. La femme avait 34 ans au moment des incidents, en février 1998, et était hospitalisée depuis au moins 13 ans dans cet établissement spécialisé en soins et hébergement de handicapés mentaux.

Plus tôt cette semaine, M^e Marc Labelle, avocat de l'accusé, a tenté de faire rejeter la preuve d'ADN, en invoquant les droits constitutionnels de l'accusé. Son client n'a pas consenti au prélèvement, la police l'y a forcé, car elle avait éliminé tous les autres suspects potentiels. Mais le juge Polak en a décidé autrement. M^e Labelle s'y attendait

un peu. « Ce n'est pas étonnant, il s'agit de droit nouveau. Après tout, on demandait au juge de freiner l'enthousiasme du législateur. Un premier juge vient de dire non », a expliqué l'avocat en ajoutant que si son client était condamné au terme du procès, il en appellerait de la décision du juge. C'est la première fois qu'un tel litige se retrouve devant un tribunal au Québec.

Bien que la preuve d'ADN soit écrasante, M^e Labelle a annoncé hier qu'il aurait une défense à présenter. Il veut notamment amener à la barre un témoin, dont il tient à garder l'identité secrète pour le moment.

Hier, après la décision du juge

Polak, le sergent-détective Daniel Paul a expliqué dans quelles circonstances le prélèvement pour l'analyse d'ADN a été réalisé. Le policier a signalé que 17 des 18 hommes qui avaient été en contact avec la jeune femme au moment critique avaient accepté de donner leur ADN. Seul Duhamel refusait, ce qui faisait de lui le suspect numéro un.

Le 10 septembre 1999, munie d'un mandat, la police est allée chercher l'infirmier à son lieu de travail, à l'hôpital Rivière-des-Prairies, et l'a amené à la section des agressions sexuelles de la police, à Place Versailles. Une technicienne du laboratoire Biron était sur place

pour faire le prélèvement. Mais selon M. Paul, Duhamel refusait toujours. Les policiers l'ont avisé qu'il était obligé de s'y soumettre, à cause du mandat.

« Il ne voulait pas. Il se poussait, se reculait, il a essayé de se lever. On l'a accoté sur le mur, on s'est mis à cinq pour le coucher à terre », a expliqué M. Paul. Selon le policier, dans cette mêlée, Duhamel a dit ceci : « Ça va être un viol pour un viol. »

Le test a finalement été prélevé, il s'est révélé positif, et l'infirmier a été accusé. Le processus se poursuivra le 12 mars, et on fixera alors la date de la suite du procès.

Deux officiers de la SQ comparaissent pour manquements à l'éthique

ANDRÉ CÉDILLOT

Deux officiers de la direction des affaires internes de la Sûreté du Québec devront parader devant un tribunal disciplinaire parce qu'ils auraient mal fait leur travail dans une enquête touchant un policier de ce corps.

C'est l'effet de la décision que vient de rendre le Comité de déontologie policière en ordonnant que les capitaines Auray Forcier et Bernard Gaudreault soient amenés devant lui pour répondre de manquements à l'éthique.

L'affaire remonte au 8 octobre 1998 quand les deux officiers de la SQ interpellent l'agent Daniel Caron relativement à une agression dont aurait été victime quelques semaines plus tôt une jeune femme de 19 ans détenue dans les cellules du poste Montréal-Métro, à Saint-Laurent.

Fortement intoxiquée et en proie à une violente crise, elle était en panne avec sa voiture sur l'autoroute Métropolitaine quand elle a été accostée par les policiers. Une fois au poste, ils ont dû se mettre à cinq pour la maîtriser et la placer sur une civière afin qu'on la reconduise à l'hôpital.

Dans les jours qui ont suivi, un ambulancier d'Urgences Santé a porté plainte à la SQ, alléguant qu'un policier avait donné trois coups de poing à la victime pendant qu'elle était dans une cellule.

Après 52 jours d'enquête, les capitaines Forcier et Gaudreault ont arrêté l'agent Ca-

ron pour l'inculper de voies de fait. Les accusations ont toutefois fait long feu au procès (l'audience a duré 18 minutes !), le principal témoin à charge, l'ambulancier, étant incapable de dire avec certitude si l'agent Caron était bel et bien l'agresseur.

Dans un geste sans précédent, l'agent Caron a alors porté plainte en déontologie contre ses supérieurs des affaires internes, alléguant qu'ils avaient non seulement mal fait leur enquête, mais qu'ils l'avaient aussi menacé et arrêté illégalement le 8 octobre 1999.

L'agent Caron leur reproche d'avoir usé de ruse en le convoquant à leur bureau après avoir modifié son horaire de travail, de sorte qu'il n'avait dormi que cinq heures la veille. Il dit avoir été gardé détenu sans mandat pendant 13 heures. Au mépris des droits garantis à tout citoyen, il n'a pu parler à un avocat avant trois bonnes heures. Ce soir-là, il a été libéré sans qu'on porte d'accusation contre lui.

En réplique préliminaire, les capitaines Forcier et Gaudreault se défendent en disant qu'ils ont suivi les conseils d'une avocate du ministère public quand ils ont arrêté l'agent Caron sans mandat. Ils affirment que leur enquête n'a pas été facile, s'étant heurtée encore une fois à la fameuse « loi du silence » qui règne trop souvent dans la police.

La tâche était d'autant plus ardue qu'elle survenait au plus fort des audiences de la commission Poitras, chargée justement de faire enquête sur la conduite dérogatoire de policiers de la Sûreté du Québec.

Quoi qu'il en soit, ils devront bientôt se présenter devant le Comité de déontologie pour s'expliquer.

Port du kirpan: l'élève sikh de nouveau à la maison

MARC THIBODEAU

L'ÉLÈVE sikh qui a soulevé la controverse à LaSalle parce qu'il porte un kirpan à l'école est de nouveau retenu à la maison.

Il y a deux semaines, la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et l'avocat représentant la famille, Julius Grey, avaient conclu un accord prévoyant que le jeune pourrait réintégrer ses classes à l'école Sainte-Catherine-Labouré en couvrant le couteau de valeur religieuse d'une enveloppe en coton, fermée.

Le conseil d'établissement, préoccupé par des questions de sécurité, a toutefois désavoué cette formule la semaine dernière. La direction a conséquemment avisé les parents, lundi, que l'accommodement prévu n'était pas acceptable pour l'école et que l'enfant ne pourrait pas se présenter avec le kirpan.

Les parents ont choisi, mardi, de le garder à la maison en attendant la suite des procédures. Il doit recevoir des cours à domicile pendant ce temps.

M^e Grey a précisé hier qu'il avait présenté une demande de révision à la commission scolaire, qui doit se réunir le 11 mars. Un comité sera alors formé pour se pencher sur la demande. Une recommandation à ce sujet devrait être faite lors du conseil suivant, prévu le 2 avril.

L'avocat entend s'adresser à la Cour supérieure si cette étape ne se termine pas à la satisfaction de son client. L'accommodement trouvé correspond, selon lui, à la formule qui a été retenue par les tribunaux ontariens dans deux cas similaires.

« Je suis déçu de la réaction publique à cette histoire. Beaucoup de gens ne comprennent pas le degré de sécurité que l'accommodement aurait permis d'assurer », dit-il.

La famille du garçon de 12 ans, qui n'a pu être jointe hier, bénéficie du soutien du temple sikh de LaSalle, qui se préoccupe grandement du conflit.

« Le port du kirpan est un droit. Nous devons pouvoir l'exercer. Si on persiste à nous dire non, nous allons nous battre en cour

pour que notre droit soit respecté », a indiqué hier le secrétaire du temple, Barlochan Singh Johal.

La directrice de l'école et le conseil d'établissement demeurent de leur côté fermement attachés à leur décision de ne pas accepter le port du kirpan à l'école.

« L'une de mes responsabilités ici est de voir à la sécurité des enfants. Je dois m'assurer, pour ce faire, qu'il n'y a pas d'objet dangereux. Or, il y a un danger potentiel avec le kirpan », indique la directrice, Danielle Descoteaux.

Le président du conseil d'établissement, Daniel Boily, maintient aussi que le port du kirpan est inacceptable à l'école. « Il y a toute une différence entre ce qui est pour eux un objet religieux et pour nous un couteau. Qu'un enfant puisse se promener à l'école avec un couteau, c'est impensable », dit-il.

La commission scolaire et le ministère de l'Éducation font valoir que c'est à l'école que revient le dernier mot en matière de sécurité en vertu de la Loi sur l'instruction publique.

M^e Grey croit cependant que la commission scolaire aurait pu imposer l'accommodement conclu précédemment à l'école. « Ils ne veulent pas avoir à trancher », dit-il.

Autre fait problématique : l'école ignore si les autres élèves sikhs fréquentant l'établissement portent eux aussi un kirpan. « On n'a pas d'assurance à ce sujet », a reconnu hier la directrice, qui n'envisage pas pour l'heure d'entreprendre des actions pour clarifier la situation.

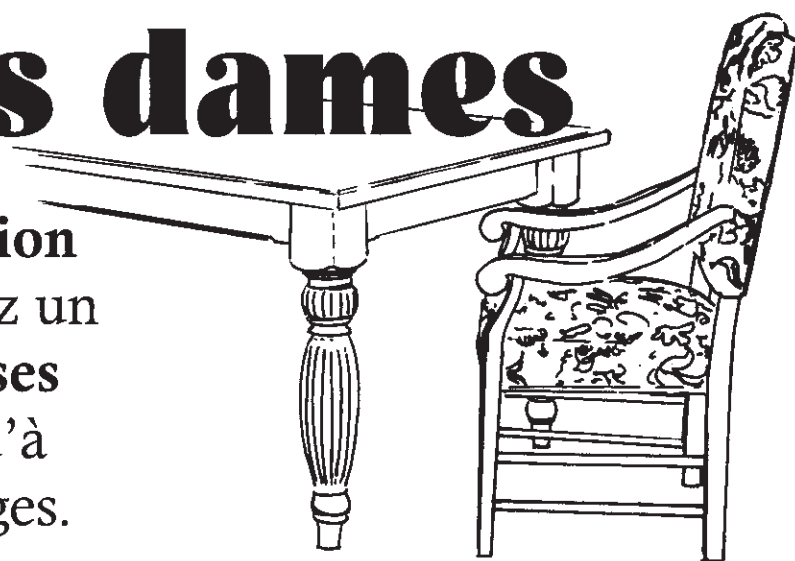
Même s'il se dit inquiet de la possibilité que d'autres élèves portent aussi un kirpan, M. Boily préfère aussi adopter une approche attentiste à ce sujet. « Il est trop tôt pour s'occuper de ça. On va voir comment le cas actuel se règle », dit-il.

Même attentisme du côté de la commission scolaire, qui n'entend pas, jusqu'à nouvel ordre, produire de politique sur le port du kirpan. « Il faut voir d'abord ce que la demande de révision va donner », a indiqué la porte-parole, Brigitte Gauvreau.

À table messieurs dames

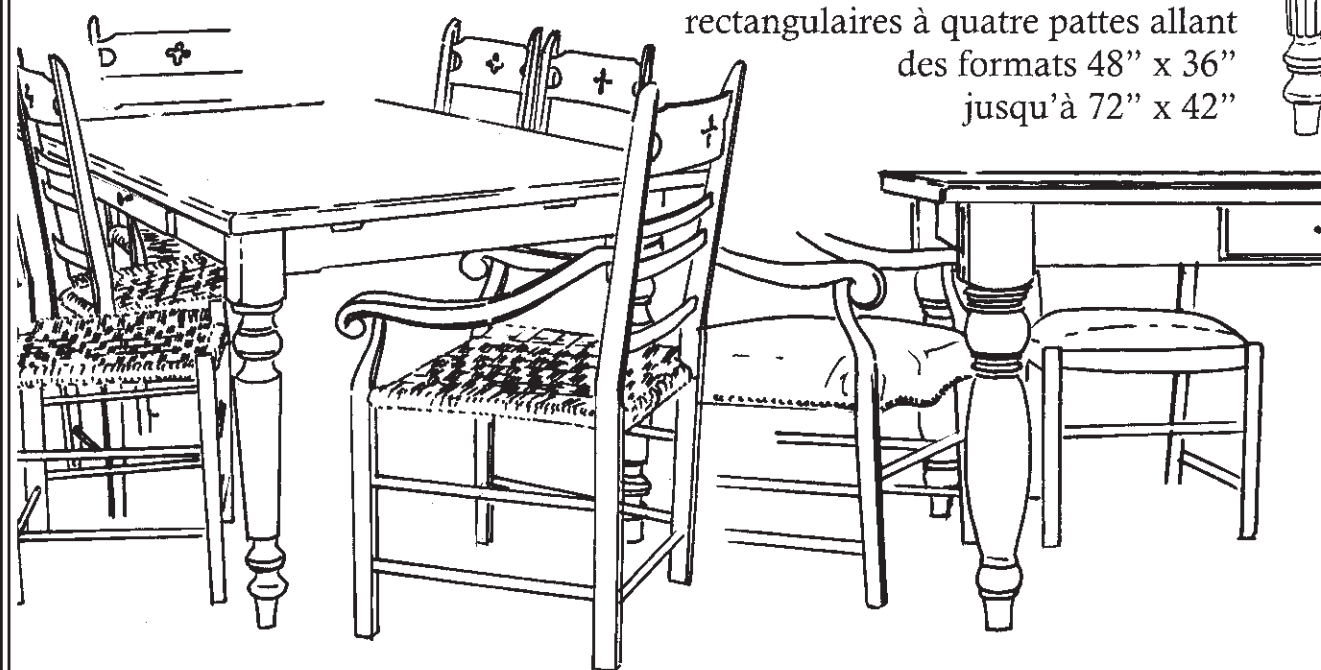
Jusqu'au 15 mars
15%
de réduction

Obtenez 15% de réduction lorsque vous commandez un ensemble table et chaises pouvant recevoir jusqu'à 12 couverts avec rallonges.



- choix de formats jusqu'à* 72" x 42"
- choix entre 10 modèles de pattes
- choix de couleurs
- choix de chaises

*cette promotion s'applique sur nos modèles de tables rectangulaires à quatre pattes allant des formats 48" x 36" jusqu'à 72" x 42"



MAISON DE MEUBLES

Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest,
(coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7

(450) 687-6867

MONDE

Bush convie la Chine à la démocratie et à la liberté de culte

Un message du chef de la Maison-Blanche sous le signe des grandes valeurs de l'Amérique

d'après AFP

PÉKIN – Le président américain, George W. Bush, a lancé hier un appel en faveur de la démocratie et de la liberté religieuse en Chine, au dernier jour d'une visite qui a scellé la réconciliation entre Pékin et Washington sans permettre de progrès notable sur leurs principaux désaccords.

Devant des étudiants triés sur les volets de la prestigieuse Université Qinghua, Bush a fait un vibrant plaidoyer pour les valeurs de l'Amérique. « Tout pouvoir aux États-Unis est limité et temporaire et est l'émanation d'un vote libre du peuple », a-t-il déclaré tout en saluant les progrès accomplis de-

puis une vingtaine d'années en Chine.

« Il y a près de 20 ans, Deng Xiaoping avait dit que la Chine finirait par élargir les élections démocratiques à tous les niveaux, jusqu'à l'échelon national. J'attends ce jour avec impatience », a poursuivi Bush devant un public impassible.

Il a insisté sur la liberté de religion, un sujet qui lui tient à coeur et sur lequel il est constamment soumis à des pressions de la part de l'aile conservatrice de son Parti républicain.

« Ma prière est à l'effet que toutes les persécutions cessent de manière à ce que tous les Chinois soient libres de se rassembler et d'exprimer leur foi comme ils le souhaitent », a déclaré le président américain, dont le discours, fait exceptionnel en Chine pour un chef d'État étranger, était retransmis en direct à la télévision.

Bush a également cherché à

plaire à son auditoire. « La Chine est sur une pente ascendante et l'Amérique salue l'émergence d'une Chine forte, pacifique et prospère », a-t-il déclaré, avant d'être chaleureusement applaudi par les étudiants.

Le revirement était spectaculaire. Bush avait en effet déclaré, après sa prise de fonctions en janvier 2001, que la Chine était un « concurrent stratégique ».

À l'issue de son discours, les questions posées par les étudiants ont été pour la plupart apolitiques, à une exception près : Taïwan. À la grande déception de son auditoire, Bush a répété que la position américaine, inchangée, était de permettre à Taïwan d'assurer les moyens de sa défense.

« Il ne comprend pas la situation de manière objective et devrait en savoir davantage sur la culture de la Chine et celle de Taïwan », a déclaré à l'AFP Hu Weiwei, une étu-

diant en anglais, à la sortie de la conférence donnée par Bush.

« Il s'est montré très vague. Les gens d'ici veulent entendre que les États-Unis soutiennent la réunification pacifique de Taïwan (à la Chine continentale) plutôt qu'une vague déclaration sur une solution pacifique », a estimé Fu Jun, un professeur d'administration publique.

La visite de Bush n'a pas permis aux États-Unis d'obtenir un engagement ferme de la part de la Chine de mieux lutter contre la prolifération d'équipements servant à fabriquer des missiles, comme, selon Washington, elle devrait le faire en vertu d'un accord conclu en novembre 2000.

Un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Kong Quan, s'est contenté d'indiquer hier que « les États-Unis veulent poursuivre leurs consultations et leur coopération avec la Chine

dans le domaine de la non-prolifération ».

Dans la matinée, Bush avait eu un petit-déjeuner de travail avec le premier ministre, Zhu Rongji, durant lequel les deux hommes se sont notamment entretenus de l'APEC (Forum économique Asie-Pacifique), selon l'agence Chine nouvelle.

Après s'être adressé aux étudiants de Qinghua, Bush a retrouvé le président chinois Jiang Zemin pour déjeuner avant de quitter le centre de Pékin pour la Grande Muraille, où il a été accueilli avec sa femme Laura par un groupe d'écoliers qui leur ont chanté des chansons en anglais et en chinois.

« La Muraille est la même, le pays est différent », a déclaré le président américain en comparant sa visite à son premier voyage en Chine, en 1975. Il a ensuite quitté la Chine pour regagner les États-Unis.



EXPRESS INTERNATIONAL

Proche-Orient | Deux morts

UN ISRAËLIEN et un kamikaze palestinien sont morts dans deux attaques en Cisjordanie hier, premier jour de la plus grande fête musulmane, au lendemain d'un discours du premier ministre israélien, Ariel Sharon, appelant ses compatriotes à l'union. Un Israélien de 56 ans circulant sur une route de Cisjordanie au nord de Jérusalem, a été tué par des Palestiniens qui l'ont dépassé et ont ouvert le feu sur sa voiture. Auparavant, un Palestinien avait fait exploser la charge qu'il transportait près d'un supermarché bondé de la colonie d'Efrat, proche de Bethléem, faisant un blessé, avant d'être tué par un colon. — d'après AFP

Mexique | Nouveau chef au PRI

LE VIEUX Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) du Mexique élira démocratiquement demain son nouveau chef qui, espère-t-il, lui permettra de prendre la revanche de sa cuisante défaite électorale face à Vicente Fox en juillet 2000, après 71 ans de pouvoir absolu. Le président du PRI sera élu par un vote direct au niveau national auquel sont invités tous les Mexicains ayant une carte d'électeur et non plus selon le système de « l'index pointé » par le chef de l'État, qui était le dirigeant suprême du PRI. Deux candidats se disputent le poste : un dinosaure de la politique mexicaine, Roberto Madrazo, 49 ans, de l'aile dure du parti et ex-gouverneur de l'État de Tabasco, et Beatriz Paredes, 50 ans, qui vient de renoncer à son poste de présidente de la chambre des députés. — d'après AFP

Argentine | Vraiment pas le moment

LE PRÉSIDENT argentin, Eduardo Duhalde, était sur la sellette hier après s'être octroyé mercredi une augmentation de salaire de 15 % et avoir annoncé dans la matinée que le gouvernement serait certainement dans l'impossibilité de payer intégralement les fonctionnaires ce mois-ci. « Il n'y a plus d'argent, la situation est grave », avait déclaré le président en évoquant les difficultés de paiement des fonctionnaires. Le chef de l'État avait ajouté avoir ordonné de « payer en premier les retraités, ensuite les programmes d'aide sociaux, puis les autres secteurs qui dépendent de l'État ». — d'après AFP

Laos | Élection à la stalinienne

LES LAOTIENS se rendent aux urnes demain pour renouveler leur Parlement, des élections qui consolideront le régime communiste en place depuis plus de 26 ans. Un seul des 166 candidats en lice, pour les 109 sièges de députés élus pour cinq ans à l'Assemblée nationale, n'appartient pas au Parti populaire révolutionnaire Lao, au pouvoir. Lors des dernières élections législatives de 1997, qui avaient désigné un Parlement plus restreint de 99 députés, les autorités avaient autorisé cinq candidats indépendants à se présenter. Le scrutin de demain devrait essentiellement se traduire par un rajeunissement du Parlement. — d'après AFP

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com

Nom _____ L'ÉCOLE DE
Adresse _____ RÉDACTION
Ville / Prov. _____ 38, ave McArthur
Code postal _____ Bureau 639
Ottawa (Ontario) K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

L'écart entre les jeunes et les conservateurs constitue une bombe à retardement en Iran

GILLES PAQUIN

La soif de changement de la société iranienne et les revendications des jeunes constituent une véritable bombe à retardement entre les mains des forces conservatrices au pouvoir à Téhéran, affirme le journaliste iranien Machallah Shamsolvaezin.

« Les étrangers ont l'impression que rien ne bouge en Iran, mais en réalité les mentalités évoluent très rapidement. Ceux qui ont connu ce pays il y a cinq ans ne le reconnaissent plus aujourd'hui », a dit M. Shamsolvaezin lors d'un entretien avec *La Presse*.

Enfant terrible de la presse iranienne, Shamsolvaezin, dit Shams, s'est jeté corps et âme dans la bataille contre le régime des ayatollahs au milieu des années 90. Il a lancé cinq journaux en deux ans et ils ont tous été interdits par la censure.

Lorsque le réformateur Muhammad Khatami a été élu en 1997, Shams croyait qu'un vent de renouveau allait balayer son pays, mais il a par la suite constaté que les Iraniens n'étaient pas au bout de leurs peines.

« Nous avons commencé à publier notre premier quotidien en novembre 1997 et deux mois plus tard nous tirions déjà à 300 000 exemplaires. Mais au bout de 120 jours, le titre était interdit par le ministère de la Justice dirigé par les conservateurs », raconte Shams.

Refusant de se laisser abattre Shams et ses associés ont donné un nouveau nom à leur journal et ont recommencé à publier le lendemain. Au bout d'une semaine ils ont été dénoncés par les ayatollahs et une foule hostile a attaqué le siège du journal et rossé son rédacteur en chef.

Quarante-cinq jours plus tard, le quotidien était de nouveau fermé par la censure et Shams, ainsi que ses deux adjoints, arrêtés. Il a passé 35 jours en prison sans jamais avoir été accusé ou avoir comparu en cour.

Dès sa sortie, Shams a recommencé à publier et il a tenu 150



Photo MICHEL GRAVEL, La Presse

Machallah Shamsolvaezin, rédacteur en chef du quotidien iranien *Neshah*, de passage à Montréal.

jours avant de subir encore les foudres des conservateurs. Cette fois, c'est le directeur général du journal qui a été accusé d'atteinte aux lois islamiques et condamné à trois mois de prison.

Mais Shams n'y a pas échappé pour longtemps et il a finalement été condamné lui aussi... à 30 mois d'emprisonnement. Incarcéré pendant 17 mois, il a été libéré au lendemain des événements tragiques du 11 septembre dernier.

Pendant son emprisonnement, Shams a reçu deux prix étrangers pour sa défense de la liberté d'expression, mais les autorités iraniennes lui ont interdit de reprendre la plume dans son pays. Il espère retrouver son droit d'écrire grâce aux pressions internationales en sa faveur.

En attendant, il parle et ne se prive pas de critiquer le régime lorsqu'il est invité à l'extérieur du pays. C'est d'ailleurs ce qu'il fera, ce soir à 18 h 30, lors d'une conférence à l'Université de Montréal.

« Mais il n'est pas question que je parte travailler à l'étranger, je reste (à Téhéran) et je ne les laisserai pas tranquilles », dit-il avec un grand éclat de rire. Il dit avoir reçu trois propositions, dont une du quotidien *Le Monde*.

Il reste parce qu'il y a de l'espoir en dépit du fait que les conservateurs s'accrochent au pouvoir et que les réformateurs sont paralysés par leur absence d'objectif clair, explique-t-il. Il reproche aussi à ces derniers d'avoir failli à la tâche de construire des institutions nouvelles pour les appuyer.

« Le changement viendra de ces 48 millions d'Iraniens sur 70 millions qui ont moins de 30 ans. Ce sont eux qui veulent des réformes du régime politique, de l'école et des institutions religieuses », soutient-il.

À l'époque du shah, 52 % de la population était illettrée; aujourd'hui, 82 % des Iraniens sont scolarisés. Avant 11 % des femmes étaient sur le marché du travail, maintenant c'est 32 %. De plus, les filles comptent maintenant pour 52 % de la population étudiante dans les universités.

Le changement est déjà là, il ne peut que continuer à pousser sur les conservateurs et il ira peut-être plus vite que ne le souhaitent les réformistes, dit Shams. Cela risque même de devenir incontrôlable.

Le printemps est arrivé !

Cours d'espagnol, langue seconde - 2002

Vive le printemps, la saison du renouveau ! Profitez-en pour rafraîchir vos connaissances en espagnol. Que ce soit pour votre travail ou pour votre vie sociale, Concordia vous offre le cours de conversation qu'il vous faut. Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

- | | |
|--|--|
| COURS DE CONVERSATION en après-midi | 9 avril — 13 juin
les mardis et jeudis, de 16 h à 18 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$ |
| COURS DE CONVERSATION en soirée | 9 avril — 13 juin
les mardis et jeudis, de 18 h à 20 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$ |
| COURS DE CONVERSATION les samedis | 13 avril — 15 juin
de 10 h à 14 h
10 semaines (40 heures) : 190 \$ |

Frais d'inscription (non remboursables) : 15 \$
Paiement : chèque certifié ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ; Visa, MasterCard ; carte de débit acceptée seulement après le 20 mars. *Espèces et chèques personnels non acceptés.*

5 niveaux de cours
Les étudiants sont classés selon leur niveau d'espagnol en fonction de leurs résultats d'auto-évaluation.

POUR ÉVITER LES FILES D'ATTENTE, envoyez votre inscription par la poste, par télécopieur ou déposez-la avant le 15 mars.

Inscription en personne : le 20 mars, de 17 h à 20 h
Inscription tardive : en semaine, à partir du 22 mars, de 9 h à 16 h 30 (frais de retard : 15 \$)

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

Pour plus d'information :
1600, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
(métro Guy-Concordia, sortie Guy)
Téléphone : (514) 848-3600
Télécopieur : (514) 848-2806
Internet : www.concordia.ca/conted
Courriel : celi@alcor.concordia.ca



Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

Génie du bâtiment et génie civil

Votre avenir se construit à l'Université Concordia!

Le Département de génie du bâtiment et des génies civil et de l'environnement accepte actuellement les demandes d'admission au baccalauréat (B.Eng) en génie du bâtiment et en génie civil, pour la rentrée de septembre 2002.

Professeurs de haut calibre, installations confortables et milieu convivial, toutes les conditions sont réunies pour vous permettre d'acquérir les connaissances et les compétences voulues pour réussir dans le domaine de votre choix. De plus, tous nos programmes sont accrédités.

Génie du bâtiment

- Enveloppe et structure du bâtiment
- Science du bâtiment
- Conception du bâtiment assistée par ordinateur
- Gestion de la construction
- Chauffage, ventilation et climatisation
- Qualité de l'air intérieur, éclairage, acoustique
- Énergie renouvelable

Génie civil

- Géotechnique
- Structures
- Transport
- Hydraulique
- Option en génie de l'environnement

* Plus la nouvelle option **Technologies de l'information**, unique en son genre (pour les deux programmes)

Option coopérative offerte aux meilleurs candidats. Les diplômés sont admissibles aux associations professionnelles, notamment à l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Renseignez-vous et faites une demande d'admission dès aujourd'hui!

www.bcee.concordia.ca www.ence.concordia.ca/bce/
Tél. : (514) 848-3200

La Faculté de génie et d'informatique :
à l'avant-garde des technologies de l'information



On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

Le printemps est arrivé !

Cours d'anglais, langue seconde à temps partiel — 2002

Vive le printemps, la saison du renouveau ! Profitez-en pour rafraîchir vos connaissances en anglais. Que ce soit pour votre travail ou pour votre vie sociale, Concordia vous offre le cours qu'il vous faut. Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

- | | |
|--|--|
| Conversation — cours du soir
du 3 avril au 12 juin
les lundis et mercredis, de 18 h à 20 h
10 semaines (40 h) : 190 \$ | EPT 1 : Préparation au TOEFL (épreuves standardisées) — en après-midi
du 8 avril au 3 juin
les lundis et mercredis, de 15 h 30 à 18 h
8 semaines (40 h) : 250 \$ |
| Conversation — les samedis
du 6 avril au 8 juin
de 10 h à 14 h
10 semaines (40 h) : 190 \$ | EPT 2 : Préparation au CELDT/TOEFL (épreuves de rédaction) — en après-midi
du 9 avril au 30 mai
les mardis et jeudis, de 15 h 30 à 18 h
8 semaines (40 h) : 235 \$ |
| Atelier de rédaction — les samedis
du 6 avril au 8 juin
de 10 h à 14 h
10 semaines (40 h) : 235 \$ | Grammaire interactive — en après-midi
du 9 avril au 30 mai
les mardis et jeudis, de 15 h 30 à 18 h
8 semaines (40 h) : 190 \$ |

Frais d'inscription (non remboursables) : 15 \$
Paiement : chèque certifié ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ; Visa, MasterCard ; carte de débit acceptée seulement après le 20 mars. *Espèces et chèques personnels non acceptés.*

Cours de conversation (8 niveaux) :
Les étudiants sont classés selon leur niveau d'anglais en fonction de leurs résultats d'auto-évaluation.

POUR ÉVITER LES FILES D'ATTENTE, envoyez votre inscription par la poste, par télécopieur ou déposez-la avant le 15 mars.

Inscription en personne : le 20 mars, de 17 h à 20 h
Inscription tardive : en semaine, à partir du 22 mars, de 9 h à 16 h 30 (frais de retard : 15 \$)

Cours de rédaction (5 niveaux) :
Des tests de niveau ont lieu pendant les heures ouvrables, ou en soirée, sur rendez-vous fixé au moment de l'inscription en personne.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

Pour plus d'information :
1600, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
(métro Guy-Concordia, sortie Guy)
Téléphone : (514) 848-3600
Télécopieur : (514) 848-2806
Internet : www.concordia.ca/conted
Courriel : celi@alcor.concordia.ca



Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

A4 AVANT Audi ARRIVÉE!

Voyez les spécialistes **Popular** MONTREAL

5441, rue Saint-Hubert, Montréal • (514) 274-5471

Les bonnes vieilles vacances dans le Sud ont un charme indéniable... Mais répondent-elles vraiment à vos besoins de repos et de relaxation?

La **THALASSOTHÉRAPIE** à **PASPÉBIAC**

C'est la relaxation en profondeur et la récupération d'énergie dont vous avez besoin... dans un somptueux manoir du 19^e siècle où vous vous laissez vivre en douceur... sans bruit ni vitesse.

C'est **PLUS** que des vacances à **L'AUBERGE DU PARC**

Là où l'ambiance fait la différence.
Renseignements et brochures :
1 800 463-0890
www.aubergeduparc.com

PRENEZ LES DEVANTS !

LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

L'ENAP

- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures (24 crédits)
- Maîtrise en administration publique (45 crédits)

Une formation supérieure en management public (2^e cycle)

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 15 MARS 2002

RENCONTRE D'INFORMATION

LE 27 FÉVRIER 2002 À 17 H 30

- À Québec
555, boulevard Charest Est
Tél. : (418) 641-3000, poste 6563
- À Montréal
4750, avenue Henri-Julien
Tél. : (514) 849-3449
- À Hull
165, rue Wellington
Tél. : (819) 771-6095

1 800 808-3627
www.enap.quebec.ca

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Colombie: la guérilla contre-attaque en s'en prenant aux infrastructures du pays

JACQUES THOMET
Agence France-Presse

BOGOTA — La guérilla a contre-attaqué hier en Colombie en mitraillant deux hélicoptères militaires dans le Caguan et en dynamisant des infrastructures énergétiques et de télécommunications dans le reste du pays.

Trois militaires ont été blessés à

bord de deux hélicoptères par les tirs des rebelles près de San Vicente del Caguan (Sud), au moment où un ouvrier était tué dans un attentat des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) contre la centrale électrique d'Altamira (dans le Sud également).

Cette violente riposte à l'abolition par le pouvoir du « Caguan »,

dénomination de l'ex-zone démilitarisée des FARC, grande comme la Suisse, nourrit la hantise d'une guerre totale dans ce pays de 42 millions d'habitants après la rupture mercredi du processus de paix par le président Andrés Pastrana.

Le retour de l'armée dans les 42 000 km² de l'ancien rebelle, censé servir de « laboratoire de paix » depuis novembre 1998, s'est heurté hier à la résistance des FARC, contrairement aux premières informations militaires de la matinée.

Les trois militaires blessés, un pilote et deux soldats, se trouvaient dans deux hélicoptères « touchés par des impacts de mitrailleuse de calibre 50 », a révélé le commandant en chef des forces armées colombiennes, le général Fernando Tapias, dans une conférence de presse à Bogota.

Cette attaque s'est produite alors que les deux appareils, l'un d'attaque et l'autre chargé du transport d'un commando antiguérilla, approchaient de San Vicente del Caguan, principale ville avec 20 000 habitants de l'ancienne enclave des FARC, à 700 km au sud de Bogota.

C'est dans les faubourgs de San Vicente qu'une caserne de l'armée, le bataillon des chasseurs, a été occupée par la troupe hier matin.

Une série d'attentats ont été déclenchés parallèlement dans tout le pays par les FARC. Principale cible, la centrale électrique d'Altamira, dans le département du Huila, a été dynamitée par un commando FARC, marxistes. Un ouvrier a été mortellement blessé dans l'explosion.

Les rebelles ont aussi détruit un pylône de télécommunications à Fusagasuga, à 50 km au sud de Bogota, laissant 14 communes de la

région sans téléphone. À Barbosa (Nord-Ouest), le dynamitage du gazoduc qui approvisionne Medellín, seconde ville du pays, a provoqué une limitation de la fourniture en gaz pour 172 entreprises et 394 commerces de la ville.

La récupération du Caguan ne s'avère pas aussi tranquille que l'avait prévu l'état-major et devrait durer davantage que les 48 heures annoncées.

Quelque 4500 guérilleros se trouvent encore dans le Caguan et des commandos de la guérilla sont en embuscade près de l'aéroport de San Vicente, dont ils ont miné les voies d'accès, a révélé le général Tapias.

Des unités antidrogue de la police nationale doivent se rendre dans les prochains jours dans le Caguan, a-t-il ajouté, pour y opérer « la fumigation de 20 000 hectares de plantations de coca ». La Colombie reste le premier producteur mondial de cocaïne avec 580 tonnes par an.

Les chefs des FARC n'ont pas attendu l'arrivée de la troupe pour se volatiliser dans la nature. Leur chef, Manuel Marulanda « Tirofijo » (dans le mille), et les cinq anciens négociateurs dans le processus de paix — les commandants Raul Reyes, Joaquin Gomez, Andrés Paris, Simon Trinidad, Carlos Lozada —, ont déjà quitté le Caguan, a affirmé le général Tapias.

L'opération de récupération du Caguan s'intitule en fait « TH » et non « Thanatos » (Dieu grec de la mort), a indiqué le général Tapias sans autre précision. « Je ne sais qui a donné ce nom à notre intervention », s'est-il interrogé.

Le général Tapias a enfin confirmé que l'opération « TH » n'avait inclus « aucune aide matérielle des États-Unis ».

État d'urgence à Madagascar

Un opposant du premier tour s'autoproclame président

d'après AFP

ANTANANARIVO — Le président Didier Ratsiraka a décrété hier soir « l'état de nécessité nationale », équivalent de l'état d'urgence, à Madagascar après l'autoproclamation, plus tôt dans la journée comme président de la République, de Marc Ravalomanana, rival du chef de l'État sortant à l'élection présidentielle.

Cet état de « nécessité nationale », instauré par décret présidentiel, est institué pour trois mois à compter d'hier et renouvelable par périodes de trois mois, a précisé le premier ministre malgache, Tantely Andrianarivo, dans une conférence de presse à l'issue d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres.

Cette disposition permet au président de légiférer par ordonnances. Elle lui donne également le droit de réquisitionner l'ensemble des services publics, de contrôler la presse écrite et audiovisuelle et les communications téléphoniques et postales, d'interdire tout rassemblement et de perquisitionner nuit et jour chez tout suspect d'atteinte à l'ordre public, a précisé le premier ministre.

Ce décret est intervenu après l'autoproclamation à la mi-journée, de Ravalomanana, maire d'Antananarivo, dans un stade de football devant des centaines de milliers de partisans.

Le maire estime qu'il a remporté l'élection dès le premier tour, le 16 décembre dernier, et refuse le second tour, reporté au 24 mars.

Le président du Sénat de Madagascar, Honoré Rakotomanana, a déclaré cette auto-proclamation « illégale », dans une intervention à la radio-télévision publique. « On ne peut pas prendre le pouvoir par la rue », a-t-il averti.

Ravalomanana, affirmant qu'il allait « commencer à travailler ce soir à la formation d'un gouvernement », a exprimé hier devant la presse l'espoir d'un soutien de la communauté internationale.

Mais la France a condamné sa « tentative de coup de force », a annoncé le quai d'Orsay. Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, Amara Essy, a lui aussi « fermement » condamné son initiative. La présidence espagnole de l'Union européenne a appelé au respect du calendrier électoral. Les États-Unis « font objection » à la décision de Ravalomanana de s'autoproclamer président.

À Antananarivo, les forces de l'ordre ont été très discrètes en ville dans la journée et absentes aux abords de « Mahamasina », le stade municipal où a eu lieu la « cérémonie d'investiture », qui a été suivie de scènes de liesse populaire.

Sur un podium, Ravalomanana a prêté serment après l'annonce par un haut magistrat de sa victoire au premier tour « avec 52,15 % des voix contre 35,67 % » à Ratsiraka. Les résultats officiels proclamés en janvier donnent 46,21 % des voix à Ravalomanana contre 40,89 % à Ratsiraka.

« Devant Dieu et devant le peuple, j'accepte la charge de président de la République et je m'engage à donner toutes mes forces et ma sagesse pour l'unité nationale et les droits de l'homme », a déclaré Ravalomanana en malgache.

Devant lui, un parterre de personnalités réunissait une trentaine de députés de l'opposition, les chefs des quatre Églises chrétiennes, qui l'ont toujours soutenu (catholique, réformée, luthérienne et anglicane), et même des généraux retraités ou d'active, dont un en uniforme. Les sièges réservés au corps diplomatique dont restés vides, avant d'être investis par la foule.

« Il n'est pas le président légal mais il est le président légitime. La légalité viendra par la suite », a expliqué Jean-Michel Rasolonjatovo, membre du Conseil supérieur de la magistrature, qui figurait parmi la quinzaine de hauts magistrats qui ont proclamé Ravalomanana président.

Liquidation Spéciale

Tapis persans

EMBARGO COMMERCIAL IRAN — États-Unis

En raison de l'embargo commercial, une grosse cargaison de tapis destinée normalement aux collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate au public. Tous les genres (Qum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100 \$ à 1 800 \$

Tapis persans et orientaux
100 % tissés à la main

Premiers arrivés, premiers servis

SAMEDI 23 FÉVRIER — 13 H à 19 H
DIMANCHE 24 FÉVRIER — 11 H à 18 H

Hôtel Ruby Foo's

7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

AUTOBAINES



7 JOURS
3 LIGNES

35,70 \$

En prime, votre annonce sur cyberpresse.ca

Ça Presse
987-VENDU

325

Canada

deux offres conçues spécialement dans l'intérêt de votre portefeuille.

ces obligations d'épargne sont en vente pour un temps limité seulement.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA

2,00 % 3,00 % 4,25 % 4,75 % 6,00 %

AN 1

AN 2

AN 3

AN 4

AN 5

ÉMISSION 25 — TAUX ANNUEL COMPOSÉ DE 3,99 % APRÈS 5 ANS

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA

1,30 % 2,75 % 4,00 %

AN 1

AN 2

AN 3

ÉMISSION 76 — TAUX ANNUEL COMPOSÉ DE 2,67 % APRÈS 3 ANS

C'est le moment ou jamais d'acheter les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Les taux intéressants appliqués aux Obligations d'épargne du Canada et aux Obligations à prime du Canada en font un **excellent choix pour les REER**. Les deux titres jouissent de l'**entière caution** du gouvernement du Canada, assurent **rendement garanti** et **flexibilité** tout en ne comportant **aucuns frais**.

L'Obligation d'épargne du Canada est encaissable en tout temps alors que l'Obligation à prime du Canada peut être rachetée annuellement. Achetez-les en ligne, par téléphone ou à votre institution bancaire ou financière. **Faites de votre REER un placement solide.**

Pour acheter en ligne ou par téléphone, consultez www.oec.gc.ca ou composez **1 888 773 9999** respectivement.

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps. Pour obtenir un reçu officiel applicable à l'année d'imposition 2001, consultez notre site Web ou renseignez-vous sur les dates limites par téléphone.

3026884

Près de 50 morts dans des attaques maoïstes au Népal

d'après AFP

KATMANDOU — Les attaques des rebelles maoïstes ont fait une cinquantaine de morts quelques heures seulement après le vote par le Parlement népalais de la prolongation de l'état d'urgence décrété en novembre 2001 pour combattre l'insurrection.

Jeudi soir, 32 policiers et quatre rebelles ont été tués au cours d'une attaque par des insurgés d'un poste

de police de Sitalpati — où 85 hommes étaient déployés —, à 260 kilomètres à l'ouest de Katmandou, a annoncé le vice-ministre népalais de l'Intérieur, Devendra Raj Kandel.

De plus, au moins 10 civils dont un enfant ont été tués hier matin au cours d'attaques contre un autocar et un camion. Un groupe de rebelles a arrêté l'autocar à Bandara, dans le sud du pays, a déclaré Devendra Raj Kandel. Ils ont jeté un

engin incendiaire dans le véhicule, tuant cinq passagers, a-t-il ajouté. Cinq autres civils ont été brûlés vifs au cours de l'attaque d'un camion à Mugling, dans l'ouest.

Ces actions sont intervenues alors que les rebelles maoïstes avaient lancé un mot d'ordre de grève nationale à partir d'hier à l'aube pour marquer le sixième anniversaire du lancement de leur « guerre populaire » en février 1996.

Résultat, la capitale ressemblait hier à une ville morte : les magasins, les écoles, les usines et de nombreux bureaux sont restés fermés, tandis que très peu de véhicules circulaient dans les rues.

Pour plusieurs, ce confinement chez soi semble moins dû à un soutien des insurgés qu'à une peur d'attentats. « Les usines sont fermées en raison de la peur d'attaques des maoïstes », a déclaré le porte-parole de la Fédération des

chambres népalaises du commerce et de l'industrie.

Les véhicules qui sillonnaient les artères de la capitale étaient surtout ceux de l'armée et de la police qui étaient à la recherche de personnes ou de colis suspects.

Le prolongement de l'état d'urgence jusqu'au 25 mai, à la demande du gouvernement népalais, a été approuvé par 194 députés — beaucoup plus que la majorité des deux tiers requise

Jonas Savimbi est tué après 27 ans de rébellion en Angola

d'après AFP

LUANDA — Le chef de la rébellion angolaise, Jonas Savimbi, en guerre contre le régime de Luanda depuis 1975, a été tué hier lors d'un combat avec l'armée angolaise dans la province de Moxico, au centre-est de l'Angola, a annoncé l'agence de presse officielle ANGOP. Savimbi dirigeait l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA).

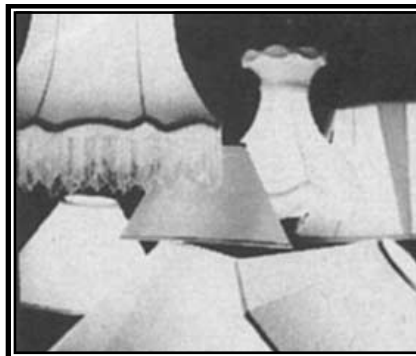
Le porte-parole de la présidence de la République angolaise, Aldeiro da Conceição, a confirmé la mort du chef de la rébellion sur une radio portugaise. Le gouvernement et les Forces armées angolaises ont annoncé à Luanda dans un communiqué la mort de Savimbi, selon lui. Il a ajouté que le corps du leader de l'UNITA se trouvait entre les mains des forces gouvernementales et serait « prochainement présenté en public ».

Depuis la perte de ses fiefs du centre de l'Angola à partir de 1998, Savimbi, 67 ans, s'était réfugié en d'autres endroits du pays et avait été récemment repéré dans l'immense province de Moxico où l'armée avait intensifié ses interventions au cours des dernières semaines.

Savimbi s'était enfui de Luanda après avoir perdu les premières élections générales angolaises de 1992, face au président José Eduardo dos Santos. Il avait alors déclenché une nouvelle phase de la guerre civile contre le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) du chef de l'État, contestant la victoire électorale de ce parti.

C'est encore lui qui, après l'accord de paix de Lusaka en 1994, avait décidé de reprendre la guerre à grande échelle en 1998, alors qu'il disposait de sept ministres au sein du gouvernement d'unité nationale et de 70 députés au Parlement, sur un total de 222. Il avait en outre obtenu un « statut spécial » de chef de l'opposition, avec d'importants droits et privilèges qui en faisait un des principaux personnages de l'État.

La reprise de la guerre totale en 1998 a affaibli l'UNITA qui a perdu ses places fortes des provinces du centre, de même que des villes stratégiques telles que Huambo. Elle avait alors opté pour une stratégie de guérilla dans les campagnes, menant des attaques meurtrières contre des convois routiers et des trains.



15 % de rabais
SUR LE PRIX D'ACHAT DE VOS ABAT-JOUR
AVEC CETTE ANNONCE

ABAT-JOUR ILLIMITÉS

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ABAT-JOUR AU CANADA
4875, rue Jean-Talon O., Mtl
(près Décarie) Tél. : (514) 344-8555
Cette offre est valide du 23 fév. au 31 mars 2002

OBLIGATOIRE D'APPORTER VOTRE LAMPE

Meubles et Décor Baccarelli

VENTE DE FERMETURE. FIN DE BAIL

Grand choix de meubles européens, tables à café exclusives, chandeliers en cristal SCHONBEC, tapisseries murales "Goblin", horloges et autres décors européens.

OUVERT TOUTS LES JOURS SAUF LE SAMEDI

1400, rue Sherbrooke Ouest
(au coin de Bishop) Montréal
Tél. : (514) 288-5225

5% GARANTI

Un CPG incontournable pour votre REER

En matière d'investissement, la clé du succès réside dans la diversification. Voici la solution optimale pour combler la portion garantie de votre portefeuille. Un CPG qui vous offre un rendement de 5%* sur un terme de cinq ans, et qui vous permet de dormir sur vos deux oreilles puisque votre argent est garanti à 100%. Faites vite! L'offre n'est valable que pour un temps limité.

Appelez dès aujourd'hui un conseiller de la Banque Laurentienne.

EXIGEZ UN REER SUR MESURE.

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com

BANQUE LAURENTIENNE

*Terme de 5 ans. Le taux peut changer sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Offre d'une durée limitée.

Salut les dépenses. Allô les économies.



fido affaires

45\$
par mois

Un forfait tout compris à peu de frais.

- > 300 minutes en semaine
 - > Soirs et week-ends illimités
 - > Messagerie vocale Performance® avec Réponse éclair®
 - > Afficheur
- Et toujours :
- > 10¢ la minute : tarif interurbain au Canada et vers les États-Unis.
 - > 20¢ US la minute à partir des États-Unis, pour les appels aux États-Unis et vers le Canada.
 - > Appel en attente, Renvoi d'appels, Service conférence
- Aucun contrat à signer

Pour commander ou pour obtenir plus d'information, communiquez avec le Service Fido Affaires au **1 866 282-FIDO (3436)** ou arrêtez-vous dans un magasin Fido ou chez un détaillant participant.



fidoaffaires.ca

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

LA priorité



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

En matière de santé, tout paraît prioritaire. C'est pourquoi, autant au gouvernement qu'à l'opposition, la liste des « priorités » tend à s'allonger à l'infini. Il y a cependant un dossier qui devrait être LA priorité : prendre soin des infirmières.

Si nous ne parvenons pas à rendre vivable la profession d'infirmière, le système de santé restera en état de crise permanente. Il n'y a pas de réforme de la première ligne possible sans infirmières. Pas de soulagement des urgences sans infirmières. Pas de diminution des listes d'attente en chirurgie sans infirmières. Pas d'amélioration des soins aux personnes âgées sans infirmières. La présence d'infirmières compétentes et motivées ne réglera pas tout ; mais rien n'est possible sans elles.

Comme tout ce qui a trait au système de santé, le dossier est complexe. Mais une chose apparaît de plus en plus clairement : le gouvernement, les établissements, les syndicats et les infirmières elles-mêmes devront accepter de sortir des sentiers battus.

Il y a pénurie, on le sait. Des mesures ont été prises pour la soulager : il y avait l'automne dernier 5300 étudiants en sciences infirmières, 2000 de plus qu'il y a deux ans. On ne peut espérer plus. Or, comme les infirmières vieillissent, les retraites vont se multiplier. Malgré l'arrivée de centaines de jeunes, la pénurie va perdurer, aussi loin qu'on puisse prévoir.

Toutefois, cette pénurie n'est pas universelle. Dans plusieurs milieux, on trouve des infirmières sans difficultés. Le problème est particulièrement aigu dans une dizaine d'hôpitaux concentrés dans la région de Montréal. Ce sont de grands hôpitaux, où les soins sont lourds, et le travail particulièrement stressant. Lorsque ces établissements ouvrent des postes à temps complet pour les quarts de soir, de nuit, ou pour les équipes volantes, personne ne pose sa candidature. Pas parce qu'il n'y a pas d'infirmières ; des centaines d'entre elles tra-

vailent à temps partiel ou sur appel. Mais pourquoi voudraient-elles travailler de nuit ? La demande est tellement forte que, d'appel en appel, elles peuvent se tailler un horaire sur mesure.

L'avalanche de problèmes s'ensuit : manque d'infirmières sur certains quarts, escalade du temps supplémentaire, épuisement, congés de maladie... Les hôpitaux ont tout essayé, des menaces aux primes faramineuses ; ces cataplasmes ne font que générer des effets pervers.

On doit se rendre à une autre évidence : les jeunes professionnels tiennent mordicus à leur qualité de vie. Par conséquent, si l'on veut que les infirmières travaillent là où on a besoin d'elles, il n'y a qu'une solution : rendre irrésistibles, notamment mais pas seulement au niveau salarial, les quarts et les milieux de travail les plus difficiles. Québec ne veut pas que ça se fasse au cas par cas ? Fort bien. Il devra inscrire ces avantages dans la prochaine convention collective.

Il serait ridicule que cette rémunération spéciale soit étendue aux infirmières de tout le Québec. La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) doit faire comprendre à ses membres que toutes ne portent pas le même fardeau. Qu'une infirmière travaillant de nuit à l'urgence en plein cœur de Montréal ne vit pas la même chose que sa collègue oeuvrant en région.

La pénurie d'infirmières sera aussi comblée par une réorganisation du travail. Cela veut dire que les infirmières auxiliaires, les préposés aux bénéficiaires, les commis doivent prendre le relais pour que les infirmières puissent se concentrer sur l'essentiel.

Encore cette semaine, la FIQ a supplié les hôpitaux d'embaucher des employés qui pourraient venir en aide à ses membres. Sur les étages, cependant, bien des infirmières ne veulent pas changer leurs façons de faire, et les syndicats ont le grief facile.

Le gouvernement doit comprendre qu'il n'arrivera pas à prendre soin des infirmières sans dégager des ressources supplémentaires. Et pour leur part, les infirmières doivent réaliser qu'elles ne peuvent pas à la fois souhaiter que les choses changent, et vouloir conserver tous leurs acquis.

Un boulet pour les enfants



KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

Une étude parue cette semaine dans le *Journal of Pediatrics* pourrait encourager plus de jeunes parents à arrêter de fumer que n'importe quelle pub antitabac. Des chercheurs ont découvert, dans les poumons d'enfants décédés du syndrome de la mort subite du nourrisson, des quantités très élevées de nicotine.

Beaucoup plus élevées, en fait, que dans les poumons de bébés décédés d'autres maladies. De là à dire que les habitudes tabagiques des parents ont causé la mort de leur enfant, il n'y a qu'un pas... que les chercheurs n'ont pas franchi. Mais ces conclusions confirment ce que disent les médecins depuis trente ans : la fumée secondaire augmente les risques qu'un bébé soit victime de la mort subite du nourrisson.

Un aspect troublant de cette étude, c'est que les bébés issus de familles où les parents disaient qu'ils s'abstenaient de fumer à l'in-

terieur avaient autant de nicotine dans leurs poumons que les autres. Deux causes possibles : la première, les parents se sentent coupables et mentent sur leurs habitudes tabagiques. La seconde : la nicotine provient des cigarettes que la mère a fumées durant la grossesse. De là toute l'importance des avertissements donnés aux femmes enceintes.

Certains diront que les médecins culpabilisent les parents fumeurs. Après tout, le nombre de bébés décédés du syndrome a chuté depuis dix ans, principalement parce qu'on a incité les parents à coucher les bébés sur le dos. Avant 1995, 400 cas par année au Canada, contre 150 l'an dernier.

Mais la fumée secondaire, tant pendant la grossesse que durant la petite enfance, mène à bien d'autres problèmes de santé graves. Sans aller jusqu'à la suggestion extrême du *British medical journal*, qui suggérait de signaler les parents fumeurs à la Direction de la protection de la jeunesse, le gouvernement du Québec devrait peut-être défrayer des programmes particuliers pour inciter cette clientèle à écraser. Afin de les aider à se défaire de ce qui pourrait devenir un lourd boulet à traîner pour leurs enfants.

Amen!

Amen ! Qu'il en soit ainsi dorénavant ! C'est tout ce qu'on peut souhaiter à l'issue de cette malheureuse bataille judiciaire qui, en France, s'est terminée par la défaite d'un groupe de catholiques traditionalistes dénonçant les producteurs du dernier film de Costa-Gavras.

Bataille malheureuse parce qu'elle ne portait pas sur le contenu du film qui parle de l'attitude du pape Pie XII face à l'Allemagne nazie mais sur l'affiche où le symbole de la chrétienté se confond avec une croix gammée.

Nul doute que le sujet se prête à un débat où tout le monde finirait par trouver son compte. Y compris l'Église pour qui lumière et vérité sont des valeurs fondamentales. On note d'ailleurs que l'épiscopat ne s'est pas mêlé de cette histoire qui a pris l'allure d'une offensive d'intégristes contre la liberté d'expression.

Il faut se réjouir que le bon sens ait prévalu. Et penser que si le producteur avait cherché une bonne astuce pour faire parler de son film, il ne s'y serait pas pris autrement.

Pierre Gravel



Paul Bordeleau, collaboration spéciale

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

trouver l'endroit où il faut dépenser l'argent !

PIERRE LAZURE
Longueuil

Qui prendra le parti des enfants

DANS SON projet de loi sur les unions de couples de même sexe, le ministre Bégin va plus loin et veut accorder à ces couples le droit de concevoir (par insémination artificielle) ou d'adopter des enfants.

Cette décision m'indigne et m'attriste. Si le gouvernement entend légiférer pour le bien la communauté homosexuelle, pour défendre leurs droits et les sortir de la marginalité, qui prendra le parti des enfants à naître ? Ces enfants n'ont-ils pas le droit le plus légitime, le plus fondamental depuis le fondement de toutes les sociétés : celui d'être issus d'un père ET d'une mère ?

Pensons aux orphelins, ou aux enfants adoptés qui, leur vie

durant, recherchent et tentent de comprendre l'absence de leur géniteur. Comment un gouvernement qui entend défendre les droits des plus faibles de la société peut-il, sans un mandat clair des électeurs, procéder à la légalisation d'une aberration de la nature ? Après tout, ne faut-il pas un homme et une femme pour concevoir un enfant ?

J'ai l'impression de vivre un film de science-fiction où les bébés sont fabriqués en laboratoire puis confiés à ceux qui en formuleraient la demande. Un bébé, n'est-ce pas un cadeau du ciel après tout ?

N. ROY
Montréal

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Vous voulez nous écrire ?
forum@lapresse.ca

Le gouvernement se trompe de cible

AINSI LE gouvernement québécois s'offusque que la Fédération des médecins résidents du Québec organise une foire de l'emploi pour faire connaître les possibilités, pour les médecins finissants, de poursuivre leur carrière à l'extérieur du Québec. La Fédération n'incite pourtant pas les médecins à l'exode puisqu'elle organise aussi un événement similaire pour faire connaître les hôpitaux de la Belle Province.

Par contre, les conditions de travail déplorables dans nos hôpitaux, la médecine de corridors, la bureaucratie excessive entourant la pratique, le peu d'égard de nos politiciens et administrateurs envers les médecins, le manque d'accès aux blocs opératoires pour les chirurgiens, la pénurie de personnel, la désuétude de nos équipements technologiques, les budgets insuffisants pour les prothèses, neurostimulateurs, défibrillateurs et finalement les conditions salariales les moins favorables du continent nord-américain sont des facteurs déterminants amenant les jeunes médecins à regarder ailleurs.

Quant aux frais de scolarité exigés durant la résidence au Québec, ils sont le double de la moyenne canadienne, alors qu'ils n'existent même pas aux États-Unis.

Malgré tout, la plupart d'entre nous s'installent au Québec, on peut presque se demander pourquoi... Mais qui peut blâmer les quelques-uns qui décident de quitter.

Plutôt que de s'en prendre à la Fédération de médecins résidents, le gouvernement devrait veiller à améliorer la qualité des soins offerts ici et s'assurer de conditions de travail adéquates pour l'ensemble de nos professionnels de la santé, médecins, infirmières et tous les autres.

MARTIN CLOUTIER
neurologue, Greenfield Park

De l'argent perdu

LORS D'UN débat télévisé entre Gérard Tremblay et Pierre Bourque pendant la course à la



Gérard Tremblay

mairie, monsieur Tremblay citait l'état pitoyable des infrastructures à Montréal (rues et réseau d'aqueduc) en pointant un doigt accusateur vers le maire Bourque, comme si ce dernier était le seul responsable de cette détérioration depuis plus de 50 ans. Maintenant, vous croyez que le nouveau maire donnera priorité à ces dossiers ? Chose certaine, il y a 850 000 \$ qui ne serviront pas à cela mais seront consacrés à un sommet où l'on essaiera probablement de

Des humains comme vous et moi

JE ME DEMANDE pourquoi le ministre de la Justice semble surpris et offensé de découvrir des cas de corruption chez les gardiens de prison. Je me demande aussi pourquoi on va dépenser nos impôts pour faire une enquête sur ce que tous les détenus savent. Dans tous les pays et dans toutes les cultures, les gardiens de prison sont susceptibles d'être corrompus.

Il suffit d'aller les voir chez eux, de leur donner la marchandise, un peu d'argent et de les complimenter sur la bonne santé de leurs enfants ou sur la beauté de leur femme. Ils comprennent le message et vous le comprendriez aussi si vous étiez à leur place. Les gardiens n'ont pas le choix de coopérer parfois avec le crime organisé car ce dernier est bien plus puissant que les forces de l'ordre. La vérité est que les gardiens de prison font bien leur travail avec les moyens dont ils disposent.

Alors cessons de jouer à l'atruche et demandons à notre ministre de la Justice de ne pas nous jouer la scène de la vierge offensée. Je crois sincèrement qu'il est trop intelligent pour ne pas avoir été au courant, mais s'il n'était vraiment pas instruit de ces cas de collusion alors il vit dans une tour d'ivoire et devrait être muté représentant du Québec au Danemark. Les gardiens de prison font leur travail de manière professionnelle mais ce sont des humains comme vous et moi.

Le problème ne réside pas dans les forces policières ou carcérales, il est dans le système judiciaire. Ne trouvez-vous pas aberrant que le crime organisé puisse se faire représenter gratuitement par l'aide juridique ? Que le ministre de la Justice se réveille !

BERNARD VIAU
Verdun

Forum



PHOTO REUTERS

Le Canadien Jeremy Wotherspoon, champion du monde sur 500 mètres en patinage de vitesse, a chuté lors de sa compétition à Salt Lake City, mettant fin du même coup à ses chances de monter sur le podium olympique.

« Rapportez-nous l'or! »

Qu'arrive-t-il à ceux à qui les supporters avaient demandé l'or, et qui reviennent avec juste une 8^e ou une 20^e place?



MYRIAM BÉDARD

Mme Bédard a remporté deux médailles d'or en biathlon aux Jeux olympiques de Lillehammer, en 1994, gagnant les épreuves du 7,5 et du 15 km. Elle est ainsi devenue la première Canadienne à remporter deux médailles d'or olympiques.

J'ASSISTAIS, L'AUTRE jour, à la conférence de presse suivant la performance de Jamie Salé et de David Pelletier, lors de laquelle David a exprimé aux membres de la presse son soulagement. Ils venaient, lui et Jamie, de réaliser la performance de leur carrière. Ce soir-là, 11 février 2002, venait de mettre fin à toute la pression qu'ils subissaient depuis les six derniers mois.

La pression est lourde sur les épaules d'un athlète quand il arrive aux Jeux olympiques avec le titre de champion du monde. Ayant moi-même vécu cette pression, je peux comprendre que ce soit difficile à imaginer pour ceux qui n'ont jamais vécu pareille situation. C'est probablement pour ça que David a bien fait rire les journalistes lorsqu'il a dit avoir vécu beaucoup de nuits blanches au cours des six derniers mois et que la pression de la population avait été énorme pour lui.

Pensons-y un instant. Dans le cas de David Pelletier, une simple visite à l'épicerie pour acheter un pain ou à la quincaillerie pour acheter un marteau était sans doute devenue une expérience difficile, alors que tous les gens qu'il rencontrait lui demandaient de ramener l'or des Jeux olympiques.

ment. Ils venaient, lui et Jamie, de réaliser la performance de leur carrière. Ce soir-là, 11 février 2002, venait de mettre fin à toute la pression qu'ils subissaient depuis les six derniers mois.

La pression augmente

À un moment donné, la pression devient extrêmement forte pour l'athlète et le public ne réalise pas l'ampleur de la simple petite demande : « Rapportez-nous l'or David! ». Au fond, c'est peut-être une façon pour le public et les supporters de souhaiter bonne chance aux athlètes, mais à chaque fois que cette petite phrase retentit, la pression augmente.

Pour David et Jamie, on le sait tous maintenant, il sera désormais possible de retourner à l'épicerie ou à la quincaillerie la tête haute. Mais cette fois, ils devront aussi affronter un autre genre de pression, celle de serfer des mains et de signer des milliers d'autographes. Nous en convenons tous, c'est là le meilleur des deux mondes, si on considère que leur carrière chez les professionnels est maintenant assurée avec cette médaille d'or!

Mais qu'arrive-t-il à ceux à qui les supporters et le public en général avaient demandé l'or, et qui reviennent seulement avec une huitième ou une vingtième place? Ceux et celles sur qui les commanditaires fondaient de grands espoirs et avaient peut-être même déjà commencé à bâtir une image de marque? Pour eux aussi ce sera difficile de sortir de la maison, mais pas pour les mêmes raisons que ceux qui sont montés sur le podium.

À partir de lundi, ils vont constater la déception du public et lire leur défaite sur tous les visages. Que ce soit de leurs amis, de leur famille, de leurs commanditaires, de l'épicerie, des coéquipiers d'entraînement, etc. C'est simple, dans un cas comme ça, les gens ne savent plus comment réagir et l'athlète, lui, souhaite seulement passer à autre chose.

L'athlète qui se rend aux Jeux olympiques, c'est quelqu'un qui a tout sacrifié pour gagner l'or. Cette persévérance et ce sens du sacrifice sont les mêmes, pour celui qui gagne l'or, comme pour celui qui termine dixième. La plus grande différence qui les sépare, réside dans le fait que le premier a bien réussi à maîtriser sa technique et le stress le jour J, tandis que celui qui est dixième a cédé,

pour différentes raisons, même s'il possède les mêmes qualités profondes qui motivent le médaillé d'or.

Continuer quatre ans de plus?

Pour l'athlète qui n'a pas remporté de médaille, les performances olympiques font partie du passé. Le futur pour lui, c'est de continuer quatre autres années afin de retourner tenter sa chance aux prochains Jeux ou de mettre fin à sa carrière. Pour l'athlète qui décide de continuer, la défaite va durer 24 heures, une semaine au plus, mais pas des années. Ce qui est difficile, c'est de se faire rappeler cette défaite, et pire encore, de devoir parler de cette défaite pendant des mois à venir aux oncles, aux tantes, au patron, aux commanditaires, bref, à tout ceux qui vont les reconnaître dans la rue.

On dit souvent qu'en parler c'est bon, que ça aide à dédramatiser et à passer à autres choses. Mais en parler tout le temps, à mon avis, ça peut mener à la dépression. Dans ce cas, ce qui est important pour l'athlète, c'est de vivre au présent et de laisser l'échec derrière lui.

Pour certains athlètes, l'échec sera une leçon de vie qui aura un effet motivateur pour repartir en force. Dans plusieurs cas, on reverra ces athlètes plus forts dans des jeux futurs. Pour d'autres, ce sera la compétition qui mettra fin à une carrière.

Après les épreuves de biathlon, je me suis rendu dans le chalet des athlètes. C'est là que se retrouvent ceux et celles qui ne monteront pas sur le podium, ce jour-là. Trois athlètes étaient installés aux téléphones publics qui sont à leurs disposition à l'intérieur du chalet, probablement en train de parler avec un membre de leur famille, en Europe ou ailleurs. Je pouvais lire une grande douleur sur l'un de ces visages. Une douleur semblable à celle que l'on éprouve lors du décès d'un être cher.

Il y a une blessure interne et profonde, il y a le deuil du rêve olympique à cicatrifier. Je connais cette athlète et en parlant avec des membres de son équipe technique, j'ai appris qu'elle souffrait de graves crises d'asthme depuis le début de la saison. Malgré cette difficulté, il restait tout de même de l'espoir pour elle à Salt Lake City. Mais, à cause de l'altitude, la course a été très pénible pour elle et ses espoirs se sont rapidement éteints.

Dans le cas d'une autre, je me demandais vraiment pourquoi elle n'était pas sur le podium ce jour-là. En parlant avec ses proches, j'ai appris qu'elle avait vomit toute la nuit qui avait précédé l'épreuve. Pour certains athlètes, la pression devient si forte qu'elle n'a plus l'effet salutaire qui peut permettre de déplacer des montagnes, et alors c'est l'échec.

Je crois que ce qu'il faut retenir de tout ça, c'est que les athlètes sont des êtres humains comme tout le monde. Malheureusement, dans le cas d'un athlète, il n'est pas possible de prendre une journée de congé quand ça ne va pas. Comme on appellerait au travail pour se déclarer malade. L'athlète ira faire la course de sa vie, comme si tout était normal et, en plus, devra subir le jugement et peut-être même se voir infliger l'échec. Combien de fois ai-je entendu des gens me dire : « Mais vous les athlètes, vous n'êtes jamais malades. Vous êtes fait plus forts que tout le monde. » Ne vous trompez pas, les athlètes sont comme tout le monde. Ce qui les différencie, peut-être, c'est qu'ils ont un courage extraordinaire et qu'ils feront toutes les épreuves, malade ou pas, parce qu'ils sont aux Jeux olympiques, qu'il leur a fallu travailler fort pour en arriver là, et qu'ils savent que leurs compatriotes fondent beaucoup d'espoirs en eux.

Alors, si vous rencontrez un athlète qui n'est pas revenu des Jeux olympiques avec une médaille, serrez-lui la main et dite lui toute la fierté que vous éprouvez pour elle ou pour lui. C'est le plus bel encouragement que vous pourrez lui donner.



PHOTO BERNARD BRAUL, La Presse

Le skieur acrobatique Jean-Luc Brassard s'effondre dans les bras de sa soeur Anne-Marie à la suite de son élimination lors des Jeux de Salt Lake City.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Le concerto à deux mains

En annonçant la nomination de sa troïka à la Santé et aux Services sociaux, le premier ministre Landry avait bien précisé qu'il confiait à David Levine la responsabilité de régler le problème des urgences et des listes d'attente dans les hôpitaux.

On ne sait trop où ce mandat est passé, car le ministre en titre, François Legault, semble déterminé à occuper tout le terrain. On ne sait pas encore comment fonctionnera le tandem, mais chose certaine, M. Legault tire dans toutes les directions à la fois.

Sitôt entré en fonction, il a ressorti sa solution passe-partout des « contrats de performance » qu'il veut maintenant imposer aux hôpitaux après les avoir fait avaler aux universités.

Par ce biais, il dit vouloir régler le problème des urgences... et le sien en même temps : au lieu du ministre, ce sont les directeurs généraux des hôpitaux qui seront tenus responsables des débordements aux urgences!

Et tant pis si elles débordent parce qu'il y a eu épidémie de grippe, ou pénurie d'infirmières, ou manque d'équipement, bref parce que l'établissement n'a pas les moyens de faire face à la demande!... Et tant pis si cette obsession de la « performance », et les pénalités qui vont avec, incitent les administrations hospitalières à pousser le problème vers des secteurs moins visibles que les urgences.

La recette est simple : on dégage des lits aux étages pour les urgences, quitte à reporter des chirurgies dites électives, mais qui sont souvent plus vitales : pourquoi un cas de pneumonie entré par les urgences aurait-il préséance sur la chirurgie nécessitée par un cancer?

Coup sur coup, M. Legault s'est saisi du dossier de la carte à puce, des soins à domicile, des groupes de médecine familiale, de la pénurie d'infirmières, etc. Il a écarté d'autorité le projet d'une caisse-vieillesse recommandé par le rapport Clair, et sorti de son chapeau, de toute évidence sans y réfléchir deux fois, l'idée d'une « caisse-santé » à laquelle, semble-t-il, contribueraient tous les citoyens — autrement dit, vu sous l'angle du contribuable, l'équivalent d'une hausse d'impôts.

Tout comme le maire Gerald Tremblay comptant sur l'argent de Québec pour régler les problèmes de Montréal, le ministre Legault compte sur l'argent d'Ottawa pour régler ceux du réseau de la santé... et semble croire que parce qu'il la souhaite, la manne tombera du ciel outaouais. On verra bien.

M. Levine, quant à lui, semble plus ou moins relégué vers des fonctions de réflexion sur les soins de deuxième et troisième lignes, encore que même là-dessus, M. Legault a annoncé qu'il reverrait lui-même le dossier du futur CHUM et du Centre hospitalier de McGill.

Contrairement à M. Legault — en fait, contrairement à tous les ministres qui se sont succédé à la tête du MSS —, M. Levine sait de quoi il parle, étant arrivé à ce poste avec une bonne connaissance des réseaux de la santé et une expérience ontarienne par-dessus le marché. Il a donc lancé quelques pistes intéressantes. C'est même, sauf erreur, la première fois qu'on entend une idée sinon originale (on ne réinvente pas la roue!), du moins un tant soit peu personnelle et réfléchie, sortir de la bouche d'un ministre de la Santé.

Ainsi, M. Levine suggère de « spécialiser » certains hôpitaux, par exemple en regroupant dans un même endroit les chirurgies courantes (et relatives au vieillissement de la population) comme les opérations de la cataracte ou le remplacement de genoux ou de hanches.

Cela se fait à Ottawa; la formule a le triple avantage de soigner plus de cas, de réduire les coûts et d'augmenter la qualité des soins, car dans ce domaine comme ailleurs, c'est avec la pratique qu'on s'améliore. « Quand vous travaillez en concentration, explique-t-il, les techniciens deviennent très expérimentés et si quelqu'un s'absente, il n'y a pas d'annulation car toute une équipe peut prendre le relais ».

M. Levine a également lancé l'idée de regrouper les laboratoires, faisant bondir les technologues médicaux, qui affirment que le système québécois est efficace, et que la formule des méga-laboratoires régionaux a abouti à l'échec aux États-Unis. Selon un fonctionnaire du MSS, cependant, M. Levine avait en tête les analyses surspécialisées : « Au lieu d'avoir quatre ou cinq laboratoires qui font, par exemple, 25 analyses de dépistage de fibrose kystique par année et qui attendent d'en avoir un bon nombre avant de procéder, un laboratoire régional spécialisé va en faire 300, il y aura des économies d'échelle et le résultat va sortir plus rapidement. »

Dans ce contexte, la construction, à Montréal, de deux méga-hôpitaux universitaires qui auraient une même vocation surspécialisée soulève la question du doublement des services, la langue y ayant moins d'importance que dans des hôpitaux de proximité où le contact verbal fait partie du traitement. Là aussi, on envisage des regroupements, au moins au niveau de l'informatique.

Toute la question sera de savoir jusqu'à quel point le CHUM et son équivalent anglophone feront place à des soins généraux. Ces derniers sont nécessaires, ne serait-ce que pour permettre aux étudiants en médecine d'entrer en contact avec toutes sortes de cas, mais dans quelle proportion, et comment planifier cela?

M. Levine a du pain sur la planche. Enfin, au moins les choses bougent et les idées fusent. Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que les deux ministres travaillent de concert. La dernière chose dont le MSS a besoin, c'est d'une lutte de pouvoir entre politiciens.

La Presse
23 février 2002

Page A20 manquante

La fleur, le pot
et la citation parano
de la semaine

Page A22

ACTUEL

Pourquoi dit-on
«À vos souhaits»?

Page A22



DANS VOTRE ASSIETTE:
Comment utiliser moins de pesticides

Une page hebdomadaire signée Judith Lachapelle
Page A27



La Presse

CAHIER ACTUEL | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 23 FÉVRIER 2002

MADONNA

LE PHÉNOMÈNE A 20 ANS



En 1982, Madonna lançait *Everybody*, son premier enregistrement en carrière. Vingt ans plus tard, l'influence de Louise Veronica Ciccone, descendante d'ancêtres québécois de Cap-Saint-Ignace, Québec et Sherbrooke, est incontestable : initiatrice de tendances, artiste d'avant-garde, figure de proue d'un nouveau féminisme dans les années 1990, mère et femme d'affaires accomplie, elle est devenue une véritable icône de la culture populaire. Analyse d'un phénomène.

NATHALIE COLLARD

Lorsque Madonna atterrit sur la scène musicale au début des années 1980, les critiques ne donnent pas cher de sa peau. La jeune chanteuse est perçue comme la saveur du mois, condamnée à disparaître entre deux compilations du magazine *Billboard*. À l'époque, qui pouvait prévoir que cette jeune fille venue de Detroit pour conquérir la Grosse Pomme allait s'imposer comme une des figures les plus marquantes de la culture populaire du 20^e siècle?

Aujourd'hui, il suffit de parcourir les centaines d'articles, d'essais et de sites Internet qui sont consacrés à Madonna pour constater à quel point cette méga-star néo-féministe s'est taillé une place unique dans le paysage culturel occidental.

«Madonna est arrivée sur scène alors que Ronald Reagan venait d'être élu président des États-Unis, à une époque où les femmes étaient peu présentes dans la culture populaire, note Karlene Faith, professeure à l'école de criminologie de l'Université Simon Fraser et coauteure de *Madonna, Bawdy & Soul*, un essai qui analyse l'impact de la chanteuse. Elle a vraiment modifié le paysage culturel en apportant quelque chose de nouveau.»

Voir MADONNA en A22
Suite du dossier en A23, A24 et A25



« ET LE GAGNANT EST... »

Visitez notre section sur les Oscars
et participez au concours

cyberpresse.ca

www.cyberpresse.ca/oscars

En collaboration avec

Librairie
Renaud-Bray
www.renaud-bray.com



SITE WEB DE LA SEMAINE

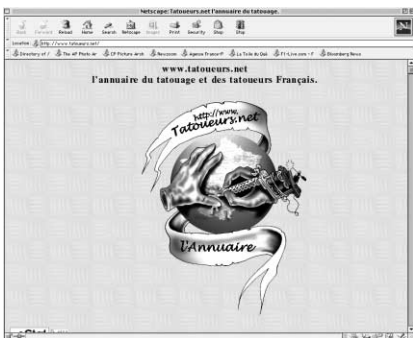
Tatoueurs.net

Un des principaux inconvénients des tatouages est qu'ils sont quasiment indélébiles. À moins d'avoir choisi un tatouage temporaire au henné, il y a fort à parier que vous vous mordiez les doigts d'avoir fait immortaliser sur votre bras gauche le nom de la compagnie ou du compagnon que vous venez de quitter. Désormais, avant de vous lancer dans la grande aventure du tatouage, venez recueillir quelques conseils sur le site [Tatoueurs.net](http://www.tatoueurs.net). Cet «annuaire du tatouage et des tatoueurs» vous montrera non seulement les différentes étapes d'une création, mais vous proposera aussi plusieurs «modèles en constante évolution de style, des créations spéciales propres aux studios ou à votre demande».

Les méticuleux apprécieront le graphisme dès la page d'accueil. Mais ce n'est pas tout. Ceux qui rêvent «d'un tatouage animé en Flash sur l'épaule et d'un autre en Schock-wave sur le bas des reins» seront ravis. [Tatoueurs.net](http://www.tatoueurs.net) a conçu une cabine d'essayage virtuelle. Sélectionnez un tatouage parmi les modèles offerts, puis faites glisser celui-ci sur une partie du corps affiché. Chaque motif est en outre longuement expliqué. Ainsi, si l'araignée est associée à «la puissance créatrice», le démon symbolise pour sa part des «besoins violents de plaisirs charnels.» Outre un forum et des polices de caractères spéciales tatouage, vous apprendrez que Mike Tyson et Pamela Anderson ont chacun leur tatouage. Mais ça tout le monde le sait...

<http://www.tatoueurs.net>

Ludovic Hirtzmann
collaboration spéciale



LES FLEURS ET LE POT

LA FLEUR

> À toutes les Mégane du Québec, qui viennent de gagner le concours du prénom le plus populaire en 2001. Elles ont battu les Laurie (2^e place), les Camille (4^e place) autrefois au premier rang. Bref, du beau travail. Et félicitations aussi aux Samuel, champions de 1999, qui sont en première place de nouveau en 2001 après être tombé au 4^e rang en 2000. Toute une performance !

LE POT

> À la Torontoise Susannah Brady, sosie tout craché de la patineuse artistique Jamie Salé. Comédienne et elle-même patineuse de fantaisie, Miss Brady affirmait cette semaine au *National Post* avoir la ferme intention de capitaliser sur sa ressemblance avec Salé pour donner du *swing* à sa propre carrière. Elle se propose même de jouer le rôle principal, si on tourne un jour un film sur le «scandale» des Jeux de Salt Lake. Un petit bec de David Pelletier avec ça?



QUESTION-RÉPONSE

Vous avez une question à poser à nos journalistes? Écrivez à actuel@lapresse.ca

MANON JOUBERT, MONTRÉAL : Pourquoi dit-on «À vos souhaits!» quand quelqu'un éternue?

R Pendant que les Français se disent «À vos souhaits», d'autres espèrent un prompt rétablissement comme les Allemands avec «Gesundheit» (bonne santé), les Latino-Américains avec «Salud!», les Brésiliens avec «Saúde», les Iraniens avec «Afiyat bashé» et les Polonais avec «Na zdrowie». D'autres y vont avec des invocations plus religieuses, comme les Anglais avec «God Bless You» et les Espagnols avec «Jesus!». Les Japonais prient pour une bonne santé avec «Ichi homerarete», les Italiens se souhaitent du bonheur avec «Felicità»... et les Chinois applaudissent et s'inclinent respectueusement. Bref, presque toutes les cultures ont coutume de souhaiter une bonne santé lorsqu'un de leurs congénères est secoué par un éternement.

On croyait à une époque que celui qui éternuait courait un grave danger : l'âme, située dans la tête, pouvait être soudainement expulsée du corps à cause d'un éternement. Quand, par malheur, on n'arrivait pas à retenir l'éternement, l'entourage conjurait le mauvais sort en prodiguant des souhaits à l'éternueur malchanceux. La légende veut aussi que des fidèles du pape Grégoire le Grand, vers l'an 590, se promenaient dans les rues en priant pour que Dieu les protège de la peste. Lorsque quelqu'un éternuait, on s'empressait de le bénir («God Bless You!») en espérant que la peste ne fasse pas une autre victime. Aujourd'hui, on préfère penser que les «atchoums» sont un signe de chance plutôt que de maladie. En anglais, on dit qu'éternuer avant le petit-déjeuner est un signe qu'on recevra des nouvelles formidables avant la fin de la journée. Une autre légende, plus mignonne celle-là, veut que l'éternement soit causé par de la poudre magique lancée par un lutin imaginaire venu pour réaliser nos vœux. Et à vos souhaits!

Qu'arrive-t-il si on éternue plusieurs fois de suite? Vaut mieux le faire en Amérique latine qu'en Asie. Quand les Latino-Américains éternuent une seconde fois, on leur souhaite «salud y dinero» (santé et argent), puis «salud y dinero y amor» (santé, argent, amour) pour la troisième fois. Chez les Japonais par contre, on se fait dénoncer, puis gronder, et à la quatrième fois, c'en est fait, on a donné le rhume à tout le monde!

Judith Lachapelle



CITATION PARANOÏAQUE DE LA SEMAINE

«Je sais que les gens nous détestent, nous Canadiens. Ils veulent tous nous voir perdre, les Américains en tête. Notre problème, c'est que nous ne détestons pas les autres pays comme les autres nous détestent. Nous devrions peut-être adopter leur comportement.»

L'entraîneur de l'équipe olympique canadienne de hockey, Wayne Gretzky, pétant les plombs après la nulle de 3 à 3 soutirée par son club à la République tchèque.

MADONNA

Suite de la page A 21

Bien au-delà de la musique, Madonna a révolutionné l'image de la femme dans le monde artistique.

« Avant elle, la femme était un élément dont on pouvait disposer, une choriste sur une scène ou une bimbo dans un vidéoclip, explique Elayne Rapping, professeure d'études féministes et de médias à la State University of New York. Elle est arrivée à une époque où MTV était un média contrôlé par les hommes blancs. Elle s'est tout de suite distinguée en revendiquant le contrôle artistique de sa carrière. »

En peu de temps, la forte personnalité de Madonna s'est imposée au-delà des frontières du monde musical. Sa sexualité exacerbée, ses tenues suggestives et surtout, la façon dont elle manipulait les stéréotypes sexuels ont rapidement attiré l'attention des critiques culturels comme Camille Paglia, auteure de l'essai *Sexual Personae*, une des premières à avoir salué le côté subversif de la personnalité de Madonna.

« Depuis Madonna, les jeunes femmes ne considèrent plus que le maquillage et les tenues sexy sont incompatibles avec le féminisme », écrivait-elle dans un essai consacré à la chanteuse et publié dans les pages du *New York Times*.

« Elle jouait sur le fait que la femme ne veut pas être perçue comme un objet mais en même temps, elle se mettait elle-même en scène comme un objet sexuel, note pour sa part Karlene Faith de l'Université Simon Fraser, en Colombie-Britannique. Madonna jonglait avec plusieurs facettes de la personnalité féminine. »

À cette époque, on parle même d'un « Madonna feminism » (féminisme à la Madonna) : très en vogue chez les filles âgées de 20 ans au milieu des années 1980, ce féminisme nouveau genre conjugait pêle-mêle les soutien-gorge pigeonnants, une sexualité bien assumée, un côté intellectuel ainsi qu'un rapport avec les hommes basé sur l'égalité ET la séduction. Bref, un féminisme

tout sauf monolithique.

Pour Chantal Maillé, professeure associée en études féministes à l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, Madonna est une véritable icône du féminisme de la troisième vague. « Elle incarne tout à fait le mouvement « girl power » propre aux années 1980, note-t-elle. C'est une fille qui fonce, qui assume sa sexualité, qui est en contrôle. On peut dire qu'à ce titre, Madonna a été un véritable phénomène universitaire. On l'a scrutée, analysée, déconstruite. Elle a été l'égérie des milieux universitaires. »

Coqueluche des filles de la génération X, elle a aussi été le cauchemar des féministes de la génération de Gloria Steinem et Françoise David. « La majorité des féministes de cette génération n'ont pas compris ce que Madonna faisait, reconnaît Karlene Faith. La jeune chanteuse jouait avec l'imagerie qu'elles avaient si violemment rejetée durant les années 1970. À leurs yeux, elle trahissait les acquis du mouvement des femmes. »

Mais pour Camille Paglia, qui a toujours violemment critiqué ce féminisme qu'elle jugeait plaintif et revancharde, Madonna est LA vraie féministe. « Elle expose le puritanisme et l'idéologie suffocante du féminisme américain. Son féminisme à elle est plus amusant. Elle dit aux filles qu'elles ont droit d'être ce qu'elles veulent. En ce sens, elle incarne l'avenir du féminisme », écrit-elle dans *Sex, Art and American Culture*, un essai publié en 1992.

D'autres féministes reprochent à Madonna sa mauvaise influence auprès des fillettes, qui l'imitent sans vraiment comprendre la signification de leurs gestes. « Madonna était très populaire chez les petites filles de sept, huit et neuf ans, explique Karlene Faith. Elles s'habillaient de façon sexy et imitaient ses poses suggestives mais comment pouvaient-elles comprendre le discours sur le pouvoir et le contrôle qui accompagnaient cette attitude ? C'est ce que les féministes dénonçaient. »

« Ses positions et son attitude ont toutefois imposé une révision de la définition du féminisme, ajoute Elayne Rapping, professeure au State University of New York. Elle aura provoqué un débat très sain à l'intérieur de ce mouvement. »

« Sur le plan musical, Madonna est un produit intéressant, affirme Judith Peraino, professeure adjointe de musique à l'Université Cornell, jointe à son bureau d'Ithaca, dans l'État de New York. Elle s'est inspirée aussi bien du Motown, des sons afro-américains, latinos que de l'électronica pour créer une sonorité unique. Mais c'est dans l'univers du vidéoclip qu'elle a vraiment fait sa marque. Ses clips ont donné du poids à des chansons qui étaient somme toute plutôt ordinaires. Elle a également ouvert la voie aux filles comme les Spice Girls et Britney Spears. Enfin, j'ajouterais qu'elle a contribué à donner une certaine légitimité artistique à la *dance music* qui souffrait d'une piètre réputation au début des années 1980. »

Sur le plan culturel, Madonna est un catalyseur d'idées et de tendances, croit Chantal Maillé de l'Institut Simone de Beauvoir, à Montréal. « Sa force est d'avoir su piger dans toutes sortes de sous-cultures pour les faire émerger dans la culture populaire *mainstream* », renchérit Karlene Faith, auteure de *Madonna, Bawdy and Soul*. Elle s'est inspirée des cultures latinos et afro-américaines. C'était une des rares Blanches à être jouées par les radios noires. »

Cette façon de puiser à même les cultures lui a toutefois valu quelques critiques acerbes. « On a dit d'elle qu'elle était colonialiste, remarque Judith Peraino, de Cornell. À la fin de son vidéo *Like a Prayer*, elle se retrouve dans la position du sauveur de la race afro-américaine. Plusieurs personnes le lui ont reproché. »

Madonna s'est également beaucoup inspirée de la culture homosexuelle, hantant les bars gays à la recherche de nouvelles tendances. « On l'a qualifiée de « Queen of the

queens », lance Karlene Faith. On peut ajouter qu'elle a commercialisé la mode du lesbianisme-rouge à lèvres. Elle était avant-gardiste en ce sens qu'elle était une femme blanche de classe moyenne qui flirtait avec l'*underground*. Et elle l'a fait de façon provocante. »

De façon provocante et ultra-médiatisée. Car Madonna est rapidement passée maître dans l'art de contrôler et manipuler les médias à sa guise. « Elle a tout de suite pigé comment le système fonctionnait, observe Elayne Rapping, de la State University of New York. Contrairement à Bob Dylan (icône d'une autre génération) qui est toujours demeuré secret et refusait de révéler quoi que ce soit sur sa vie privée, Madonna a très bien compris qu'elle vivait à une époque dominée par les médias : si elle ne contrôlait pas son image, quelqu'un d'autre le ferait à sa place. Elle a donc créé sa propre image publique. »

Madonna, mère de famille

Aujourd'hui, Madonna est mariée et mère de deux enfants qu'elle dit vouloir protéger de certaines images qui pourraient leur être nocives. La Madonna aurait-elle abdiqué ?

« Pas du tout, affirme Karlene Faith. Le soir, elle donne encore des concerts vêtue de tenues provocantes. Elle montre encore une fois qu'on peut être plusieurs femmes à la fois. »

« On la trouve encore intéressante et on attend toujours sa prochaine transformation avec curiosité, mais il est certain qu'elle n'est plus aussi pertinente », remarque Judith Peraino de l'Université Cornell. « Dans mes cours, les jeunes filles de 20 ans ne s'intéressent plus à elle », confirme Chantal Maillé, de l'Institut Simone de Beauvoir.

« À l'heure actuelle, il n'y a encore personne qui se compare à Madonna, croit Karlene Faith de l'Université Simon Fraser. Son impact demeure unique dans la culture du 20^e siècle. »

Les bons produits de chez nous



« Au Québec, on a des goûts que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. C'est pourquoi on préfère les marques d'ici au bon goût de chez nous. Elles nous offrent des produits de qualité et des aliments qui nous ressemblent. »

C'est à mon goût!

Exigez la qualité des grandes marques alimentaires du Québec.



LE PHÉNOMÈNE MADONNA A 20 ANS

Madonna: le tour de la mode en 7300 jours

YASMIN GROTHÉ
collaboration spéciale

1983

> Un an après son premier enregistrement, Madonna fait ses premiers balbutiements à MTV, attifée d'une enfilade de bracelets de caoutchouc et d'un soutien-gorge en dentelle noire qui se révèle sous un chemisier transparent. Les *baby-boomers hippies* qui ont brûlé leurs soutien-gorge et rejeté les vêtements et sous-vêtements associés aux stéréotypes féminins des années pré-*flower power* n'en reviennent pas. En plus, elle a à la taille une ceinture à boucle métallique sur laquelle on peut lire l'inscription *Boy Toy*. Le magazine *Vogue* la qualifie de personnage «rétro-sexe», mais prend note.

Qu'on l'adore ou qu'on la déteste, on ne peut le nier: Madonna a changé le cours de la mode. Même si au début de sa carrière, plusieurs ne voyaient en elle qu'une étoile filante à la voix nasillarde et au placard incongru, aujourd'hui on ne peut que constater à quel point elle a laissé sa marque dans nos garde-robes. Les plus grandes tendances des deux dernières décennies, tous designers confondus, ont été catapultées par Madonna ! Retour sur le cheminement d'une madame phare.

1995

> Madonna joue une fois de plus au caméléon et devient subitement très «couture», élégante, pour le film *Evita*. Le personnage se faufile jusque dans son vestiaire personnel: petits chapeaux ornés de voilettes, tailleurs cintrés et féminins, escarpins à talon haut. L'allure nymphomane n'est plus qu'un fantôme. Enceinte, Madonna se serait-elle assagée?



1985

> Montée en flèche de la *Material Girl*. Elle endosse, avec tous ses artifices de cocotte avertie, les atours des déesses hollywoodiennes des années 1950. Bien en chair, le sein fier, Madonna fait des siennes partout où elle s'immisce. C'est l'époque du fourreau de satin rose bonbon, de l'étoile de renard, des kilos de diamants et de la chevelure platine à la Marilyn. Madonna devient madame Sean Penn, mais ne s'assagit point.

1990

> Amincie, musclée et invincible, Madonna tient solidement les rênes de sa carrière et nous arrive sculptée dans un tailleur très masculin de Jean-Paul Gaultier fendu sur la poitrine d'où jaillit un soutien-gorge conique vieux rose. C'est le début d'une longue et fructueuse collaboration entre ces deux titans du style n'ayant pas froid aux yeux. Gaultier crée d'ailleurs tous les costumes de la tournée *Blond Ambition*.

1998

> L'album *Ray of Light* nous offre une Madonna en pleine quête spirituelle, chanson en sanskrit à l'appui. Les vêtements sont sobres, sombres et épurés. On note une préférence marquée pour un style gothique moderne. Elle offre une carte de visite inespérée à un jeune créateur belge inconnu, Olivier Theyskens, qui ne pouvait rêver d'une meilleure ambassadrice à la cérémonie des Oscars.



1986

> Les références aux années 1950 se multiplient. Perfecto de cuir à la James Dean et jeans délavés viennent habiller l'icône en devenant de la chanson pop. En parallèle, Madonna nous livre ses états d'âme exhibitionnistes dans le clip *Open your Heart* où elle joue le rôle d'une danseuse de *peep-show*. La lingerie et les corsets sont omniprésents, et force est d'admettre qu'elle contribue à faire la promotion de la lingerie féminine.

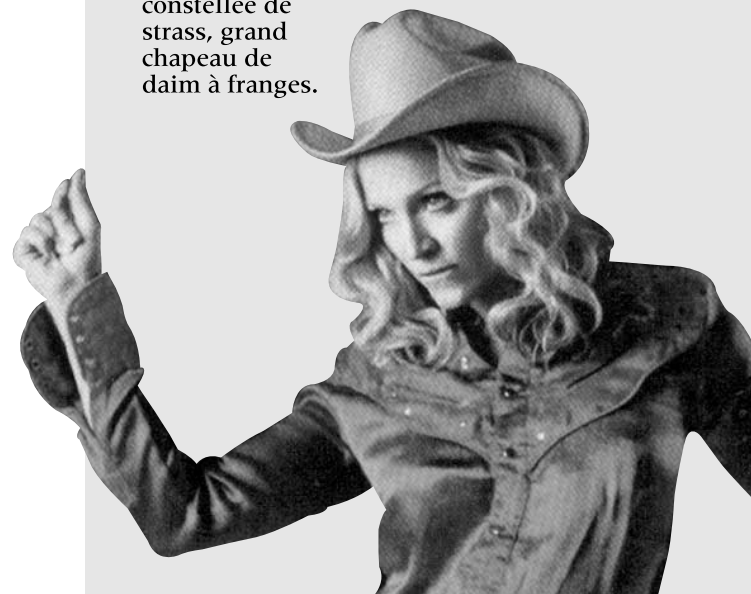


1992

> Comme une gifle, le livre *Sex*, doublé du CD *Erotica*, arrive pour confirmer ce que l'on pressentait déjà : pour Madonna, le sexe est une façon de plus de s'exprimer. Ici, elle nous montre son côté le plus sombre, en maîtresse sado-maso habillée de cuissardes à talons aiguilles, de vêtements de cuir et de latex, cravache à la main et un loup sur les yeux. Elle l'avoue sans ambages, elle est une bête de plaisir. Hommes et femmes confondus...

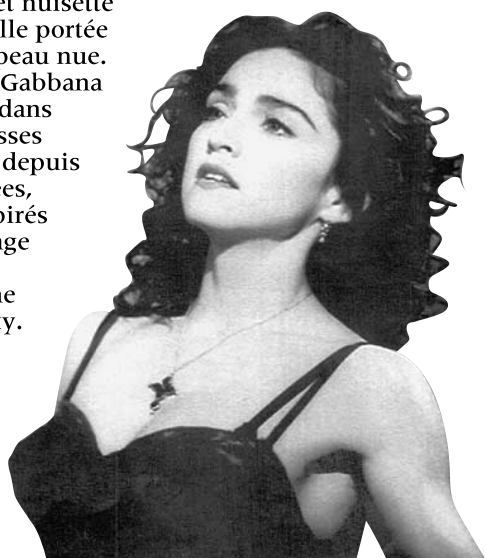
2000

> Exit la phase religieuse. Madonna se réincarne de nouveau dans un style tape-à-l'oeil Nashville et réhabilite du coup tous les éléments de l'univers cowboy : chemise en denim constellée de strass, grand chapeau de daim à franges.



1989

> Le vidéoclip de *Like a Prayer* (sulfureux, qui lui vaudra d'être rejetée par Pepsi, son nouveau commanditaire) nous présente une Madonna qui renoue avec l'image de la Méditerranéenne passionnée: cheveux bruns longs et bouclés, chaîne or avec crucifix et nuisette de dentelle portée sur une peau nue. Dolce & Gabbana jubilent dans les coulisses eux qui, depuis des années, sont inspirés par l'image de la Sicilienne ultra-sexy.



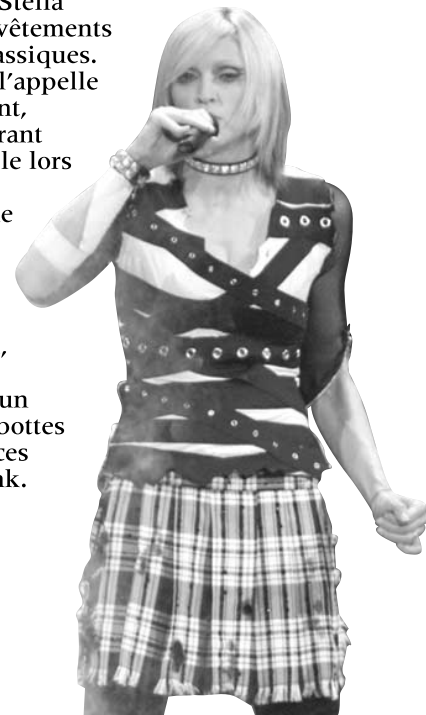
1993

> Le tandem de designers italiens Dolce & Gabbana devient un incontournable de la garde-robe de Madonna. C'est à eux que revient le délicat mandat de créer tous les costumes de la tournée *Girlie Show*. Le burlesque, avec une touche années 1970, est à son apogée dans l'esprit de la Ciccone : kaléidoscope de couleurs, manches bouffantes, pantalons pattes d'éléphant et plates-formes démesurées.



2001

> Son mariage avec Guy Ritchie la fait basculer instantanément dans le mode *british* : cheveux blonds lissés à coupe carrée très aristo, tailleur monogramme avec l'inscription Mrs. Ritchie, gracieuseté de Stella McCartney, et vêtements crème quasi classiques. À Londres, on l'appelle Madge. Pourtant, on sent un courant d'énergie rebelle lors des spectacles faisant partie de la tournée *Drowned World* quand elle s'habille d'un kilt extra-court, d'un t-shirt accessoirisé, d'un brassard et de bottes noires, références directes au punk.



Madonna en 11 albums

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

IL Y A 20 ANS, qui aurait parié sur Madonna ? Voix maigrelette, musique « cacanne », tubes sans personnalité : ils étaient plus d'un à lui prédire une disparition rapide. L'avenir, toutefois, prouva que Madonna était plus qu'une chanteuse jetable. Non seulement la reine du dance pop est-elle toujours au poste, mais son parcours musical continue d'étonner par sa diversité et ses qualités grandissantes. Survol d'une « oeuvre » variée mais cohérente, en 11 albums.

Madonna (1983)

Premier album, premiers tubes. Avec les chansons *Everybody* et *Burning Up*, Madonna prend le chemin des discothèques bas de gamme. C'est avec son troisième simple, *Holiday*, qu'elle explose véritablement. Dynamique et 100 % fun, ce disque éponyme, où on retrouve aussi le succès *Borderline*, n'est pas seulement un bon début : il pose les standards pour la dance pop des 20 années à venir.

Like a Virgin (1984)

Madonna était une star. Voilà qu'elle devient superstar. Le per-

sonnage se précise, l'icône émerge. Produit par le guitariste de Chic Nile Rodgers, l'album semble nettement plus calculé que le précédent, ce qui ne l'empêche pas de défoncer les palmarès avec la chanson titre et, surtout, *Material Girl*, qui s'imposera comme un des manifestes des années 1980.

True Blue (1986)

Après l'échec du film *Shanghai Surprise*, Madonna renoue avec le succès... sur disque. Coulé dans le même moule musical que les albums précédents (rythmes en boîtes, synthés etc.) *True Blue* paraît néanmoins plus « adulte », en raison du tube *Papa Don't Preach*, où la chanteuse s'aventure dans un sujet à saveur sociale (une jeune fille enceinte décide de garder son enfant, contre l'avis de son père). Avec *La Isla Bonita*, chanson à saveur plus latine, Madonna s'ouvre en prime à d'autres horizons musicaux. Sur la longueur toutefois, le disque s'es-souffle.

Who's That Girl (1987)

Pas un album à proprement parler, puisqu'il s'agit de la trame sonore du film du même nom. Pas vraiment mémorable non plus. Malgré la présence des groupes



L'album True Blue

Scritti Politti et Club Nouveau derrière la console, le disque manque nettement d'inspiration. À oublier.

You Can Dance (1987)

Première compilation, avec des titres remixés et l'ajout de nouvelles pièces, dont une version dub de *Into the Groove* et l'inédit *Spotlight*. Pour les fans... ce qui tombe assez bien puisqu'ils se comptent désormais par millions. Pour les autres, le grands succès *The Immaculate Conception* reste un choix plus sûr.

Like a Prayer (1989)

Son chef-d'oeuvre, selon plu-

sieurs. Pour la première fois, la chanteuse tente un disque « sérieux ». Le défi est relevé, alors que Madonna mélange habilement ses prétentions artistiques et le succès commercial. De plus, sa voix a pris de la graine, pour ne pas dire du gras. Outre un duo avec Prince (*Love Song*), quelques bons titres à retenir, dont *Oh Father*, la ballade *Spanish Eyes* et une finale à la limite de l'expérimental. Pendant que les sceptiques se confondent, les âmes pures crient au meurtre en voyant le clip de la chanson titre.

I'm Breathless (1990)

Curieuse collection de chansons inspirées par le film *Dick Tracy*. Non sans humour, Madonna tâte du jazz swing des années quarante. Le pastiche est réussi et surprend même par ses quelques prouesses vocales. Greffée à la fin du disque, la chanson *Vogue* sera le seul tube de l'album. Anecdotique.

Erotica (1992)

Dans la foulée du sulfureux documentaire *In Bed with Madonna* et du livre *Sex*, la star chante tous ses fantasmes sur des rythmes à saveur « deep house ». Une certaine réussite artistique, mais l'atmosphère est lourde et l'album sera reçu tie-

dement par le public. Le personnage de prêtresse du sexe aurait-il fait son temps ?

Bedtime Stories (1994)

Exit le cuir et les aventures nocturnes. Madonna revient changée, en pleine lumière. Décrit comme « l'antidote à *Erotica* », *Bedtime Stories* se vend toutefois à peine mieux que son prédécesseur. Le seul tube du disque, la sirupeuse *Take a Bow*, fera de l'ombre à *Bedtime Story*, qu'elle chante avec Björk. À noter que l'album, comme le précédent, sort sur l'étiquette Maverick — fondée par Madonna — qui abritera plus tard Alanis Morissette.

Ray of Light (1998)

L'album de la maturité. S'cusez le cliché, mais c'est vrai. Après un hiatus de quatre ans, Madonna revient avec un disque paisible, enregistré sous le signe de la spiritualité et de la réflexion. Signée William Orbit, la production s'avère riche, voire aventureuse, ce qui vaudra à l'ensemble un très bon accueil public et critique. Paradoxalement, Madonna semble, cette fois, un peu moins en avance sur la mode.

Music (2000)

Retour au dance pop, avec un disque plus rythmé, mais non moins diversifié. Avec l'aide du producteur branché Mirwais, Madonna exploite les sons de l'heure (rythmes electro, trip hop, usage du vocoder) avec style. Quoiqu'un peu longuet, l'album confirme le goût sûr et le talent croissant de Madonna. Et si le meilleur restait à venir ?



Photo Reuters

L'actrice dans une scène de *The Next Best Thing*.

Madonna l'actrice

NATHALIE COLLARD

MADONNA ne passera pas à l'histoire pour ses talents d'actrice.

Sa carrière avait pourtant bien débuté avec *Desperately Seeking Susan*, film de Susan Seidelman où Madonna interprète le rôle principal (une fille mystérieuse un peu paumée, recherchée par la mafia) aux côtés de Rosanna Arquette dans le rôle d'une femme au foyer qui s'ennuie.

Ça se gâte par la suite. Comme l'écrit le critique Roger Ebert, Madonna remporte le titre de la reine des films qui sont mauvais avant même d'être tournés. Du décevant *Shanghai Surprise* (tourné en compagnie de son mari de l'époque, l'acteur Sean Penn) en passant par le très ennuyeux *Who's that Girl?* et le très beau mais très vide *Dick Tracy*, Madonna a de grandes ambitions mais très peu de succès.

Elle s'en tire un peu mieux dans *A League of their Own*, dans le rôle de la fille aux moeurs légères d'une équipe de base-ball féminin. Mais c'est encore dans son propre rôle qu'elle excelle : elle est fascinante dans *Truth or Dare*, une sorte d'ancêtre de la télé-réalité, où la star se montre au naturel et dévoile certains pans de sa vie quotidienne.

Comme l'a déjà écrit Peter Travers, critique cinéma pour le magazine *Rolling Stone*, on ne sait pas si Madonna est une véritable actrice mais elle a certainement beaucoup de présence. Son plus grand succès, qui correspond aussi au projet dans lequel la chanteuse s'est le plus engagée jusqu'à ce jour, demeure le film *Evita* d'Alan Parker. La grande majorité des critiques s'entendent pour dire que Madonna y est tout simplement rayonnante dans le rôle de la première dame argentine.

Son prochain film : *Love, Sex, Drugs and Money*, réalisé par nul autre que son mari Guy Ritchie. Aura-t-il su la faire ? Le film est attendu au courant de l'année.

regiondequebec.com

Direction Québec pour la relâche!
du 22 février au 16 mars 2002

Le forfait comprend:
L'hébergement dans une chambre à 2 lits double pour 2 nuits, les petits déjeuners et le billet de remontée pour 2 jours.
Hôtel 4 étoiles / Centre Ville Québec

À partir de **92.50\$**
par jour par personne en occupation quadruple

Motel / Côte-de-Beaupré

À partir de **73\$**
par jour par personne en occupation double

Taxes et frais de service en sus.
Une grande variété d'hébergement est disponible, renseignez-vous auprès de nos conseillers.

Mont Sainte-Anne
1 800 463-1568
www.quebecreservotel.com

Plus de neige, plus de fun!
www.mont-sainte-anne.com

Forfait plaisirs d'hiver

- 1 nuit d'hébergement
- Billet de remontée pour une journée (9 h à 18 h)
- 1 petit déjeuner américain et un souper table d'hôte au Feu Follet
- Les frais de service

Hôtel **109\$** /pers.
Studio **114\$** /pers.

Prix par personne en occupation double.
Non disponible à certaines dates.
Taxes en sus.

Stoneham
STATION TOURISTIQUE

1 800 463-6888
www.ski-stoneham.com

Forfait Vieux-Québec
Charme et Gastronomie

- 2 nuitées à l'hôtel de votre choix (chambre régulière)
- 2 petits-déjeuners
- 2 soupers gastronomiques (5 services dans l'un des restaurants participants)
- Le stationnement, les taxes et les pourboires (repas) sont inclus.

* Prix par personne en occupation double minimum 2 nuits.

Aussi offerts en certificats-cadeaux personnalisés!

Valide jusqu'au 30 avril 2002. Aussi disponible du 1^{er} mai au 30 juin 2002 avec supplément de 20\$ excluant le 24 juin.

WWW.VIEUXQUEBEC.COM STATIONNEMENT GRATUIT 1.877.999.9620

CHÂTEAU LAURIER
1220, Place George-V Ouest (coin Grande Allée) Québec Qc G1R 5B8

LE MANOIR LAFAYETTE
661, Grande Allée Est Québec Qc G1R 4K4

CHÂTEAU D'ARLEVE
16, rue de la Porte Québec Qc G1R 4M9

NOTRE CLASSIQUE:
LE FORFAIT "RELÂCHE"

Chambres spacieuses ou suites, vue panoramique, 2 resto-bars, piscine et stationnement intérieurs gratuits, face aux centres commerciaux

Évasion pour deux:
3 nuits à 149,00\$ /pers. occupation double

Évasion familiale:
5 nuits 499,00\$ /suite

Autres forfaits:
• Forfait Plaisirs d'hiver
• Forfait Romantique
• Forfait Magasinage
• Forfait Ski

2815, boul. Laurier Québec, Canada G1V 4H3
Tél.: (418) 658-2793 Fax: (418) 658-6816
www.hotelclassique.com 1 800 463-1885

Forfaits d'hiver

COUETTE ET CAFÉ
Chambre « deluxe » et petit-déjeuner buffet à la « Galerie ». Du 1^{er} février au 5 mai 2002. À partir de 135\$ par nuit, en occupation double.

HÔTEL LOEWS LE CONCORDE QUÉBEC
1225, cours du Général-De Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6
1 800 463-5256 • www.loewshotels.com

Tu me Fais tourner la tête

Village touristique Mont Sainte-Anne
à partir de **222\$** par personne en occupation double
Comprenant 2 nuits, 2 jours de ski, 1 souper, 2 déjeuners, taxes non incluses.
1 800 463-7775
info@villagetouristique.com

—Au-Pied-du-Mont-Ste-Anne— Condominiums
Vive les week-ends!
207\$ par nuit par personne, occupation double
Appartement 1 chambre
1 800 463-1870
www.au-pied-du-mont-ste-anne.qc.ca

Les plaisirs DE QUÉBEC
FORFAIT GRANDES VACANCES

Entrée à la station de jeux d'hiver « Village des Sports »
Entrée à IMAX Ski Stoneham

2 NUITS **421\$** (2 adultes et 2 enfants Taxes en sus)
3 NUITS **511\$** (2 adultes et 2 enfants Taxes en sus)

LE MANOIR DU LAC DELAGE
HÔTELLERIE CHAMPÊTRE CENTRE DE SANTÉ - CONGRÈS
1 888 311-7211
www.lacdelage.com 40, avenue du Lac, Lac Delage (Québec) G0A 4P0

UN CHÂTEAU, TROIS MONTAGNES!

FORFAIT SKI À LA CARTE!

VOTRE FORFAIT COMPREND l'hébergement pour une nuit, petit déjeuner buffet au Café de la Terrasse, billets de ski vous donnant accès, à votre choix, au Mont-Ste-Anne, à Stoneham ou au Massif.

À PARTIR DE **315\$** PAR NUIT

Pour réservations : contactez votre conseiller en voyages ou composez le 1 800 441-1414 www.fairmont.com

Fairmont
LE CHÂTEAU FRONTENAC

* Forfait d'une nuit en occupation double, chambre catégorie Fairmont. Valide du 15 décembre 2001 au 21 avril 2002, selon la disponibilité. Service inclus. Taxes en sus.

Vous cherchez un endroit pour dormir à Québec?

LES HOTELS JARO Québec
6 hôtels et plus de 1000 chambres...
1-800-567-JARO
www.jaro.qc.ca

Bonjour!
Québec

1-877-BONJOUR, poste 739

Une publicité de l'Office du tourisme et des congrès de Québec. Cette réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration du ministre responsable de la région de la Capitale nationale et de Tourisme Québec.

QUÉBEC
Ville et région
TOURISME CONGRÈS



Madonna

Vingt ans de controverse en vidéoclips

HUGO DUMAS
hdumas@lapresse.ca

VOUS AVEZ aimé un des derniers vidéoclips de Madonna, celui de sa chanson *What It Feels Like For A Girl* ?

Quoi, vous ne l'avez pas vu ? Normal, presque toutes les grandes chaînes de télé musicales d'Amérique (MTV, VH1, MusiquePlus) l'ont banni, car il renfermait trop de violence gratuite. Réalisé par Guy Ritchie, le mari de la star, le vidéoclip en question montre une Madonna déchaînée qui fait sauter une station d'essence, qui fonce en voiture sur des jeunes et qui commet une série d'autres délits. La cassette du clip s'empoussière aujourd'hui sur une tablette.

En 20 ans de carrière, plusieurs de la soixantaine de clips que Madonna a produits ont suscité la controverse. Madonna a toujours aimé choquer, faire grincer des dents et bousculer en exploitant à fond la sexualité et la religion, notamment.

« Elle nous a fait souvent fait le coup des clips osés, elle a toujours été provocatrice. Mais elle a contribué à faire évoluer les mentalités », note Ralph Boncy, directeur musical de MusiquePlus et Musimax.

Pour Camélia Desrosiers, reporter aux émissions *Fax* et *Infoplus* de MusiquePlus, Madonna a défié, dans ses clips, les stéréotypes de son époque et a pris en charge sa sexualité. « Elle s'est d'ailleurs servie de la sexualité pour se vendre. Elle en était bien consciente », explique Camélia Desrosiers.

Madonna fait partie de la première génération d'artistes MTV qui ont abondamment utilisé l'image pour mousser leur carrière. En novembre 1984, le clip de la chanson *Like A Virgin* vaut une première vraie controverse à l'artiste originaire de Detroit. Madonna y apparaît en robe blanche, prend des poses suggestives et chante « qu'elle est touchée pour la première fois ».

Scandale dans les chaumières câblées

Avec le clip de *Like A Prayer*, sorti en mars 1989, Madonna s'attaque à l'Église et ses symboles. La chanteuse porte les stigmates du Christ aux mains. Elle carresse un prêtre et danse devant des croix en feu. Autre fait choquant : c'est un Noir qui représente le Christ. « Tout le monde voulait voir ce vidéo-là », se rappelle Ralph Boncy. La télé italienne a refusé de le jouer. Ici, il n'y a pas eu de censure.

Question de temps. La censure a frappé en novembre 1990 pour le vidéoclip de *Justify My Love*, réalisé par Jean-Baptiste Mondino. Tourné en noir et blanc dans un hôtel parisien, le clip osé met en vedette Madonna et son copain de l'époque Tony Ward dans des séances de bisexualité, de sadomasochisme et de voyeurisme.

Madonna poursuit son exploration de la filière sexe, en octobre 1992, avec le vidéoclip *Erotica*, autre bombe en images bannies des ondes. Dans ce clip, auquel ont participé Isabella Rossellini et la top modèle Naomi Campbell, Madonna, moulée dans des costumes de cuir sado-maso, embrasse gars, filles, joue du fouet, s'écartèle, se soumet, s'agenouille et simule une fellation sur une marionnette. Le clip a été tourné pendant des sessions de photos pour le livre *Sex*. MusiquePlus l'a présenté une seule fois, tard le soir, et a fracassé des records d'audience à ce moment, relate le directeur musical Ralph Boncy.

Après *Erotica*, Madonna s'est assagie côté olé-olé. En juillet 1993, elle fait appel au réalisateur Mark Romanek pour le très beau clip *Rain*, tout en teintes de bleu. Romanek fera aussi *Bedtime Story*, en mars 1995, pour la madone. Il est un des meilleurs et a également réalisé de superbes vidéoclips pour Janet Jackson (*Got Til It's Gone*), Nine Inch Nails (*Closer*), Fiona Apple (*Criminal*) et En Vogue (*Free Your Mind*).

Madonna s'est toujours entourée des meilleurs réalisateurs afin de produire des clips avant-gardistes et hyperléchés. En juin 1989, le cinéaste David Fincher (*Seven*, *The Panic Room*) réalisera *Express Yourself* pour la blonde chanteuse. Il travaillera aussi avec Madonna pour les clips *Oh Father* (novembre 1989), *Vogue* (avril 1990) et *Bad Girl* (février 1993).

Le photographe français Jean-Baptiste Mondino a longtemps collaboré avec Madonna côté clips. En plus de *Justify My Love*, il a filmé *Open Your Heart* (décembre 1986) et *Human Nature* (juin 1995), le vidéoclip dans lequel Madonna renoue avec le fouet. C'est à Mondino que l'on doit *Osez Joséphine* d'Alain Bashung et *Tandem* de Vanessa Paradis.

En août 1989, Madonna a réclamé les services du réputé photographe Herb Ritts pour la réalisation du clip *Cherish*, où elle joue le rôle d'une sirène. En avril 1993, elle sollicitera Stéphane Sednaoui, un autre photographe français, pour le clip de *Fever*. La feuille de route de Sednaoui est impressionnante : il a fait des clips pour Tricky, Björk, MC Solaar, Alanis Morissette, Garbage, Massive Attack et les Smashing Pumpkins.

Récemment, Madonna s'est associée au réalisateur Jonas Akerlund pour les clips de *Music* et le magnifique *Ray Of Light*. Akerlund a aussi fait *Smack My Bitch Up* pour le groupe Prodigy, vidéo qui avait été retiré des ondes en raison des messages de violence qu'il colportait.

Finalement, Madonna serait-elle la championne de la controverse dans les clips ? « Mylène Farmer a été une concurrente remarquable », rappelle Ralph Boncy.

RADIO
Première Chaîne

POINT DE MIRE SUR René Lévesque

Série présentée dans le cadre de l'émission *Indicatif présent*

En semaine à 10 h
du 25 février au 8 mars

Rediffusion à 23 h
Conception-réalisation : Jacques Bouchard

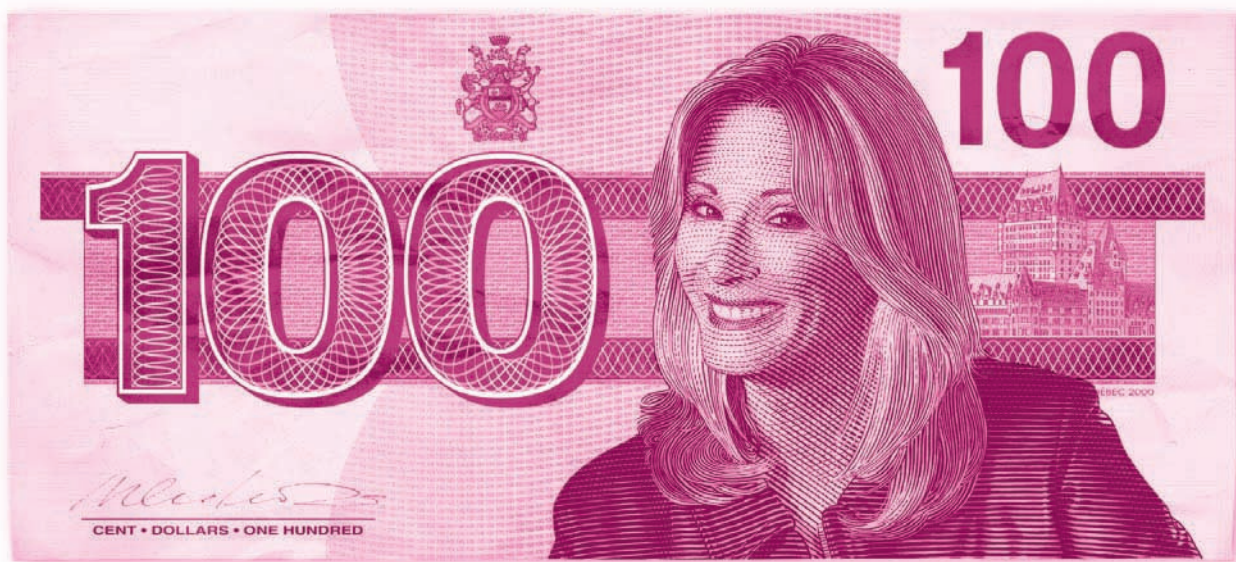
www.radio-canada.ca/radio

Écoutez pour voir.

95.1 FM
Montréal

© SPC, Montréal.

R E E R D E S J A R D I N S



Investir, c'est rock'n'roll ?

Un conseil : protégez votre capital
avec l'Épargne à terme Gestion active

Même quand les marchés sont instables, vous pouvez limiter votre exposition au risque sans sacrifier le rendement. Avec l'Épargne à terme Gestion active, vous profitez de la combinaison de quatre types d'actifs (indices boursiers, devises, fonds d'arbitrage, obligations), dans dix pays. Cette répartition est ajustée mensuellement par une équipe d'experts afin de toujours vous faire obtenir le meilleur rendement possible, capital garanti.

Besoin d'un petit coup de pouce pour cotiser au maximum ou pour vous prévaloir de vos droits REER inutilisés ? Renseignez-vous sur le prêt REER auprès de votre conseiller Desjardins. Vous pourriez être surpris des avantages. « Oh yeah! »

www.desjardins.com
1 800 CAISSES

Desjardins

3018670A

3018739

Décapote Z3.



Montréal
BMW Canbec
 4090, rue Jean-Talon Ouest
 Montréal
 (514) 731-7871
 www.bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
 2450, boul. Chomedey, Laval
 (450) 682-1212 / (514) 990-2269
 www.bmwval.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
 16710, Route Transcanadienne
 Kirkland
 (514) 695-6662 / (514) 343-3413
 www.jalbert-auto.qc.ca

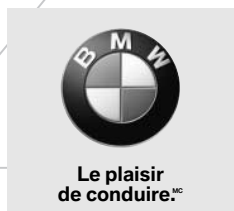
Rive-Sud
Park Avenue BMW
 8755, boul. Taschereau Ouest
 Brossard (450) 445-4555
 Montréal (514) 875-4415
 www.parkavenuebmw.com

Perdez la tête grâce à un taux de 2,5 %.

Avec un taux exceptionnel de financement ou de location de 2,5% pour un temps limité, voici l'occasion idéale de vous payer une BMW Z3. Un véhicule qui allie les toutes dernières technologies avec l'aménagement d'un roadster typique. Proche de la route et confortablement assis dans des sièges baquets positionnés vers l'arrière, vous ressentirez parfaitement le plaisir du grondement d'un moteur de six cylindres en ligne.

Vivez bientôt la fièvre du printemps... les cheveux au vent.

2,5% taux de financement ou de location



Les offres sur tous nos modèles sont disponibles sur bmwmontreal.ca
 Offre valable sur les modèles Z3 2002 neufs. Les taux de financement ou de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation du crédit. Les termes sont de 24 ou de 36 mois pour la location et de 24 à 48 mois pour le financement. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 mars 2002. Entretien inclus pendant 3 ans ou 60 000 km, selon les intervalles recommandés par BMW. Photo à titre indicatif seulement. Fret, transport, préparation, frais d'administration et taxes en sus.

Voyager avec un grand chef... et un panier d'épicerie

ANNE PELOUAS
collaboration spéciale

PAR ces temps de grisaille, on se sent parfois pousser des ailes ou une folle envie d'acheter un billet d'avion pour l'été suivant et de partir en rêve vers un pays lointain.

Mais pour rêver de Paris, de l'Italie, de la Corse ou de l'Australie, nul besoin de dépenser tout cet argent. Fermez les yeux, humer les odeurs qui viennent de la cuisine et partez donc en voyage avec un grand chef !

Si vous avez raté la *Semaine des saveurs*, avec Soeur Angèle comme chef d'orchestre, dans le cadre du Festival Montréal en lumière, vous avez raté un beau voyage. Chaque soir, le chef Jean-Paul Grappe y accueillait un chef étranger chargé de « recréer » son pays avec un sac d'épicerie d'ici. Une belle occasion de rapporter une recette à la maison, quelques trucs culinaires et un brin de culture d'ailleurs...

Il fallait bien un Parisien comme Laurent William, chef de la rutilante Brasserie Le Grand Colbert — grand argentier de l'histoire française — pour nous apprendre à cuisiner le saumon de l'Atlantique avec légumes en bâtonnets déglacés au vinaigre balsamique, du haut de son estrade de la Grande Place du complexe Desjardins ! « Surtout n'enlevez pas la peau du poisson. En le cuisant dans l'huile d'olive, d'un seul côté, on lui garde toute son eau et sa saveur », dit Laurent William. Et d'ajouter qu'il faut le saupoudrer de gros sel — non de sel fin — qui fondra doucement à l'intérieur du saumon. De 15 à 20 minutes suffiront, car le centre du poisson doit, selon lui, rester presque cru.

Tout en coupant ses petits légumes de saison, blanchis puis réchauffés au vinaigre balsamique, le chef parisien bavarde avec Jean-Paul Grappe et le public. Il nous emmène en pensée dans les cuisines d'une des plus belles brasseries de la capitale française — dans le quartier des affaires et des théâtres — un lieu classé monument historique avec des « plafonds de plus de six mètres de haut ». Il nous fait saliver en faisant circuler le menu de cet ancêtre de la « cuisine rapide, traditionnelle, fonctionnelle et généreuse ».

Les temps changent, les Français font plus attention à leur santé et à leur portefeuille, dira-t-il, mais « à table, ils ne font pas semblant de manger ! ».

Partons un peu plus au sud, en Méditerranée, entre France et Italie, sur cette « île de Beauté » qu'est la Corse. Bienvenue au pays du thym sauvage qui se promène entre les tables du complexe Desjardins. « Il pousse

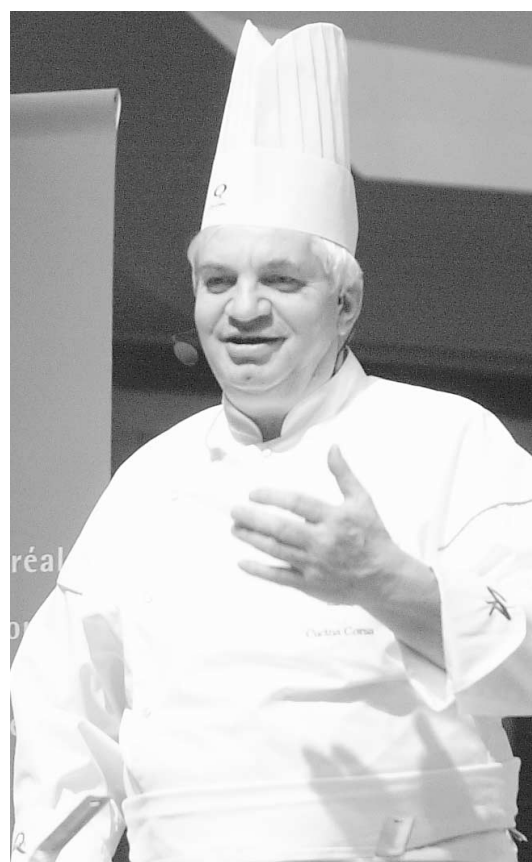


Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Le chef corse Vincent Tabarani.

sur les hauteurs de la Corse, embaume l'air de ces terres pauvres », explique Vincent Tabarani, en cuisinant ses châtaignes au miel qui accompagneront des médaillons de sanglier. Jean-Paul Grappe veille au grain : « Vous trouverez tous ces ingrédients à Montréal », assure-t-il. Le chef Tabarani a fait des mélanges sucré-salé l'une de ses spécialités. « Au début, les Corses rechignaient un peu. Pourtant, ce mélange n'est pas nouveau. On en mangeait déjà en Corse 2000 ans avant Jésus-Christ, car le miel servait de méthode de conservation. » Il s'enflamme en parlant de son pays (« bien plus proche culturellement de l'Italie que de la France »), de ses charcuteries (dont il a dû abandonner quelques spécimens à la douane) et de ses fromages renommés (« Je viens de faire la recette de l'un d'eux à la fromagerie québécoise La Moutonnaire. »)

Le sanglier, mariné dans du muscat, cuit doucement dans son jus. À la toute fin, Vincent Tabarani ajoutera une petite touche québécoise à son plat, car il a découvert ici les atocas-canneberges... Un doux mariage corso-québécois !

Vincent Tabarani sera reçu par le chef Nathalie Major, Au Petit Extra, jusqu'au 3 mars.

LA PANIQUE, C'EST POUR LES MOUTONS.

Quand la bourse perd la boussole, les moutons paniquent, mais nous, on ne perd pas le nord.

Chez AIC, nous ne spéculons jamais sur les tendances boursières. Nos principes nous permettent de savoir où investir et quels placements éviter. Au bout du compte, les éléments de surprise n'ont donc que peu d'effet. Nous achetons

des participations dans d'excellentes entreprises et nous les conservons tant et aussi longtemps que leur valeur et leurs perspectives continuent à progresser favorablement. Cette stratégie vous permet, en cours de route, d'accroître votre patrimoine à un rythme raisonnable et de minimiser vos impôts.

Notre philosophie ne consiste pas à suivre les moutons, loin de là. Nous n'hésitons pas à nous démarquer en respectant nos principes d'investissement : « acheter et patienter ». Comme ça, vous ne risquez pas de vous faire manger la laine sur le dos.

1 800 263-2144
www.aic.com/fr/

Les fonds communs de placement peuvent être sujets à des commissions, des commissions reportées, des frais de gestion et d'autres charges. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus simplifié. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. La valeur de leurs titres change fréquemment et la performance passée peut ne pas se reproduire. © AIC Limitée.

**ACHETEZ.
 PATIENTEZ. RIEZ.™**



DANS VOTRE ASSIETTE



BOUCHÉES

Parlons cochons

Pendant que les délégués régionaux de l'Union paysanne se rencontrent aujourd'hui à Pintendre pour discuter stratégies d'opposition à des projets d'implantation de porcheries, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) convie citoyens et producteurs agricoles à Saint-Jean-sur-Richelieu pour «rétablir un dialogue constructif entre les deux groupes». La consultation intitulée «Forum itinérant – Pour une contribution citoyenne à une agriculture durable: réflexions et débats» se tiendra dans six régions agricoles du Québec jusqu'à la mi-avril. Le Forum est organisé en collaboration avec plusieurs organismes comme Équiterre, l'Union des municipalités du Québec, la Conférence des directeurs en santé publique, et même, l'Union des producteurs agricoles et l'Union paysanne. Les producteurs agricoles et les paysans assis à la même table pour parler... cochons? C'est à suivre. (infos : www.uqcn.qc.ca)

■ ■ ■

Ça sent le printemps

L'hiver joue au yo-yo, mais le printemps finira bien par s'installer un jour. L'organisme montréalais Éco-Initiatives, qui se consacre à l'agriculture urbaine, convie justement les jardiniers de Balconville à sa deuxième Fête des semences. Ils pourront y trouver, entre autres, des semences d'anciennes variétés de fruits et légumes à vendre et à échanger, ainsi que des ateliers de jardinage bio. L'événement a lieu aujourd'hui de 10h à 15h au 5035, boulevard de Maisonneuve Ouest. (infos: 514-484-0223, www.eco-initiatives.qc.ca)

■ ■ ■

Pour et contre l'étiquetage obligatoire des OGM au Canada

L'étiquetage obligatoire de l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la nourriture pourrait «mettre notre marché agricole dans une position risquée» et pourrait violer les lois de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain, a déclaré la semaine dernière le directeur du Bureau des aliments d'Agriculture Canada, Michel Presley. Son collègue de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Peter Brackenridge, considère lui que l'étiquetage obligatoire constituerait un «défi» qui demanderait la mise en place d'un meilleur système d'inspection et de traçabilité pour détecter la présence d'OGM. Les deux hommes ont été entendus lors du début des audiences du comité de la santé de la Chambre des communes, qui se penche sur l'étiquetage des OGM.

■ ■ ■

Plus de légumes, moins de fruits

Selon les dernières données de Statistique Canada, les agriculteurs du pays ont vendu pour 545 millions de dollars de légumes en 2001, une hausse de 14 %. Cependant, la valeur à la ferme des fruits est passée de 528 millions de dollars en 2000 à 490 millions de dollars en 2001. «Le mauvais temps qui a sévi dans plusieurs régions productrices de fruits et de légumes partout au Canada a entraîné une production sous-optimale pour certaines cultures», écrit Statistique Canada. Ce phénomène conjugué à la baisse des prix obtenus par les agriculteurs pour leurs fruits a fait fléchir le revenu brut de la vente de fruits.»

Crème glacée... au blé d'hiver?

Des chercheurs ontariens de l'Université de Guelph semblent avoir trouvé la façon d'éviter la formation de gros morceaux de cristaux de glace dans la crème glacée. Une protéine extraite du blé d'hiver (une variété que l'on sème en hiver pour récolter à la fin de l'été et dont la farine sert à faire des gâteaux et pâtisseries) a été incorporée à la fabrication de la crème glacée, pour donner un produit plus onctueux et qui se conserve plus longtemps. Dans la nature, cette protéine du blé permet la formation de cristaux de glace microscopiques dans la plante, mais les empêche de devenir trop gros. La protéine accomplit le même travail dans la crème glacée en limitant la taille des cristaux de glace qui sont formés. Des protéines semblables existent chez les poissons arctiques et les insectes, mais les chercheurs ont jugé qu'il était probablement plus «alléchant» de déguster une crème glacée fabriquée avec une protéine de blé plutôt qu'avec une protéine de poisson...

GLUCONATE FERREUX

Ce dérivé du fer sert à fixer les couleurs des olives mûres qui sont noircies par l'oxydation.

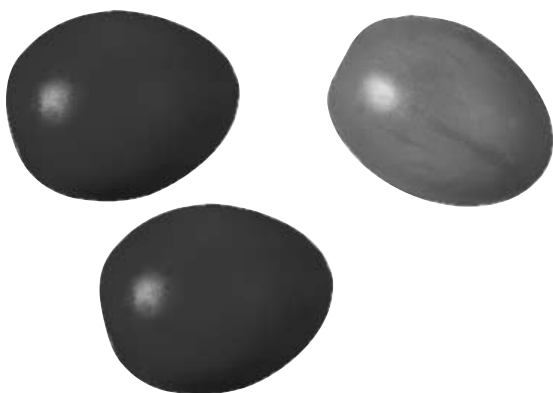


Photo ARMAND TROTTIER La Presse©

En adoptant une panoplie de méthodes d'observation des insectes et maladies qui s'attaquent aux cultures, les agriculteurs peuvent en contrôler les ravages dans leurs champs, tout en utilisant moins de pesticides. Sur la photo, une chenille (légiennaise uniponctué) s'attaque à du maïs.

Mon champ, mes bibittes, mon remède

On ne change pas des mentalités aussi simplement qu'on arrache des mauvaises herbes. Parlez-en aux agronomes, qui veulent convaincre les agriculteurs qu'il est payant de réduire les doses de pesticides. Les mentalités commencent à évoluer, lentement..



JUDITH LACHAPPELLE
jlachape@lapresse.ca

Plus facile d'aller dire quoi faire à un agriculteur qui a les deux pieds plantés dans sa terre depuis toujours, comme son père et son grand-père avant lui. Pas facile de le convaincre – surtout quand on est fraîchement sorti de l'université et qu'on a l'âge d'être son fils ou sa fille! –, de couper de moitié la dose de pesticides utilisée dans ses champs ou de planter de l'engrais vert plutôt que du maïs. Toi là, le jeune, tu viens me dire comment cultiver ma terre? Ça va pas non?

Ce n'est qu'un obstacle (à peine caricaturé, jure-t-on!) que doivent surmonter les agronomes dans leur travail de conseillers. Environ 5000 fermes sur 33 000 au Québec sont membres d'un club-conseil en agroenvironnement. Ceux-ci ont été créés en 1993, au moment où chaque agriculteur a dû rédiger son «plan agroenvironnemental de fertilisation» (PAEF), pour prouver qu'il utilise fumiers et engrais selon les normes environnementales. Trois cents producteurs agricoles – généralement les plus sensibilisés au respect de l'environnement – se sont alors inscrits dans un club-conseil. Les agronomes espéraient secrètement avoir recruté 5000 membres après 10 ans d'activité, un objectif jugé utopique à l'époque. Les sceptiques ont été confondus: l'objectif a été atteint un an plus tôt que prévu!

«On a d'abord pensé que les agriculteurs viendraient faire remplir leur PAEF et qu'ils repartiraient ensuite. Mais ils sont restés!» raconte l'agronome Simon Marmen, coordonnateur des clubs-conseils. Après avoir fait le nécessaire pour respecter les normes gouvernementales, certains membres ont décidé d'aller plus loin et de s'intéresser à la réduction des pesticides et à la conservation des sols. Et le «ménage» que l'agriculteur fait dans son entreprise est généralement très payant. Selon Simon Marmen, les économies en coûts de pesticides peuvent atteindre 10 000\$, voire 30 000 \$ en un an.

Mais s'il est si payant de réduire l'utilisation des pesticides, comment se fait-il que seules 15 % des entreprises agricoles québécoises (qui représentent près du tiers des productions animales et végétales) soient membres d'un club-conseil? D'autant plus que l'utilisation des pesticides tend à augmenter dans la province, dit la présidente de l'Ordre des agronomes, Claire Bolduc. «Et les pesticides utilisés sont plus toxiques», rappelle-t-elle. Des cultures plus rentables (comme le maïs) ont remplacé les prairies, qui ne nécessitent pas de pesticides. «Même si les superficies ont diminué, le type de culture a changé. Elles sont plus exigeantes.»

Et puis, les mentalités sont parfois lentes à changer. Pour Élisabeth Vachon, agronome au club-conseil Dura-club de Bedford, le changement peut faire peur à certains producteurs. Pourquoi changer une recette qui a fait ses preuves pendant des années? Pourquoi prendre le risque d'avoir une moins bonne récolte et plus de travail? Parce que si la réduction des pesticides est payante, l'opération demande parfois plus de travail d'observation et un changement dans les méthodes de travail.

On propose alors aux agriculteurs toute une série de mesures de remplacement, comme le désherbage mécanique (dont le sarclage), la rotation des cultures (pour contrôler la prolifération d'insectes et de maladies), des méthodes d'irrigation et de conservation des sols... C'est tout le fonctionnement de l'entreprise qu'il faut parfois chambouler. «Mais les mentalités changent et les agriculteurs deviennent moins dépendants du système», dit Mme Vachon.

«Il faut toujours trouver la façon pour apporter doucement le changement», poursuit Élisabeth Vachon. «Ce n'est pas facile, on parle de changement de valeurs. Par exemple, un agriculteur veut couper des arbres pour avoir plus de terre. On lui dit alors qu'il serait mieux de garder les bois. Mais pourquoi? qu'il nous répond. C'est sa terre! Mais est-ce vraiment sa terre? Est-ce que la terre, l'eau, ne sont pas un bien collectif? Ce sont des questions qui surgissent. Ils ont un peu raison, mais en même temps... Ce ne sont pas des questions simples.»

Une loi pour les pesticides?

Pour l'instant, l'usage des fertilisants est beaucoup plus réglementé que celui des

pesticides. La loi interdit bien sûr de polluer, mais les agriculteurs ne peuvent se fier qu'aux indications recommandées par le fabricant de pesticides, sans avoir à faire analyser leurs besoins par les agronomes. Qui eux n'hésitent parfois pas à réduire de moitié la dose prescrite par le fabricant.

À ce sujet, les producteurs agricoles sont parfois sur la défensive. N'est-ce pas un agronome qui rédige les ordonnances sur l'usage de pesticides pour le fabricant? Et n'est-ce pas lui qui vend le produit aux agriculteurs? C'est vrai, dit Claire Bolduc. L'Ordre a d'ailleurs récemment fait le ménage dans son code de déontologie : les agronomes ne doivent plus se placer en conflit d'intérêts, par exemple, en touchant une commission, selon la quantité de pesticides vendus. Claire Bolduc souhaite que les pesticides ne soient plus offerts en vente libre et qu'un diagnostic précis de la zone à traiter soit posé par un agronome indépendant qui remettra ensuite une ordonnance au producteur. Celui-ci ira voir un «pharmacien» – un chimiste par exemple – qui lui vendra le produit prescrit.

Une loi pour contrôler l'utilisation des pesticides serait donc souhaitable, dit Claire Bolduc, même s'il n'en existe aucune du genre au pays ou en Europe. Pas parfaite, la réglementation québécoise, mais les agronomes reconnaissent qu'elle est l'une des plus sévères. «Ça serait plus sain pour l'ensemble de la population, mais il faut bien le dire, ce n'est comme ça nulle part. Ce serait une situation idéale, mais on n'en est pas rendu là.» Quoi qu'il en soit, il faudrait trouver le moyen de renverser la vapeur. «La tendance devrait être à stabiliser et à diminuer les produits utilisés. Le virage doit se prendre. Ce sont des méthodes qui sont en place depuis longtemps qu'il faut prendre le temps de changer.»

Il faudra peut-être aussi encourager le recours à ces nouvelles méthodes auprès de ceux qui utilisent le plus de pesticides. Les premiers producteurs qui se sont inscrits aux clubs-conseils étaient les éleveurs et les producteurs de céréales, qui utilisent le plus de fertilisants. Les producteurs maraîchers – grands consommateurs de pesticides pour obtenir des fruits et légumes «parfaits» – commencent tout juste à s'inscrire. Simon Marmen croit qu'ils ont tout avantage à s'intéresser au concept puisque, si les élus hésitent à imposer une loi pour réduire les pesticides, le consommateur se chargera de l'exiger.

L'appartenance à un club comme argument de vente? Dura-Club tente déjà l'expérience en distribuant ses dépliants aux clients du marché Jean-Talon à Montréal pour leur faire connaître son «circuit-santé» et les fermes qui participent au projet. «On les encourage à se faire connaître», dit Simon Marmen. «Dans le fond, on connaît trop les mauvais coups des agriculteurs et pas assez souvent leurs bons coups.»

Des questions? Des commentaires?
judith.lachapelle@lapresse.ca



Lumières sur la ville

Le gouvernement du Québec est heureux de s'associer au Festival Montréal en lumière et fier de voir la nouvelle métropole briller de toute sa splendeur.

Du 14 février au 3 mars 2002, les nombreux visiteurs pourront découvrir, dans une atmosphère féerique, les beautés de notre patrimoine et la richesse de notre culture.

Bon festival!

En collaboration avec : ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Société des événements majeurs internationaux, Société de développement des entreprises culturelles et Tourisme Québec.



3027979A

3027980

Goa: havre pour Israéliens

d'après le New York Times

ANJUNA BEACH, Inde — Des banderoles en hébreu flottent vraisemblablement au gré de la brise marine, tandis que des jeunes se rendent à une danse de la pleine lune sur la plage, sous le regard attentif d'une affiche du défunt rabbi de Louba-vitch, Menachem Schneerson, de Brooklyn.

Ancienne colonie portugaise devenue un des plus petits État de la côte ouest de l'Inde, Goa se dresse comme un phare pour les Israéliens qui viennent en Inde à la recherche de fêtes raves. L'étourdissante musique électronique appelée « Goa trance » est née ici.

L'Inde est devenue récemment le refuge privilégié de nombreux Israéliens qui cherchent à s'évader du stress de leur pays, souvent après un long service militaire.

Selon leurs propres témoignages, le contraste est absolu entre Goa et Israël. Ici, les explosions proviennent de feux d'artifice. Et la seule armée présente est celle des colporteurs de bijoux et de sarongs sur la plage, qui se débrouillent plutôt bien en hébreu.

Récemment, les fêtards d'Israeli Beach — baptisée ainsi par les non-Israéliens — s'affairaient à hisser un énorme champignon phosphorescent en vue d'une fête « trance » prévue pour minuit.

Les Israéliens n'ont que faire des problèmes régionaux qui éloignent les riches touristes occidentaux du sous-continent indien. Ils en ont vu d'autres.

« Plus il y a de la brouille, plus nous venons », dit Shira Agasi, une jeune femme de 21 ans, le regard sérieux derrière ses lunettes. Après avoir complété ses deux années de service au sein de la division des renseignements de l'aviation israélienne, Agasi a fait le circuit israélien en Inde, de Manali au nord à Varanasi dans l'est, puis jusqu'à Anguna Beach.

« J'aimerais pouvoir ramener cette atmosphère en Israël », ajoute avec une pointe de regret son amie Riki Levy, 20 ans, les yeux sur l'océan teinté du crépuscule indigo.

Les relations diplomatiques entre l'Inde et Israël ont été établies il y a à peine 10 ans, à la fin de la guerre froide. Au cours de la dernière décennie, les deux pays ont multiplié les liens commerciaux et les échanges de renseignements. Aujourd'hui, l'Inde consacre une bonne partie de son budget militaire à l'achat d'armes et de formation militaire israéliennes. Rien de mieux qu'un ennemi commun, l'extrémisme musulman, pour raffermir des liens.

Entre-temps, le volet officieux de ces liens bilatéraux s'épanouit dans des villages comme celui-ci, le long du littoral. En 2000, plus de 60 000 Israéliens ont visité l'Inde, selon le consul général israélien à Bombay (Mumbai), Dov Steinberg.

Bien que personne ne sache exactement combien d'entre eux se rendent à Goa, le bouche à oreille des jeunes Israéliens et la gamme des services offerts — du falafel des restaurants aux chambres à compter de 4 \$ par nuit — ont fait de Goa une destination populaire.

Les mystères de l'Inde

Depuis plusieurs années, ils affluent. La plupart d'entre eux viennent célébrer ici la fin d'un dur service militaire, assoiffés de liberté, attirés par l'idée que la mer et les mystères de l'Inde et des pipes de haschich les aideront à répondre aux grandes interrogations de la vie.



Photo AP

À Goa, loin de la guerre, les jeunes Israéliens relaxent...

Quelques-uns ont été accusés de possession de stupéfiants et condamnés à la prison locale. « C'est une chimère : tu crois qu'ici, tu trouveras ton chemin. Je n'ai pas encore trouvé le mien », dit Lior Naveh, 25 ans, de la région de Tel-Aviv, en contemplant le coucher de soleil avant d'escalader une butte pour se rendre à une rave au célèbre Nine Bar, une sablière où de fausses cavernes servent de cabine au DJ.

L'Inde a capté l'imaginaire israélien au point de figurer dans des émissions de télé, dans un roman récent (*Retour en Inde*, par A.B. Yehoshua) et dans le film inspiré de ce roman, bientôt en salle.

Publié en 1994 en Israël, le roman (intitulé *Open Heart* en anglais) raconte l'histoire d'un médecin israélien qui se rend en Inde pour sauver un jeune compatriote malade. Le médecin, à son tour, est ensorcelé par le mysticisme indien.

La présence juive en Inde remonte à des centaines d'années. Il y a une synagogue vieille de 400 ans à Cochin, à distance d'une nuitée en train de Goa, et les Indiens vous diront avec fierté que leur pays est l'un des rares où les Juifs n'ont pas été persécutés.

Mais la fascination israélienne pour l'Inde vient d'ailleurs. Pour la plupart des Israéliens, affirme Yehoshua, l'Inde abrite plusieurs cultures et croyances, et on ne s'y sent pas soumis à une pression constante. La plupart des touristes ne s'y rendent pas pour voyager dans les trains bondés de Bombay ou méditer sur les émeutes fratricides qui jonchent le passé du pays.

Les jeunes Israéliens arrivent ici en sachant comment se débrouiller à Goa. Ils connaissent le prix d'une promenade en pousse-pousse, le nom des boîtes de nuit, et savent marchander le prix d'un sac brodé à la main. « Nous connaissions cet endroit avant même de quitter Israël », dit Agasi.

Mais ils ne s'évadaient pas de tout. Le vendredi soir, dans les restaurants, il est courant de voir des convives allumer une chandelle et réciter une prière pour le sabbat.

Partout à Anjuna, des autocollants et des affiches prônent les vertus de différentes sectes juives.

Dans les petites boutiques offrant un accès Internet, quelques clics suffisent pour obtenir les dernières nouvelles d'Israël. Quand le bouche à oreille répand la nouvelle de violences au pays, et cela se produit fréquemment ces jours-ci, les Israéliens affluent dans les cabines téléphoniques d'interurbains et appellent à la maison.

Décès d'un survivant de « la Grande Évasion »

Agence France-Presse

LONDRES — L'un des rares survivants de la plus spectaculaire évasion de prisonniers alliés d'un camp allemand au cours de la Seconde Guerre mondiale est décédé la semaine dernière à l'âge de 86 ans, a annoncé mercredi une association d'anciens combattants.

Desmond Plunkett, officier de la Royal Air Force, faisait partie du groupe de 76 prisonniers immortalisés par le film *The Great Escape (La Grande Évasion)*, de 1963, avec l'acteur américain Steve McQueen. Le 23 mars 1944, le Britannique et ses compagnons s'étaient échappés du Stalag Luft III grâce à un tunnel long de quelque 120 mètres et passant sous les barbelés du camp. Quelques jours plus tard, cependant, Desmond Plunkett et 72 autres évadés étaient capturés par les Allemands. Le Britannique fut interné pendant sept mois en isolement total, échappant toutefois au peloton d'exécution, contrairement à 50 de ses compagnons d'évasion. Desmond Plunkett est décédé le 14 février, a précisé la Royal Air Force Association.

Guinness sous la pression des buveurs

Associated Press

LONDRES — Les amateurs de brune irlandaise ne seront peut-être bientôt plus obligés d'attendre deux interminables minutes pour tremper leurs lèvres dans leur pinte de Guinness : face à la baisse de ses ventes à la pression, la brasserie expérimente un nouveau procédé pour pomper la bière plus vite. « Nous devons avancer avec notre époque et la marque doit évoluer », a déclaré une porte-parole de Guinness. Le remplissage rapide des pintes (des grands verres d'environ un demi-litre) serait une véritable rupture avec la stratégie de communication de la marque irlandaise, qui s'est longtemps inspirée du proverbe : tout vient à point à qui sait attendre. Mais Guinness, qui espère reconquérir les impatients, a promis que ce changement technique n'affecterait en rien la saveur profonde de la brune carbonneuse. Les ventes ont baissé de 1 % dans le monde l'an passé et de 4 % en Irlande.

3029177A



Information publique

Région de Montréal

Amendes émises par la CSST dans le secteur de la construction

Cette publication vise à rappeler l'importance de la prévention des accidents du travail sur les chantiers de construction, conformément à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)

Personne déclarée coupable d'une infraction en vertu de l'article 237 de la LSST

Employeur :
Couverture Montréal-Nord Itée
8200, rue Lafrenais
Saint-Léonard (Québec) H1P 2A9

Date de l'infraction : 27 février 2001
Lieu de l'infraction : 4799, chemin des 40 Arpents, à Lachenaie
Montant de l'amende : 5 000 \$

En tant que maître d'œuvre, a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur, alors que des travaux en hauteur sont exécutés dans des conditions non sécuritaires et dangereuses.

Personnes déclarées coupables d'une infraction en vertu de l'article 236 de la LSST :

Employeur :
Couverture Montréal-Nord Itée
8200, rue Lafrenais
Saint-Léonard (Québec) H1P 2A9

Date de l'infraction : 15 novembre 2001
Lieu de l'infraction : 100, boulevard Ducharme, à Sainte-Thérèse
Montant de l'amende : 2 000 \$

En tant qu'employeur, n'a pas placé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risque de tomber d'une hauteur de plus de 5 mètres.

Employeur :
Construction Broccolini inc.
5075, rue De Sorel, bureau 400
Montréal (Québec) H4P 1G6

Date de l'infraction : 7 mars 2001
Lieu de l'infraction : Rues Marché Central et Chabanel à Montréal
Montant de l'amende : 565 \$

En tant que maître d'œuvre, n'a pas protégé un travailleur contre les chutes alors qu'il est exposé à une chute de plus de 3 mètres.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 15 août 2000
Lieu de l'infraction : Sur la rue Leclaire à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, n'a pas étançonné les parois d'une excavation.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 15 août 2000
Lieu de l'infraction : Sur la rue Leclaire à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, a laissé une échelle dans une excavation alors qu'elle ne s'élevait pas jusqu'à au moins 1 mètre au-dessus du sol.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 15 août 2000
Lieu de l'infraction : Sur la rue Leclaire à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, laissé un véhicule stationné à moins de 3 mètres du sommet des parois d'une excavation non étançonnée.

Employeur :
Les Constructions Murarts inc.
922, rue Saint-Germain
Saint-Laurent (Québec) H4L 3R9

Date de l'infraction : 31 août 2000
Lieu de l'infraction : 101, Montée Masson à Mascouche
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, n'a pas placé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risque de faire une chute de plus de 3 mètres.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 5 septembre 2000
Lieu de l'infraction : Face au 6700 Clark à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, n'a pas étançonné les parois d'une excavation.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 5 septembre 2000
Lieu de l'infraction : Face au 6700, rue Clark à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, a laissé des véhicules circuler à moins de 3 mètres du sommet des parois d'une tranchée non étançonnée.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 29 janvier 2001
Lieu de l'infraction : En face du 515, rue Sainte-Catherine ouest, à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, n'a pas étançonné une tranchée à parois verticales dont la profondeur excède 1,2 mètre.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 29 janvier 2001
Lieu de l'infraction : En face du 515, rue Sainte-Catherine ouest, à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, a stationné un véhicule ou une machine à moins de 3 mètres du sommet des parois de la tranchée non étançonnée.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 29 janvier 2001
Lieu de l'infraction : En face du 515, rue Sainte-Catherine ouest, à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, a laissé une échelle dans une excavation alors qu'elle ne s'élevait pas jusqu'à au moins 1 mètre au-dessus du sol.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 7 février 2001
Lieu de l'infraction : Sur la rue Liège ouest, à 30 mètres à l'ouest de la rue Jeanne-Mance, à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, n'a pas étançonné les parois d'une excavation.

Employeur :
Ville de Montréal
155, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Date de l'infraction : 7 février 2001
Lieu de l'infraction : Sur la rue Liège ouest, à 30 mètres à l'ouest de la rue Jeanne-Mance, à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, a laissé un véhicule stationné à moins de 3 mètres du sommet des parois d'une excavation non étançonnée.

Employeur :
Familie Duchemin inc.
1947, boulevard Keller
Saint-Laurent (Québec) H4K 2V5

Date de l'infraction : 7 mars 2001
Lieu de l'infraction : Sur le lot 833-16 rue Marion, à Le Gardeur
Montant de l'amende : 500 \$

En tant que maître d'œuvre, n'a pas placé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur utilisant une brouette risque de faire une chute de plus de 1,2 mètre.

Employeur :
Les Constructions Musto SNC
9825, boulevard de l'Acadie, bureau 107
Montréal (Québec) H4N 2W2

Date de l'infraction : 24 avril 2001
Lieu de l'infraction : 1865, Olivier-Berthelet, à Montréal
Montant de l'amende : 500 \$

En tant que maître d'œuvre, n'a pas placé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risque de tomber d'une hauteur de plus de 3 mètres.

Employeur :
Décarel inc.
4434, rue Sainte-Catherine ouest
Westmount (Québec) H3Z 1R2

Date de l'infraction : 15 juin 2001
Lieu de l'infraction : 305, rue St-Vallier, à Chicoutimi
Montant de l'amende : 500 \$

En tant que maître d'œuvre, n'a pas placé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risque de tomber d'une hauteur de plus de 3 mètres.

Employeur :
N. Sani Cie Itée
11655, rue Letellier
Montréal (Québec) H3M 2Z7

Date de l'infraction : 1^{er} octobre 2001
Lieu de l'infraction : Au coin des rues Saint-Charles et du Côtéru à Sainte-Thérèse
Montant de l'amende : 500 \$

En tant que maître d'œuvre, n'a pas étançonné les parois d'un creusement avec des matériaux de qualité et conformément aux plans et devis d'un ingénieur.

Employeur :
158550 Canada inc./Construction Citcon
5833, Claude
Montréal-Nord (Québec) H1G 1V1

Date de l'infraction : 9 octobre 2001
Lieu de l'infraction : 1200, Notre-Dame-de-Fatima et Aréa, à Laval
Montant de l'amende : 500 \$

En tant que maître d'œuvre, n'a pas protégé les travailleurs contre les chutes alors qu'ils sont exposés à une chute de plus de 3 mètres.

Employeur :
90006826 Québec inc.
12400, 39^e Avenue
Montréal (Québec) H1E 6W3

Date de l'infraction : 22 octobre 2001
Lieu de l'infraction : 675, Montée Saint-François, à Laval
Montant de l'amende : 500 \$

En tant que maître d'œuvre, n'a pas protégé les véhicules ou des machines circulant à moins de 3 mètres du sommet des parois d'une tranchée non étançonnée.

Employeur :
Télécon inc.
13500, boulevard Métropolitain est
Pointe-aux-Trembles (Québec) H1A 3W1

Date de l'infraction : 6 novembre 2001
Lieu de l'infraction : Sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi, près de l'intersection du boulevard Barrette
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, n'a pas étançonné les parois d'un creusement avec des matériaux de qualité et conformément aux plans d'un ingénieur.

Employeur :
Télécon inc.
13500, boulevard Métropolitain est
Pointe-aux-Trembles (Québec) H1A 3W1

Date de l'infraction : 6 novembre 2001
Lieu de l'infraction : Sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi, près de l'intersection du boulevard Barrette
Montant de l'amende : 500 \$

En tant qu'employeur, ne s'est pas assuré que des véhicules ou des machines circulent à moins de 3 mètres du sommet des parois d'une tranchée non étançonnée.



Les pèlerins lapident Satan le jour du Sacrifice

OMAR HASSAN
Agence France-Presse

MINA, Arabie saoudite — Des centaines de milliers de fidèles musulmans ont lapidé, hier à Mina, au premier jour de la fête du Sacrifice, des stèles symbolisant Satan, dernière étape du pèlerinage et rite à haut risque.

Armés de petits cailloux et formant parfois une foule compacte, les fidèles, vêtus de blanc, ont ac-

compli leur rituel aux cris d'«Allah Akbar» (Dieu est le plus grand), entourés de mesures de sécurité draconiennes.

« Je pense que l'administration américaine et Israël sont de nos jours les plus grands «Satans». Aujourd'hui, je les ai lapidés tous deux », dit à l'AFP Mohammad, un Pakistanais de 30 ans.

Le rite de la lapidation de Satan à Mina, près de La Mecque, étalé sur trois jours, consiste à lancer

chaque jour sept cailloux contre chacun des trois piliers, de 18 mètres de haut, situés sur un parcours de près de 300 mètres que tous les fidèles doivent emprunter.

Selon la tradition, c'est en ces lieux, entourés de montagnes arides, que Satan surgit à trois reprises, d'abord devant Abraham, puis devant sa femme Hagar et ensuite devant leur fils Ismaël.

Pour lui signifier leur mépris, Abraham et sa famille lui lancèrent

chaque fois sept cailloux. Ce geste a été perpétué et les musulmans doivent effectuer cette dernière étape pour accomplir le haj.

Les fidèles doivent se rapprocher le plus possible de chacune des stèles, érigées dans des fosses de quelques mètres de profondeur, pour s'assurer que les cailloux qu'ils lancent touchent bien le monument.

Les cailloux ont été ramassés la veille dans la vallée de Mouzdali-

fah, à quelques kilomètres du mont d'Arafat où ils s'étaient rassemblés.

Les fidèles les plus âgés peuvent effectuer ce rite la veille au soir pour tenter d'éviter toute possible bousculade meurtrière. Le moindre mouvement de panique peut tourner à la tragédie. Le drame le plus meurtrier du pèlerinage s'était produit en juillet 1990, quand 1426 pèlerins étaient morts asphyxiés lors d'une gigantesque bousculade dans un tunnel de Mina.

L'eau « sacrée » de Zamzam

LA MECQUE — La Ville sainte de La Mecque, l'un des lieux les plus arides au monde, dispose d'une source qui coule depuis 5000 ans et dont l'eau est, chez les musulmans, sacrée pour ses vertus miraculeuses.

Des millions de pèlerins qui visitent La Mecque chaque année, pour le haj ou pour la Omra (petit pèlerinage), pompent de grandes quantités d'eau de Zamzam, utilisée depuis l'époque d'Abraham, il y a quelque 5000 ans.

Selon la tradition, cette eau a jailli d'un coup de bâton magique frappé par Gabriel sur le sol rocaillieux à La Mecque pour sauver d'une soif mortelle le bébé Ismaël et sa mère Hagar, la servante d'Abraham. Pour les musulmans, cette eau est censée receler des vertus miraculeuses.

« Nous puisons chaque année des millions de litres de la source mais ses réserves ne tarissent jamais », déclare Abdallah al-Duwairi, en charge de la distribution gratuite de cette eau « bénie » aux fidèles durant le pèlerinage.

M. Duwairi préside la Zamzam United Office, une firme à capital mixte qui gère une petite usine de mise en bouteilles, avec une capacité de 44 000 bouteilles de 20 litres par jour.

Le puits, profond de 35 mètres, est situé dans l'enceinte de la Grande Mosquée de La Mecque, à quelques mètres de la Kaaba, une structure de forme cubique qui occupe le milieu de la Mosquée.

La source est contrôlée par le ministère du Pétrole, et non par celui de l'Eau, en raison de son importance, a indiqué à l'AFP M. Duwairi.

L'origine des eaux profondes qui alimentent la source serait, selon des études géologiques, trois canaux souterrains qui se rejoignent au dessous de la Grande mosquée.

« C'est l'eau du paradis. Il n'y a pas d'autre explication à Zamzam », affirme cependant l'un des assistants de M. Duwairi. « Nous, les musulmans, croyons qu'elle a un pouvoir miraculeux et je connais plusieurs personnes qui ont été guéries après avoir bu du Zamzam », poursuit-il avec conviction.

L'apparition de Zamzam était à l'origine de la construction de La Mecque, qui a été peuplée par les descendants d'Ismaël. Le prophète Mahomet naquit en l'an 570.

M. Duwairi a indiqué que durant la saison du pèlerinage annuel, son office puise à lui seul quelque 30 millions de litres d'eau Zamzam, soit 20 % de la consommation totale durant le haj.

Une possible contamination de cette eau, évoquée il y a quelques années, a été rapidement démentie par les Saoudiens qui ont affirmé que les récipients dans lesquels des pèlerins ont transporté du Zamzam étaient à l'origine de la contamination.

Une usine ultramoderne, lancée l'année dernière, traite l'eau de Zamzam, contrôlée par ailleurs par le ministère de la Santé, selon M. Duwairi.

VACANCES À PASPÉBIAC

Pour les gens fatigués qui veulent récupérer rapidement afin de repartir en grande, une semaine en

THALASSOTHÉRAPIE

Vaut... 50 parties de golf et un mois de vacances au chaud... ou presque!

Dans le raffinement et la simplicité "où le temps suspend son vol" vous trouverez une détente et une énergie sans pareilles.

La qualité sans contrainte et à votre rythme, c'est depuis toujours le secret de

L'AUBERGE DU PARC
1 800 463-0890

www.aubergeduparc.com

REPORTAGE PUBLICITAIRE

CHEZ SOI 2002

g r a n d s c o n s t r u c t e u r s

Ne manquez pas ce cahier spécial mercredi dans

La Presse

Le pôle Nord magnétique en Russie vers 2005

Agence France-Presse

LE PÔLE NORD magnétique se déplace beaucoup plus rapidement qu'auparavant et aura définitivement quitté le Canada vers 2005 pour se diriger vers la Russie, selon un scientifique de la Commission géologique du Canada, Larry Newitt.

Le pôle Nord magnétique n'a cessé de dériver vers le nord depuis sa découverte en 1831 sur la côte ouest de la presqu'île de Boothia,

dans le sud de l'archipel arctique canadien.

Sa vitesse de déplacement s'est cependant considérablement accélérée, passant d'environ 10 kilomètres par an avant 1970 à environ 40 km/an en ce moment, a calculé M. Newitt.

Selon M. Newitt, « cette accélération est produite par des secousses géomagnétiques » dans le noyau de la Terre.

Le pôle Nord magnétique est ac-

tuellement situé à environ 150 km au nord-ouest de l'île Ellef Ringnes, tout au nord de l'archipel arctique, et devrait d'ici trois ans avoir franchi la limite des eaux territoriales canadiennes.

À ce rythme et en fonction de sa direction actuelle, il devrait atteindre la Sibérie dans « environ 50 ans », a déclaré M. Newitt à l'AFP. « Il se retrouverait alors au large de l'île Severnaja Zemlja (terre du Nord). »

« Mais il n'y a jamais rien de sûr,

a-t-il dit. Il pourrait changer de direction, ralentir ou rebrousser chemin ».

Le pôle magnétique — direction vers laquelle pointe l'aiguille d'une boussole — est situé à l'endroit où le champ magnétique terrestre est perpendiculaire à la surface de la Terre.

L'importance du pôle Nord magnétique vient du fait que l'angle qui le sépare du pôle Nord géographique permet de calculer la déclinaison magnétique, essentielle à la navigation.

Les étudiantes afghanes vont retrouver une université sinistrée

Agence France-Presse

KABOUL — Les étudiantes afghanes s'apprentent à faire leur retour à l'université en mars, après cinq ans d'absence, mais risquent de retrouver des installations sinistrées si l'aide financière internationale n'afflue pas très rapidement.

Saluant mercredi le retour des jeunes filles, tenues à l'écart du système scolaire pendant les cinq années de régime taliban, le ministre de la Condition féminine, Sima Samar, a demandé à la communauté internationale de concrétiser ses promesses d'assistance à la reconstruction, et appelé les étudiants diplômés à l'étranger à rentrer au pays pour enseigner.

« Je suis très heureuse et j'ai bon espoir dans l'avenir parce que les jeunes filles reviennent ici pour la première fois depuis cinq ans », a déclaré le ministre, rendant visite aux étudiants, hommes et femmes, qui se présentaient à la dernière session des examens d'entrée à l'université. La ministre a assuré que les jeunes filles, à égalité avec les hommes, seraient admises si elles réussissaient l'examen d'entrée, « et non pas parce qu'elles ont des gens importants dans leur famille ».

Mais le professeur Said Nahim Alami, directeur des études, a souligné qu'il fallait au moins 50 millions de dollars pour reconstruire l'Université de Kaboul, en pleine ligne de front pendant la guerre civile entre 1992 et 1996.

« Nous avions autrefois une bibliothèque avec environ 500 000 livres, une des meilleures d'Asie. Mais il n'y a pratiquement plus de livres. Ils ont été détruits ou brûlés pendant les combats », dit-il. Les miliciens talibans au pouvoir à Kaboul entre 1996 et 2001 avaient aussi interdit les livres avec des illustrations montrant des êtres animés, ou au contenu jugé contraire à l'islam.

Mme Samar a par ailleurs souligné que les professeurs qualifiés manquaient, de même que les fonds pour les payer. « Nous avons besoin de nombreux professeurs parce que beaucoup ont quitté le pays. Nous invitons les Afghans qui ont étudié à l'étranger, qui sont au courant des avancées technologiques, à revenir pour enseigner », a déclaré le ministre, appelant, elle aussi, la communauté internationale à « tenir ses promesses ».

Les pays donateurs se sont engagés sur 4,5 milliards de dollars d'aide à l'Afghanistan, lors de la conférence de Tokyo en janvier, mais une toute petite partie seulement de cette aide est arrivée à ce jour. Pour Malia Sidiqi, étudiante en médecine de 24 ans, le manque d'équipements importe peu. Seul compte le fait qu'elle est à nouveau autorisée à étudier.

« Il est difficile d'étudier sans ordinateurs, sans meubles et sans professeurs, mais nous devons saisir cette chance », dit-elle.

Mercredi pourtant, des dizaines de moudjahidines en armes patrouillaient sur le campus sans raison apparente, certains en uniformes neufs, d'autres en tenues de camouflage disparates.

Les « martyrs du système métrique » déboutés

Agence France-Presse

LONDRES — Des commerçants ont perdu lundi dernier leur bataille judiciaire pour avoir le droit d'utiliser le système de mesure britannique, basé sur la livre et l'once, au lieu du système métrique en vigueur dans l'Union européenne.

Ils affirmaient qu'il existait dans la législation britannique un vide juridique et que les directives de l'UE demandant que les échanges commerciaux soient effectués dans le système métrique, basé sur le gramme, ne s'appliquaient pas à l'Angleterre et au pays de Galles.

Les cinq commerçants, baptisés « les martyrs du système métrique » par la presse, refusent que « vendre une livre de bananes soit un délit pour faire plaisir à Bruxelles ».

Le juge a rejeté leur analyse.

ÉCONOMISER SANS RELÂCHE

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
Ajustement manuel de la hauteur
Prix sug. : 725
2999

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
Prix sug. : 1795
5999

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BLE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
Prix sug. : 1145
3999

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
Prix sug. : 2285
9999

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
Prix sug. : 2485
12999

FAUTEUIL OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN GRIS, ARGILE OU NOIR
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• REGLAGE DE L'INCLINAISON DE L'ASSISE ET DU DOSSIER
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
Prix sug. : 3395
14999

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
DOSSIER MOYEN, DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BLE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
• DOSSIER AJUSTABLE
Prix sug. : 3435
17999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 23"
• CAPACITÉ DE 18 CD
• DIMENSIONS : 38" L X 24" P X 36" H
Prix sug. : 2065
5999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CHÊNE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER AVEC PLATEAU POUR SOURIS
• ESPACE DE RANGEMENT
• DIMENSIONS : 40" L X 15" P X 31" H
Prix sug. : 1505
7999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE AVEC LE DESSUS NOIR ET LES CÔTES AULNE
• TIROIR-CLAVIER 27"
• ESPACE POUR CPU
• ESPACE POUR 17 CD
• DIMENSIONS : 42" L X 20" P X 60" H
Prix sug. : 2555
9999

POSTE INFORMATIQUE
FINI MÉTAL ARGENTÉ
• TIROIR-CLAVIER 28"
• SUPPORT POUR CPU
• CAPACITÉ 44 CD
• DIMENSIONS : 30" L X 20" P X 48" H
Prix sug. : 1955
11999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN AULNE AVEC LES CÔTES NOIRS
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-CLAVIER 25"
• ESPACE POUR CPU
• DIMENSIONS : 60" L X 67" P X 30" H
Prix sug. : 4555
22999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 29"
• CAPACITÉ 18 CD
• ESPACE POUR CPU
• DIMENSIONS : 64" L X 24" P X 35" H
Prix sug. : 3355
13999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE SUR GRAPHITE
• TIROIR-CLAVIER 28"
• CAPACITÉ DE 32 CD
• DIMENSIONS : 48" L X 47" P X 57" H
Prix sug. : 3005
16999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR ÉRABLE NATUREL
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
FINI CERISIER SUR MÉTAL NOIR
• PORTE-DOCUMENT
• PLATEAU ROTATIF POUR TÉLÉPHONE
• FILIÈRE MOBILE
• TABLETTES AMOVIBLES
• DIMENSIONS : 54" L X 32" P X 35" H
Prix sug. : 4355
24999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 28"
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 28"
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 28"
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 28"
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 28"
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 28"
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 28"
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 28"
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE BRUN SUR NOIR
• TIROIR-CLAVIER 28"
• 2 TIROIRS-FILIÈRES
• TIROIR-UTILITÉ
• ESPACE POUR CPU
• CAPACITÉ DE 35 CD
• DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 62" H
Prix sug. : 5155
29999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI AULNE
• TIROIR-CLAVIER 26"
• TIROIR À CD
• CAISSON MOBILE
• DIMENSIONS : 66" L X 66" P X 40" H
Prix sug. : 8105
39999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI CERISIER ITALIEN
• TIROIR-CLAVIER 28"
• TIROIR-FILIÈRE
• TIROIR-UTILITÉ
• DIMENSIONS : 59" L X 87" P X 57" H
Prix sug. : 4005
23999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• TIROIR-CLAVIER 27"
• TABLETTE COULISSANTE
• DIMENSIONS : 43" L X 26" P X 29" H
Prix sug. : 2605
12999

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE FINI HÊTRE DORÉ
• TIROIR-CLAVIER 32"
• TIROIR-FILIÈRE
• TABLETTE COULISSANTE POUR IMPRIMANTE
• CAPACITÉ 36 CD
• DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H
Prix sug. : 3995
19999

La Cour suprême force un assureur à verser 1 million à un couple

Le record jusque-là était de... 15000\$ pour ce type de cause

Presse Canadienne

La Cour suprême du Canada a obligé aujourd'hui une compagnie d'assurances à payer un million en dommages punitifs à un couple qu'elle accusait d'avoir mis le feu à leur propre maison.

Il s'agit de la plus importante compensation accordée au Canada dans ce genre de cause. Le record était jusqu'ici de 15 000 \$.

Le jugement à 6 contre 1 donne raison au couple ontarien, Daphné et Keith Whiten contre la compagnie Pilot Insurance.

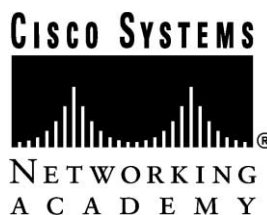
La compagnie avait refusé d'indemniser le couple en dépit de l'avis de ses propres experts qui avait estimé que l'incendie était accidentel.

La maison des Whiten avait été rasée par le feu en janvier 1994. Le couple et leur fille avaient pu échapper aux flammes en s'enfuyant habillés de leur seul pyjama alors qu'il faisait - 35 degrés à l'extérieur. Keith Whitten avait souffert d'engelures aux pieds et le couple avait perdu trois chats dans l'incendie.

Améliorez vos perspectives de carrière

Cours en Technologies de l'information
Soirée d'information

26 février 2002, de 19h00 à 20h00



- CCNA (Cisco Certified Network Associate) (en français)
- CCNP (Cisco Certified Network Professional)
- Fundamentals of UNIX (Solaris 8)
- IT Essentials I (certification A*)
- IT Essentials II (certification Network*)

Cours disponibles le soir et la fin de semaine. Session débutant en mars.

Loi 90 : Les entreprises qui règlent les droits de scolarité de leurs employés peuvent avoir droit à une déduction d'impôt. Tout étudiant peut aussi avoir droit à une déduction d'impôt pour ses frais de scolarité.



McGill

Améliorez vos perspectives de carrière

Pour information et réservations :

(514) 398-6166

Ou visitez notre site :

<http://www.mcgill.ca/conted/departments/it/>

Moins de soleil, plus brillant.

Poursuivez votre projet d'études cet été.

600 cours offerts par ces facultés

- Aménagement
- Arts et sciences
- Droit
- Éducation permanente
- Études supérieures
- Médecine
- Médecine dentaire
- Médecine vétérinaire
- Musique
- Pharmacie
- Sciences de l'éducation
- Sciences infirmières
- Théologie

École d'optométrie

Mai à août 2002

- CAMPUS
- CAMPUS RÉGIONAUX
- À DISTANCE

Université d'été

Renseignements
514•343•6090
1 800 363•8876

www.universitedete.umontreal.ca



Université  de Montréal

Changez
de RéALité



Tresses rastas. Coco rasé. Mèches fluo. Ce qui compte en fin de compte, c'est d'avoir du style. Et la Matrix XRS en a à revendre : roues en alliage de 17 pouces, tuyau d'échappement à embout chromé, jupes latérales, phares antibrouillards et boîte 6 vitesses avec pommeau de levier en cuir. Le hic? Avec son moteur DACT de 180 chevaux, il y en a qui risquent de voir le style leur passer sous le nez. www.toyotamatrix.ca

ACCÈS  TOYOTA

Ce week-end, grattez
et économisez gros!
10 % à 60 % de rabais
dans presque tous nos rayons.

Les samedi et dimanche
23 et 24 février

**super
aubaines
mystère**

moins d'exclusions
plus d'articles offerts
plus de chances d'obtenir
les rabais élevés
plus d'occasions de
gagner votre achat*

*Valeur maximale de 1 000 \$. Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

la **Baie**
J'aime, j'achète!

3027122A

Primes hbc TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES.
Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

AMASSEZ RAPIDEMENT DES POINTS EN UTILISANT VOTRE CARTE LA BAIE, HBC OU ZELLERS. OBTENEZ 25 POINTS ADDITIONNELS POUR PRESQUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ.

Sacré-Coeur s'entend avec ses infirmières

KARIM BENESEAIEH

IL A FALLU 30 heures de négociations sans interruption devant le Conseil des services essentiels pour que l'hôpital du Sacré-Coeur et ses infirmières acceptent d'enterrer la hache de guerre.

Selon l'entente intervenue hier matin, les infirmières ne pourront plus refuser en bloc d'effectuer des heures supplémentaires aux urgences. De son côté, l'hôpital s'engage à désengorger les urgences, à revoir la répartition des lits et à poursuivre ses efforts de recrutement.

L'entente survenue devant le Conseil sera déposée à la Cour supérieure, ce qui lui confère la même force qu'un jugement de ce tribunal.

L'hôpital et ses infirmières s'étaient retrouvés devant le Conseil des services essentiels lundi dernier. Un rappel administratif de la régie, appliqué ce jour-là par l'hôpital, avait mis le feu aux poudres : les heures supplémentaires à taux double étaient désormais interdites. Le jour même, plus de la moitié des infirmières de soir et de nuit aux urgences avaient annoncé qu'elles ne rentreraient pas au travail.

La pratique des heures supplémentaires à taux double — et même à taux triple, probablement un cas unique au Québec — a permis à l'hôpital du Sacré-Coeur de pallier à court terme le manque d'infirmières. La régie a cependant jugé que cette pratique entraînait une surcharge et n'était pas prévue dans les conventions collectives. Dans une lettre expédiée aux hôpitaux le 12 février, on a demandé de cesser cette pratique.

Hier, dans un communiqué commun, l'Alliance des infirmières s'est engagée à prendre « toutes les mesures nécessaires » afin de s'assurer que ses membres ne refusent plus de travailler à heures supplémentaires et ce, de façon concertée.

L'hôpital, de son côté, a promis de mettre en application le plan de décongestion des urgences adopté en 2001. Il s'engage à revoir la répartition des lits en s'assurant qu'au moins 200 d'entre eux seront disponibles pour les patients des urgences. Quant aux efforts de recrutement, dans lesquels sont engagés tous les hôpitaux montréalais, ils devront être accrus afin de combler une partie des 235 postes d'infirmières vacants.

Les deux parties se sont engagées devant le Conseil à former un comité commun dont le mandat sera d'étudier les problèmes particuliers des urgences et de faire des recommandations. Le comité se réunira dès la semaine prochaine et un plan de travail à court et moyen terme a déjà été déterminé.

Enfin, tant la direction que le syndicat ont tenu à préciser qu'il existait une « volonté mutuelle » de mettre en application toutes les pistes de solution. Cependant, ils précisent que la réalisation ou les effets concrets de leurs engagements ne se feront sentir qu'à long et moyen terme.

De fait, hier, les urgences de l'hôpital du Sacré-Coeur étaient encore débordées : on comptait 85 patients couchés sur des civières pour une capacité d'accueil de 56. De ce nombre, 14 attendaient depuis plus de 48 heures.

La direction a demandé à la population d'éviter ses urgences pour la fin de semaine.

La pénurie de logis se ferait déjà sentir, selon le FRAPRU

LE FRONT D'ACTION populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) craint le pire pour le 1^{er} juillet prochain puisque déjà 350 personnes seraient sans logis à Montréal selon un décompte réalisé auprès des comités logement, des maisons d'hébergement et des centres d'aide aux nouveaux arrivants. Le FRAPRU demande aux gouvernements de réagir rapidement pour éviter une nouvelle crise en juillet prochain. L'organisme demande notamment un retour de la subvention au loyer mise en place l'année dernière. Avec cette aide de 3 millions, plus de 500 ménages avait pu se louer un logement qui dépassait leurs moyens financiers. Le groupe souhaite également que les personnes qui cohabitent ne soient pas pénalisées par l'aide sociale.

Offre d'une durée limitée.
Après, seule la photo va rester.



<p>Taux de financement annuel de 3,9% À L'ACHAT DE TOUT MODELE 2002</p>	<p>La gamme Audi 2002. Ingénierie allemande. Conception distinctive. Disponible avec la légendaire traction intégrale quattro[®] et un nouveau taux de financement annuel réduit.</p>	
<p>Visitez votre concessionnaire Audi ou le site audicanada.ca</p>		

AUTOMOBILES E. LAUZON
1384, boulevard Labelle
Blainville (QC)
(450) 430-1460

AUTO STRASSE INC.
5905, autoroute Transcanadienne
Saint-Laurent (QC)
(514) 748-6961

LES AUTOMOBILES POPULAR
5441, rue Saint-Hubert
Montréal (QC)
(514) 274-5471

LES AUTOMOBILES NIQUET
1905, boulevard Sir Wilfrid Laurier
Saint-Bruno (QC)
(450) 653-1553

PARK AVENUE AUDI
8805, boulevard Taschereau
Brossard (QC)
(450) 656-4811

3016819A

301682B

AVANTAGE AUDI : Financement au taux annuel de 3,9 %, offert aux acheteurs admissibles par Audi Finance pour de contrat de 48 mois sur tous les véhicules neufs Audi d'année-modèle 2002 livrés à partir des stocks du concessionnaire. Exemple de services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ANS OU 80 000 KM. Financement : Un montant de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 3,9 % correspond à un versement mensuel de 450,68 \$ pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 632,64 \$, pour une obligation totale de 21 632,64 \$. Le mensualité et le coût d'emprunt varieront en fonction de la durée, du montant emprunté et de l'acompte ou échange. Livraison avant le 28 février 2002. Prix réels fixés par le concessionnaire. Demandez les détails aux concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. « Audi », « quattro » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Advantage Audi » est une marque de service de Audi of America, Inc. ©Audi Canada 2002. Pour en savoir plus sur Audi ou pour obtenir de l'information sur les pneus haute performance, visitez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca